



HAL
open science

Diagnostic territorial, district de Zanaga

Mathilde Joncheray, Hubert Mazurek

► **To cite this version:**

Mathilde Joncheray, Hubert Mazurek. Diagnostic territorial, district de Zanaga. [Rapport de recherche] LPED (UMR 151 AMU-IRD); MASAHS (Ministère des affaires sociales de l'action humanitaire et de la solidarité du Congo.). 2011. hal-01598974

HAL Id: hal-01598974

<https://hal.science/hal-01598974>

Submitted on 30 Sep 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Coopération République du Congo-
Banque Africaine de Développement



MINISTRE DES AFFAIRES SOCIALES, DE L'ACTION HUMANITAIRE ET
DE LA SOLIDARITE

PROJET D'APPUI A LA REINSERTION SOCIO ECONOMIQUE
DES GROUPES DEFAVORISES - PARSEGD

UNITE DE COORDINATION DU PROJET

DIAGNOSTIC TERRITORIAL

DISTRICT DE ZANAGA



Rédaction : Mathilde Joncheray
Avec la participation de Hubert Mazurek

Laboratoire Population Environnement Développement - UMR151.
Université de Provence - Institut de Recherches pour le Développement

Juillet 2011

Sommaire

Avant Propos	5
1- Contexte et justification de la mission de diagnostic territorial	5
2-Description de la mission de diagnostic territorial	5
Introduction.....	7
1 - Contexte général du District.....	8
1-1 Situation et milieu	8
1-1-1 Situation	8
1-1-2 Relief, hydrographie et occupation du sol	9
1-2 Dynamiques historiques et sociales	12
1-2-1 Un peuplement ancien.....	12
1-2-2 Le district dans les conflits	14
1-2-3 Distribution spatiale de la population	17
1-2-4 Evolution démographique	20
1-3 Encadrement administratif du territoire.....	23
1-3-1 Présence de l'Etat aujourd'hui.....	23
1-3-2 Le chef lieu de district : Zanaga.....	23
1-3-2 Les villes secondaires : une hétérogénéité de situations	26
2 – Transports et accessibilité	28
2-1 Réseau de voirie	28
2-1-1 La route Sibiti-Zanaga	28
2-1-3 Autres pistes sortant du district.....	29
2-1-3 Les voies internes au district.....	29
2-1-3 Points noirs	31
2-2 Desserte automobile actuelle	33
2-2-1 Sortir du district	33
2-2-2 Se rendre à la sous-préfecture.....	33
2-3 Connections, circulations	36
2-4 Télécommunications	36
3 – Activités économiques et agricoles	38
3-1 L'activité de production agropastorale, héritages, contraintes et atouts	38
3-1-1 Importance de la cueillette et de la chasse et pêche	38
3-1-2 Des cultures commerciales aux cultures familiales	39
3-1-3 L'élevage en pleine restructuration	40
3-1-4 Initiatives et structures d'encadrement rurales	42
3-2 L'activité économique et commerciale	43
3-2-1 Artisanat, commerce et hôtellerie : des secteurs peu porteurs	43
3-2-2 L'orpaillage, une activité secrète qui ne bénéficie pas à la population	44
3-2-3 L'activité forestière en devenir	45
3-2-4 La recherche minière sur le fer	48
4- Précarité d'accès aux services essentiels	49
4-1 Habitat.....	49
4-2 Accès à l'eau potable et à l'énergie	50
4-3 Structures de santé et accès aux soins.....	50
4-3-1 Répartition de l'offre sanitaire.....	50
4-3-2 Equipement des centres de santé en matériel et personnel.....	54
4-3-3 Acteurs spécifiques de la santé.....	57

4-4– Structures éducatives.....	58
4-4-1 Enseignement préscolaire.....	60
4-4-2 Enseignement primaire.....	60
4-4-3 Enseignement secondaire général.....	64
4-4-4 Enseignement secondaire technique et professionnel.....	65
5 – Développement local.....	67
5-1 Développement durable et environnement	67
5-2 Quelles parties prenantes de la relance du développement local ?.....	67
6- Synthèse du diagnostic.....	70
6-1 Besoins prioritaires exprimés par les populations	70
6-2 Bilan des forces et faiblesses du district de Zanaga	72
6-3 Recommandations portant sur les éléments prioritaires:	73
6-3-1 Secteur productif	73
6-3-2 Préconisations dans le secteur de la santé:	74
6-3-3 Education et formation	74
6-3-4 Cohérence territoriale.....	75
Annexes	76
ANNEXE 1 - Conditions de réalisation du travail de terrain et des enquêtes	76
ANNEXE 2 - Bibliographie	79
ANNEXE 3 - Table des illustrations.	80
ANNEXE 4 - Liste et population estimée des localités du district de Zanaga en 2006 -	82
ANNEXE 5 - Formulaire d'enquête des chefs lieux de districts et villages	83

Avant Propos 1

1- Contexte et justification de la mission de diagnostic territorial

Le Ministère en charge des Affaires Sociales de la Solidarité et de l'Action Humanitaire exécute avec l'appui financier de la Banque Africaine de Développement, le **Projet d'Appui à la Réinsertion Socioéconomique des Groupes Défavorisés** (PARSEGD). Ce projet, à travers ses multiples composantes, vise à rendre autonomes les personnes vivant dans la précarité, en facilitant leur accès aux services sociaux de base et en favorisant notamment la création d'emplois et le développement des Très Petites Entreprises (TPE). Le PARSEGD est un exemple de partenariat entre des ministères, les collectivités locales, les ONG, les entreprises privées. Tenant compte des leçons du PARSEGD, le Ministère des Affaires Sociales de la Solidarité et de l'Action Humanitaire élabore un nouveau projet appelé **Projet d'Appui au Développement Communautaire (PADEC)**, concernant des zones rurales particulièrement marginalisées, enclavées, ou qui ont été touchées par les conflits. Le projet est basé sur le développement humain et intervient sur plusieurs secteurs d'activités. Il vise la mise en œuvre des OMD au niveau territorial, l'amélioration des conditions de vie des communautés de base, le développement des activités économiques, la valorisation des ressources locales et l'accompagnement des communautés par les agents sociaux. Il permettra de rétablir les mécanismes d'accès au revenu, de remettre en place les infrastructures de base : école, santé, pistes rurales, eau potable avec l'appui des communautés elles-mêmes. Il va opérationnaliser au niveau local entre autres : le DSRP, la Stratégie nationale de prise en charge des groupes sociaux défavorisés, la Stratégie nationale HIMO. Pour une plus grande efficacité, plusieurs approches de développement seront associées (villages du millénaire, télécentre communautaire, centres Songhaï, Plateformes multifonctionnelles, Initiative PNUD Capacity 2015...).

Comme tout projet communautaire, son développement repose sur un diagnostic territorial complet et multisectoriel. C'est pourquoi, des discussions ont été entreprises avec le LPED afin de réaliser le diagnostic territorial de certaines zones d'intervention du PADEC, en particulier dans certaines zones rurales du Pool fortement touchées par les conflits et qui, jusqu'à présent ont peu bénéficié des programmes de reconstruction, du fait de la persistance de l'insécurité.

2-Description de la mission de diagnostic territorial

L'intervention de l'Université de Provence et de son Laboratoire Population Environnement Développement (LPED, Unité mixte de recherche Université-IRD) a porté sur 7 districts où un protocole commun d'enquêtes, de traitement des données et de cartographie a été mis en place, sous la direction d'E.Dorier (géographe, professeure à l'Université de Provence) et d'H.Mazurek (agronome et géographe, chercheur à l'IRD), tous deux membres du LPED. Un partenariat avec l'université Marien Ngouabi a spécifiquement porté sur les questions agricoles (Y.Ofouémé Berton, géographe, Maître de Conférence).

1 Extrait des Termes de Références de la Mission

Les enquêtes (janvier-avril 2011) et leurs traitements (mai-juin 2011) ont été menées de manière simultanée et coordonnée par plusieurs sous-équipes de chercheurs, de praticiens du développement et d'étudiants stagiaires.

- enquêtes participatives conduites dans les chefs lieux ainsi que des échantillons de localités des districts de Kindamba, Mayama, Vinza, Kimba, Kingoué, Zanaga et Lékana

- mise en place d'un SIG (bases de données sectorielles géoréférencées, sous Mapinfo), conception d'une cartographie exclusive détaillée de localisation des zones ciblées et d'analyses thématiques à finalité opérationnelle pour les interventions du PADEC

- le rapport ci-dessous , qui concerne Zanaga, fait donc partie d'une ensemble de 7 rapports territoriaux associés à une cartographie originale conçue par le LPED à partir de sources de première main portant sur :

- le secteur routier et des transports
- le système de santé et l'accès aux soins
- l'habitat
- le secteur de l'éducation
- l'accès à l'eau potable et à l'énergie- l'activité économique et agricole
- le développement durable

Les 5 premiers chapitres de ce rapport concernent la réalisation d'un diagnostic multisectoriel :

La situation générale géographique et administrative du district ;

Le diagnostic des conditions de la voirie, des transports et de l'accessibilité des populations aux différents centres du territoire;

L'activité économique et agricole ;

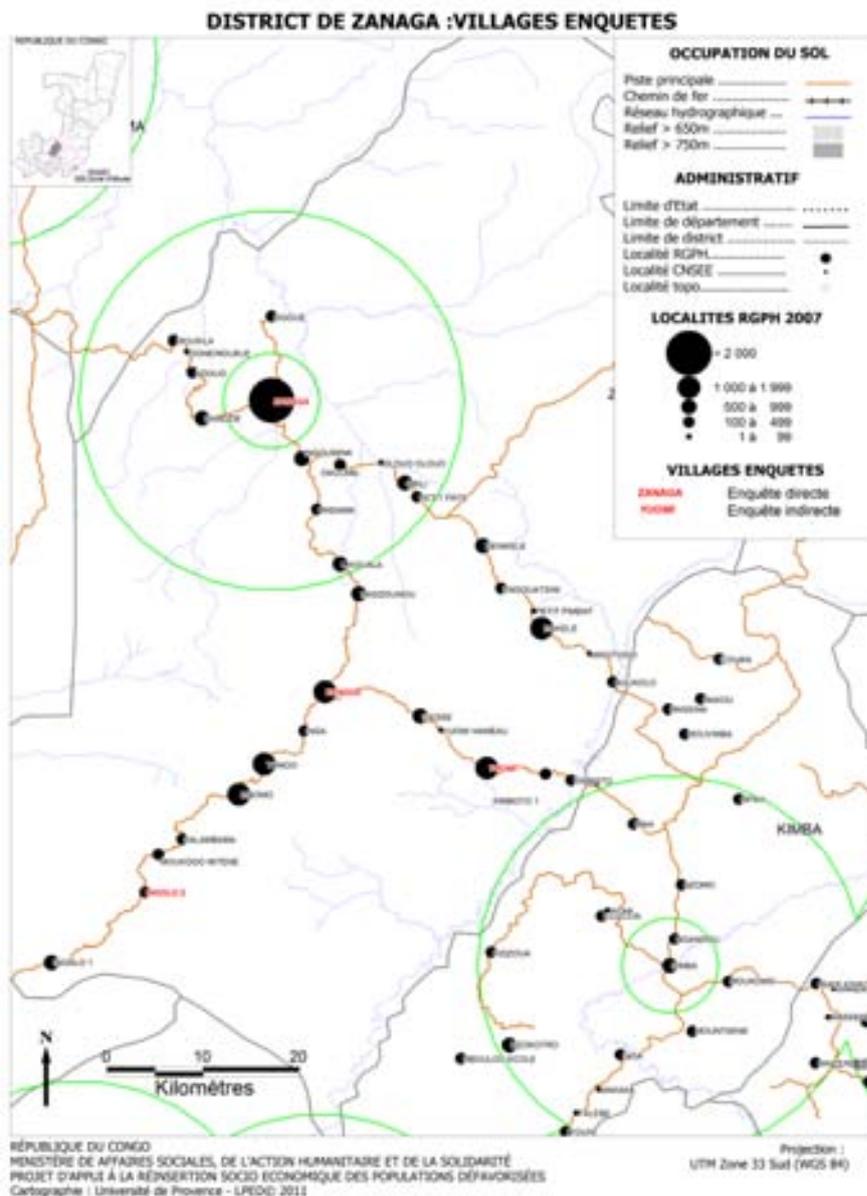
L'accès aux services essentiels ;

Les problèmes liés au développement local.

Le dernier chapitre a pour objectif de déterminer les actions prioritaires et complémentaires à mener dans le cadre du futur projet PADEC afin de contribuer au développement humain durable de chaque district.

Introduction

Le district de Zanaga est un district qui, par rapport aux autres districts de la zone du PADEC, a des enjeux particuliers. En effet, s'il était jusqu'à récemment extrêmement enclavé, il est au cœur de nouvelles dynamiques qui sont amenées à le transformer radicalement, du moins sur une partie de son territoire. Une route goudronnée est en train d'y être construite, qui désenclavera sa partie Sud ; et une société minière, Zanaga Iron Ore, qui devrait d'ici quelques années exploiter le fer dans les districts voisins de Komono et Bambama, est susceptible d'entraîner aménagements, emplois et surtout d'ouvrir le marché agricole et le commerce dans cette région dont les activités sont habituellement tournées vers la forêt. Ce désenclavement partiel (il ne concerne que l'axe Sibiti-Zanaga, mais c'est l'axe le plus peuplé) permet d'ores et déjà à des projets nationaux financés par les instances mondiales de s'impliquer, bien qu'encore modestement, dans la région.



Cette étude a été réalisée à l'aide de recherches bibliographiques et d'enquêtes de terrain réalisées en janvier 2011. Il s'agit d'enquêtes directes dans les villages de Zanaga, Ingolo 2 et Kengué, et d'enquête indirecte en ce qui concerne le village de Yuomi (cf le compte rendu du travail de terrain, annexe 1).

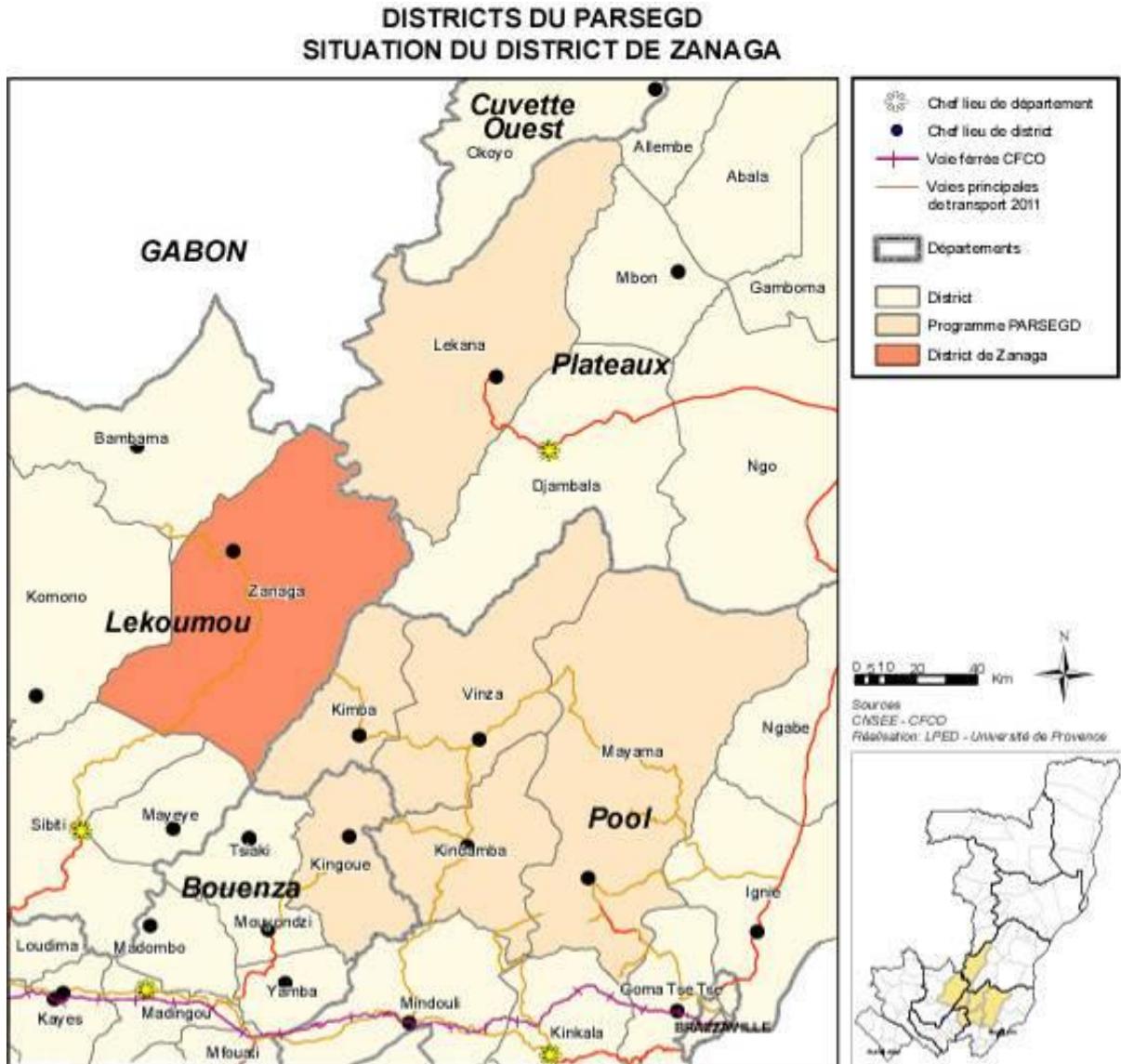
Ce travail s'appuie également sur une expérience, des enquêtes de terrain et des entretiens réalisés dans les Pays du Niari (y compris dans le district de Zanaga) par M. Joncheray de janvier à juillet 2009 et de mars à août 2010.

Carte 1: Localisation des villages enquêtés par la mission PADEC dans le district de Zanaga en 2011.

1 - Contexte général du District

1-1 Situation et milieu

1-1-1 Situation



Carte 2: Situation du district de Zanaga

Le district de Zanaga fait partie du département de la Lékoumou. D'une superficie de presque 6000km², c'est le plus grand, avec le district de Mayama, des districts de la zone PADEC, et c'est le plus grand de l'ensemble des pays du Niari, dont il constitue l'extrémité Nord-Est.

Il est limité au Nord par la frontière avec le Gabon, mais sans accès carrossable, et le département des Plateaux (districts de Lékana et Djambala), joint par une ancienne piste, peu fréquentée. A l'Est, la rivière Bouenza (aussi appelée Lali) marque la frontière avec le département du Pool (district de Kimba). Deux axes permettent de le joindre, mais ces derniers sont peu fréquentés du fait de

l'absence d'ouvrage d'art sur la rivière. Au Sud et à l'Ouest, le district de Zanaga est voisin des 4 autres districts de la Lékoumou, à savoir Mayéyé au Sud Est, Sibiti au Sud, Komono au Sud Ouest et Bambama au Nord Ouest. C'est par le Sud et le district de Sibiti que se fait l'essentiel des échanges du district de Zanaga.

Il est à noter que la rive Nord du fleuve Ogooué est quasiment inaccessible ; elle ne comprend aucun village. Actuellement, on ne peut traverser le fleuve que par le pont en lianes d'Ogooué (photo 1). Il existe un ancien pont de la Socobois vers Mawéné (district de Bambama), à réhabiliter (peut-être prochainement par une entreprise forestière ; voir 3-2-3).



Photo 1: Le pont en lianes de l'Ogooué (cliché MJ 2010)

1-1-2 Relief, hydrographie et occupation du sol

Un massif forestier

Le district de Zanaga, bien étudié par des travaux de recherche de l'ORSTOM, (Quinze ans de travaux et de recherches dans les pays du Niari, 1965), constitue la partie orientale du massif forestier du Chaillu. Le relief y est partout supérieur à 500m. C'est pour l'essentiel un massif granitique couvert de forêt ombrophile équatoriale, sauf dans sa partie Nord Est où l'on se trouve en présence d'une partie sableuse à savane, faisant partie de l'ensemble des plateaux Batékés. La limite entre la forêt dense et la savane suit la rivière Ogooué au Nord, puis la rivière Bouenza à l'Est.

Une région soumise au « climat gabonais »

Le climat de cette partie du massif du Chaillu s'apparente au climat du Sud du Gabon, appelé « climat gabonais ». C'est une variété du climat guinéen forestier. Il est caractérisé par une longue saison sèche, de mai à septembre, et par une forte pluviométrie (entre 1600 et 2200 mm de précipitations/an), localisée pendant une saison des pluies comprenant deux maxima de pluviométrie, en octobre-novembre et mars-avril. (BOISSEZON P. de., GRAS F. 1979, ORSTOM, 1965 et FAO, 1981). La température y est relativement constante, elle oscille entre 24 et 25° pendant la saison pluvieuse, et entre 20-22° pendant la saison sèche, qui connaît des minimas la nuit pouvant atteindre 15°. Cette saison dite sèche et froide se caractérise également par une nébulosité importante et une faible insolation.

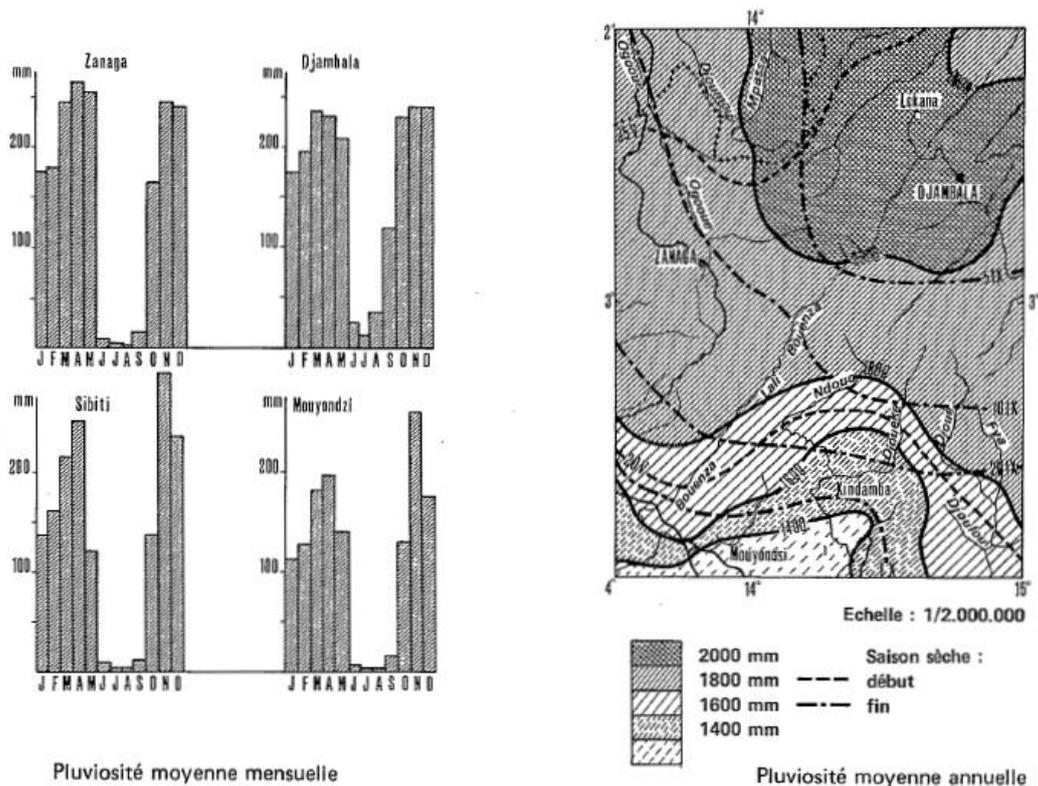


Figure 1: Extrait de BOISSEZON P. de., GRAS F., 1979, *Notice explicative de la carte pédologique SIBITI-EST no 44 République du Congo Brazzaville à 1/500 000*, ORSTOM, p.6.

L'importance de la forêt tient à l'abondance de l'eau et la qualité des sols.

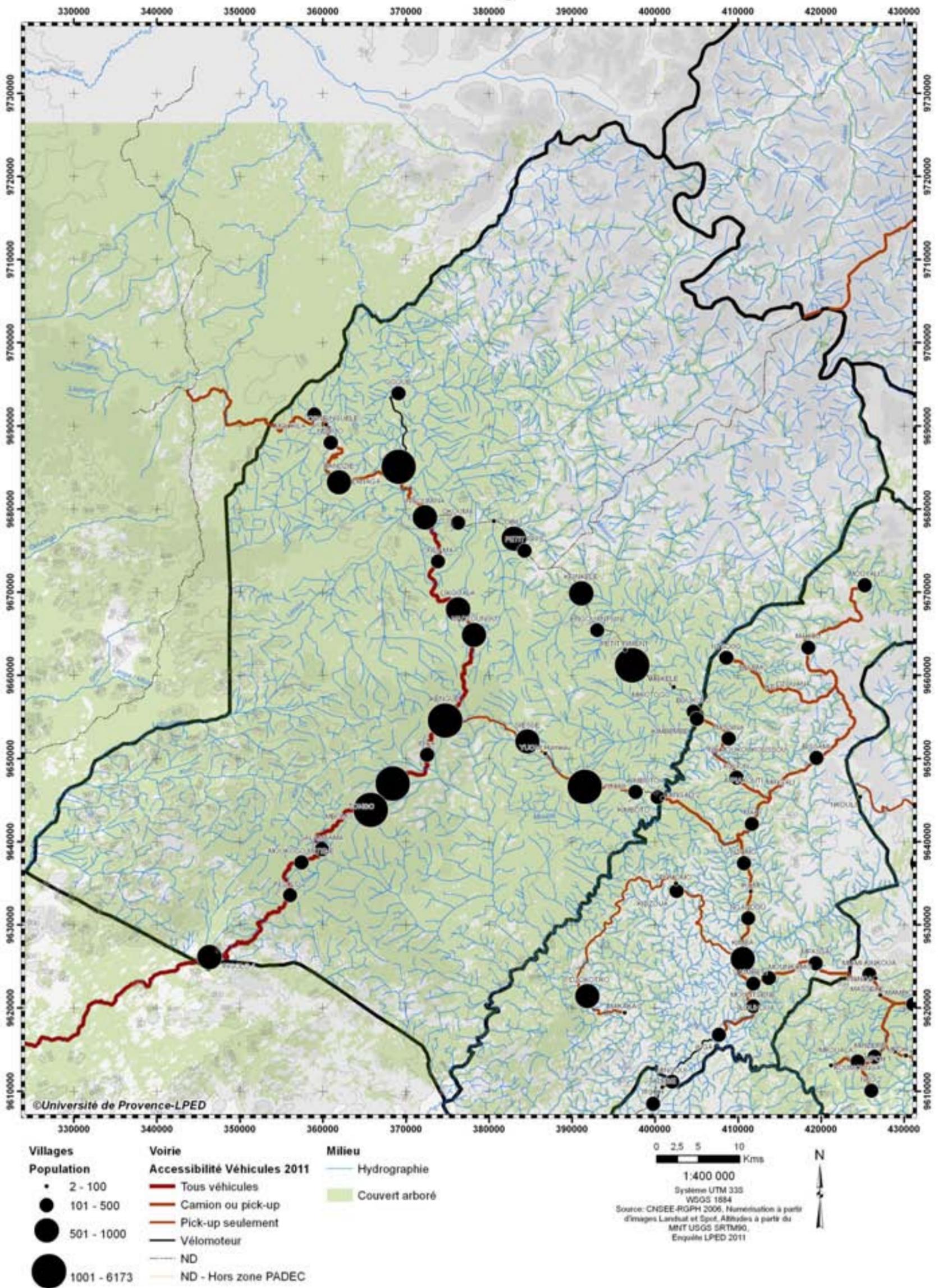
Le district, « véritable château d'eau » (Ministère du Plan/PROMOCI, 1982) est constitué de deux bassins versants, celui de l'Ogooué au Nord-Ouest et celui de la Bouenza (affluent du Niari) dans le reste du district. En réalité, ces deux cours d'eau, auxquels il faut adjoindre la Létili, coulent en périphérie de la région. Le cœur du district est parcouru de rivières moins importantes, telles la Lékoumou, la Djoueli ou la Dzouilou. Ces rivières ont des vallées alluviales réduites et faiblement encaissées. Le débit de ces rivières est important même en période d'étiage.

Les sols sont des sols jaunes ferralitiques épais, argilo-sableux ou sablo argileux, riches en humus, et présentent une bonne capacité de rétention en eau. Cependant, ce sont des sols pauvres chimiquement et leur seule richesse est la matière organique. « Physiquement, à part les sols sableux des plateaux Batékés, trop fragiles, ils présentent de bonnes caractéristiques mais il ne faut pas les brutaliser » (Ministère du Plan/PROMOCI, 1982, p5).

Possibilités de mise en valeur

L'existence d'un « climat gabonais » caractérisé par une certaine uniformité des températures, une pluviométrie importante avec une alternance d'une saison pluvieuse et chaude et d'une saison sèche en réalité relativement humide, ainsi que la présence de sols forestiers profonds, riches en humus, fait que, si les sols sont bien alimentés en eau, le district de Zanaga est globalement adapté à la culture à condition de ménager les sols et de les améliorer, « car les cultures répétées conduisent en surface à la formation d'une couche à structure très poreuse. » (Ministère du Plan/PROMOCI, 1982, p 61 et 121).

District de Zanaga



Carte 3 : Occupation du sol du district de Zanaga

1-2 Dynamiques historiques et sociales

1-2-1 Un peuplement ancien

Le district de Zanaga est un des plus vastes de ceux qui ont été retenus pour le projet PADEC (seul Mayama est plus grand).

SUPERFICIE	5 915 km ²
Population district 2007 RGPH validé	16 649 habitants
Densité/ hab/km ² 2007	2,81 hab/km ²



Longtemps district le moins peuplé de la région en raison de l'importance de ses forêts, Zanaga est dans les années 1960-1990 une zone répulsive, avec un solde migratoire négatif, lié aux jeunes qui émigrent à Pointe-Noire, Brazzaville, le long du couloir du CFCO et du chemin de fer de la Comilog ou vers le Gabon (ORSTOM, 1965 et Ministère du Plan/PROMOCI, 1982). Cependant ce district connaît à l'heure actuelle un regain démographique, tout relatif puisque avec une densité moyenne de 2.8 hab/km², on se situe quand même dans un espace rural très peuplé.

Carte 4: Densité de population 2007

Situation administrative

Le district de Zanaga est un district ancien ; Zanaga Poste est constitué chef lieu de subdivision en 1933 (dans la circonscription de la Bouenza-Louéssé puis en 1934 dans le département du Niari-Ogooué). En 1950 émergent de nouvelles circonscriptions administratives, les « régions », et Zanaga est promu chef-lieu d'un district de la région Niari ; le territoire de ce district correspond globalement au district actuel, mais il comprenait également l'actuel district de Bambama. Le changement

régional suivant (création de la Bouenza-Louéssé en 1960), n'a guère d'influence sur la circonscription de Zanaga qui reste sous-préfecture dans ses limites de 1950. Par contre, la création de la Préfecture de la Létili en 1964 lance Zanaga comme préfecture alors même qu'elle ampute Bambama à la sous-préfecture de Zanaga, Bambama étant promu au rang de sous-préfecture (Sautter, 1966). C'est lors de la nouvelle réforme administrative de 1969 qu'est créée la Lékoumou telle que nous la connaissons actuellement, et c'est à ce moment là que Zanaga est rétrogradée pour obtenir le statut actuel de sous-préfecture (Ziavoula, 2005).

L'opération villages-centres

Le district de Zanaga devait être fortement restructuré lors de l'opération villages centres (plan quinquennal 1982-1986) : ce projet villages-centres avait été l'expression de la politique de la reconquête du territoire national par le milieu rural. Cette opération devait constituer la base d'une armature urbaine comprenant les niveaux hiérarchiques suivants : les villages-centres, les centres ruraux, les centres urbains secondaires, les centres urbains primaires et les métropoles. Du fait de la crise économique et financière intervenue en 1985, cet embryon de structuration de l'espace rural n'est pas allé à son terme (Ministère du Plan/ PROMOCI, 1982 ; Guichaoua et al, 1989).

A Zanaga, 5 villages centres (MAKELE, OBILI, YUOMI, KENGUE et MBOMO) ont été choisis pour servir de lieux privilégiés de la pénétration et de la diffusion des techniques agricoles modernisées. Ils devaient être dotés de :

- un groupe électrogène, une poste de transformation ou une microcentrale
- un puits et une borne-fontaine
- une école primaire à cycle complet, avec logement des maîtres
- un dispensaire avec logement de l'infirmier
- un centre de vulgarisation comprenant un logement, une parcelle de démonstration, un petit hangar de stockage
- un marché hebdomadaire ou bimensuel
- une salle polyvalente
- une surface de sport,
- une boutique gérée par un villageois ou une coopérative.

Chaque village-centre était conçu pour rayonner sur environ dix villages satellites situés au maximum à 10 km de celui-ci et abritant de 2000 à 3000 habitants.

Les centres ruraux (Zanaga et Mbomo) constituaient l'échelon supérieur de ce maillage, ils devaient servir d'articulation entre monde rural et monde urbain.

Cette opération a donné lieu à des enquêtes approfondies du 'pays rural', mais n'a pas donné lieu à des opérations d'aménagement réelles.

Au titre de l'opération village centre, il a été construit dans le district de Zanaga : une école à Kengué et une à Mbomo ; les dispensaires de Yuomi et Obili ; la maternité de Makélé.

Une importante population autochtone

Les pygmées représentaient dans les années 1980, selon les enquêtes du Ministère du Plan/ PROMOCI, environ 10% de l'ensemble de la population de la Lékoumou, mais ils sont plus nombreux dans les parties forestières du Nord du département et donc à Zanaga. Cette étude signale qu'ils sont en forte proportion dans certains villages entre Kengue et Ingolo 2 où ils peuvent représenter jusqu'à 50% de la population (à Salambama par exemple).

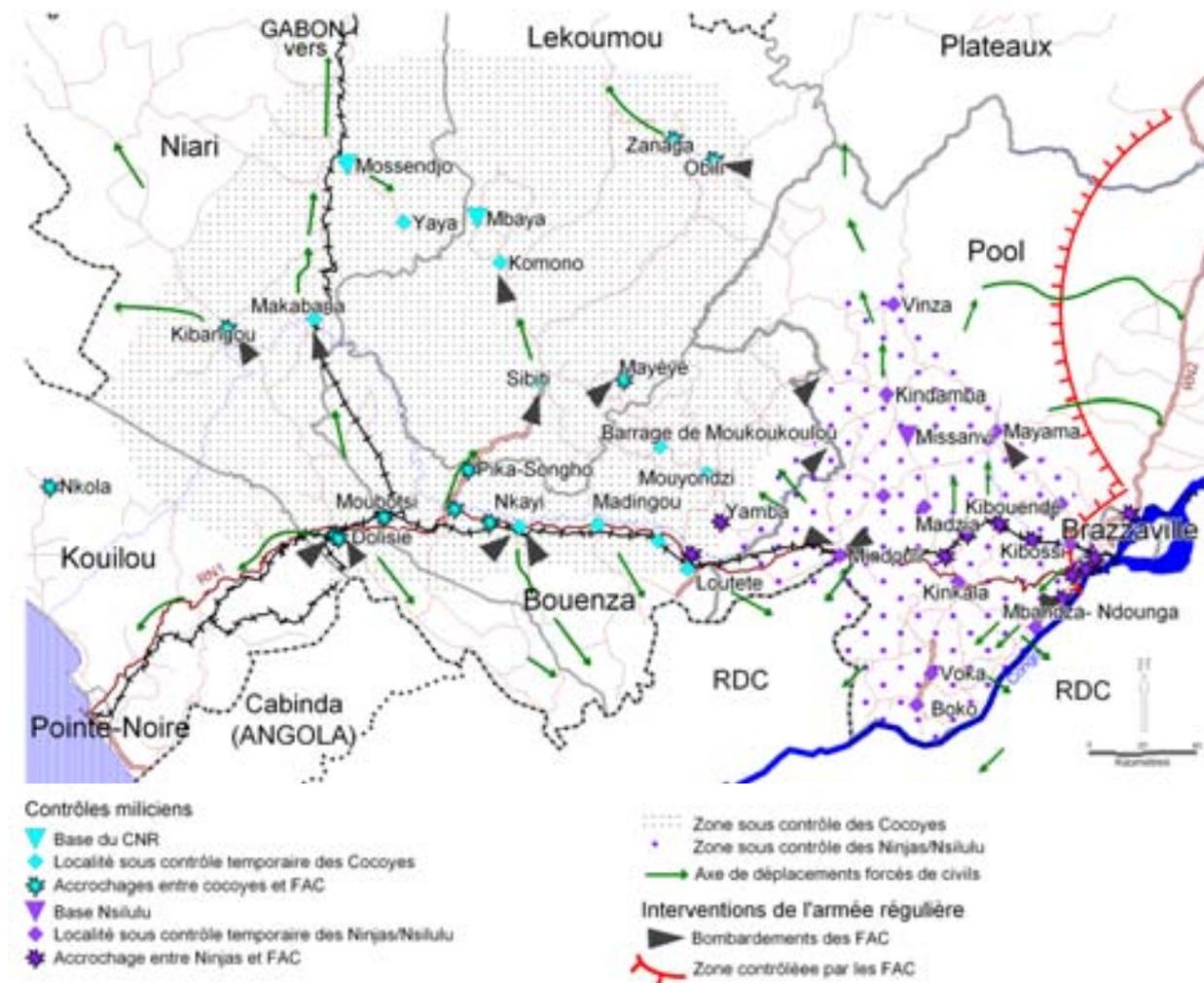
Ce fait est toujours d'actualité en 2011, il est confirmé par exemple par le chef de village d'Ingolo 2. Leur présence nombreuse est visible dans les villages, où ils habitent systématiquement les quartiers périphériques. Leur mode de vie non sédentaire a des conséquences sur certains aspects de la vie

sociale, comme l'éducation, puisqu'ils fréquentent moins les écoles. Certaines activités leurs sont plus spécifiques comme la cueillette du Mfoumbou ou la chasse, même si de plus en plus de bantous les pratiquent.

1-2-2 Le district dans les conflits

Le district de Zanaga a été inégalement touché par les conflits².

En 1997, le district a été épargné, du fait de son éloignement des grands centres urbains et notamment de Brazzaville. Il a pu y avoir des mouvements de refuge de la population, mais sans grandes incidences pour le district.



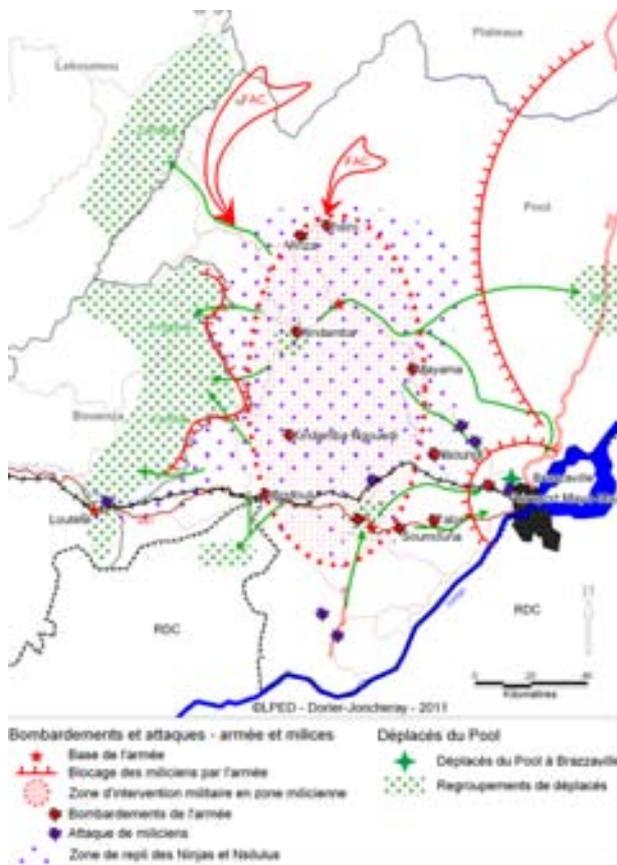
Carte 5 : Les conflits au Sud du Congo, 1998-1999.

Les plus gros impacts des conflits, du moins dans la mémoire collective, concerne la partie Nord du district qui a été touchée à la fin de la guerre de 1998-1999 (carte 5), lorsqu'en septembre 1999, les FAC tentent de prendre à revers le mouvement « rebelle ». L'armée cherche alors à attaquer les milices Cocoyes stationnées à Sibiti et Komono, les hauts lieux du CNR (conseil national de la

2 Entretiens PADEC 2011 et entretiens M. Joncheray 2009 et 2010.

résistance) dans les Pays du Niari, en prenant les Cocoyes à revers, c'est-à-dire en passant par les Plateaux. Mais ces derniers vinrent les arrêter, il y eut notamment des affrontements à Obili (Est de Zanaga), et Zanaga. Ainsi, à Zanaga, comme dans toute la partie Nord du district, le passage de l'armée, des milices et la proximité des combats a poussé la totalité de la population à fuir. Les populations qui ont dû fuir sont parties dans des campements dans les champs ou dans la forêt. Les entretiens réalisés mentionnent notamment préparation préventive de « hangars » en forêts, constitués de réserves de nourriture. Le ravitaillement en sel, savons, médicaments, se faisait par le Gabon. A Ingolo 2 par contre, comme dans toute la partie Sud du district, les villages ont été relativement épargnés.

Le passage des armées et des milices a donné lieu à des pillages, vol du bétail, destruction des infrastructures, et perte des archives (à la sous-préfecture).



Carte 6 : Pendant la guerre du Pool de 2002-2003, des déplacés se réfugient à Zanaga

Situation des ex-combattants

Les ex-combattants sont nombreux dans le district, au chef lieu comme dans les villages, mais ils ne posent pas de problèmes de sécurité. Tous ont été « auto-démobilisés », c'est-à-dire qu'ils sont rentrés chez eux avec leurs armes et sont intégrés dans la vie rurale.



Photo 2: Stèle de la paix au centre de Zanaga

Le PNDDR (Programme National de Désarmement, Démobilisation et Réinsertion), mis en œuvre par le Haut commissariat à la réinsertion des ex-combattants entre 2006 et 2009, est intervenu dans ce département pour financer des microprojets permettant de rendre actifs ces ex-combattants. Nous ne disposons, avec le *Rapport d'achèvement du programme national de désarmement démobilisation et réinsertion* de juin 2009, que de chiffres concernant l'ensemble du département de la Lékoumou (PNDDR, 2009), mais un entretien de juin 2009 avec le responsable du PNDDR Lékoumou à Sibiti nous permet d'approfondir ces informations³.

Il y a eu 2679 ex-combattants identifiés dans la Lékoumou, mais seuls 2 138 ont été sélectionnés pour recevoir des aides à la réinsertion. Chaque bénéficiaire a du recevoir 200000 FCFA en deux tranches, mais tous n'ont pas perçu la seconde tranche.

Dans le district de Zanaga, 255 ex-combattants ont été bénéficiaires de cette aide à la réinsertion, dont 13 femmes.

Cet argent a été versé en échange de l'élaboration de microprojets mis en œuvre le plus souvent par des groupements d'ex-combattants (sur demande du PNDDR). Ces projets tournaient essentiellement autour de l'élevage (66% ; données sur l'ensemble de la Lékoumou). Les autres activités représentées sont : le petit commerce (20%), l'agriculture (11%), la pisciculture (1%), et de manière anecdotique la pêche artisanale (<1%), le sciage (<1%, 20 ex-combattants), la vannerie et la coiffure (1 ex-combattant à chaque fois). Il est à noter qu'en ce qui concerne la pêche artisanale, cela est spécifique au district de Zanaga, et cela ne concerne que 13 pêcheurs réunis dans deux microprojets de pêche sur la rivière Ogooué.

En outre, une opération de réhabilitation des bâtiments du CEG a été réalisée via un marché du PNDDR (approche HIMO, les ex-combattants étant payés pour entreprendre la réhabilitation). Il s'agissait de refaire les charpente, toiture, maçonnerie, peinture et menuiserie du collège de Zanaga (cf. avis de sollicitation de manifestation d'intérêt, la semaine Africaine, 1^{er} juillet 2008)

³ Entretien de M. Joncheray daté du 24 juin 2009.



Photo 3: Le collège Edouard MICKEMY de Zanaga réhabilité par les ex-combattants

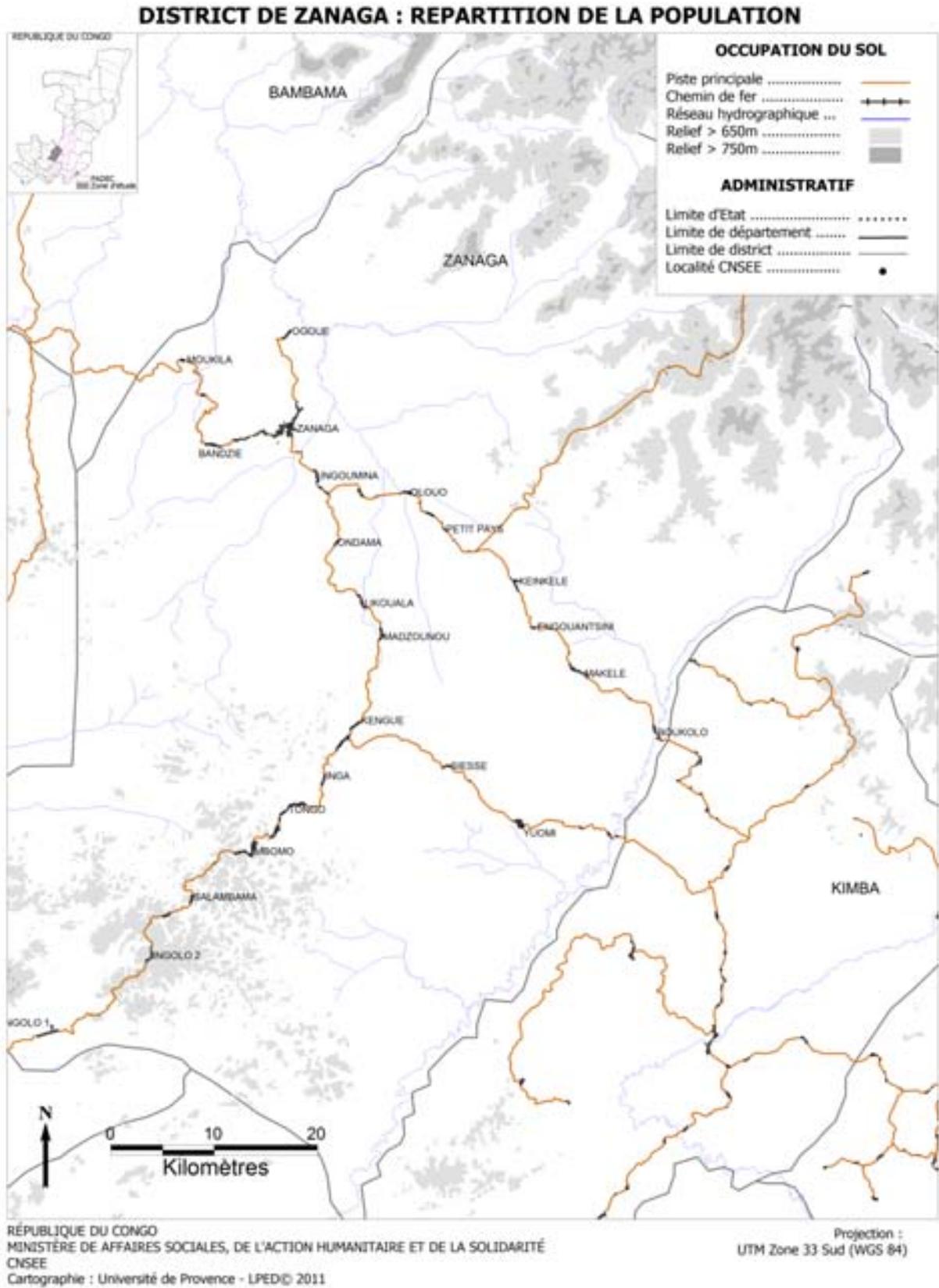
1-2-3 Distribution spatiale de la population

La distribution spatiale de la population est extrêmement spécifique, puisque la population se regroupe dans des villages-rues, extrêmement concentrés, le long des axes de communication (carte 7).

Le district de Zanaga comporte :

1981 (Ministère du Plan/PROMOCI, 1982)	Recensement 2003 (DDA-L, 2008)	RGPH 2007
31 villages	4 quartiers et 27 villages	33 villages en 2007

De nouveaux villages apparaissent cependant (différence entre le recensement de 1996 et celui de 2007): doublement de Kimbotto et Yuomi (à l'Est) : apparition de « Kimbotto 1 » (102 hab) et de « Yuomi Hameau » (20 hab). Apparition également des villages de Mikotogo (Est) : 25 habitants ; « Petit Pays », 108 hab ; Ognenguele (NO), 10 hab.



Carte 7 : Répartition spatiale de la population à Zanaga

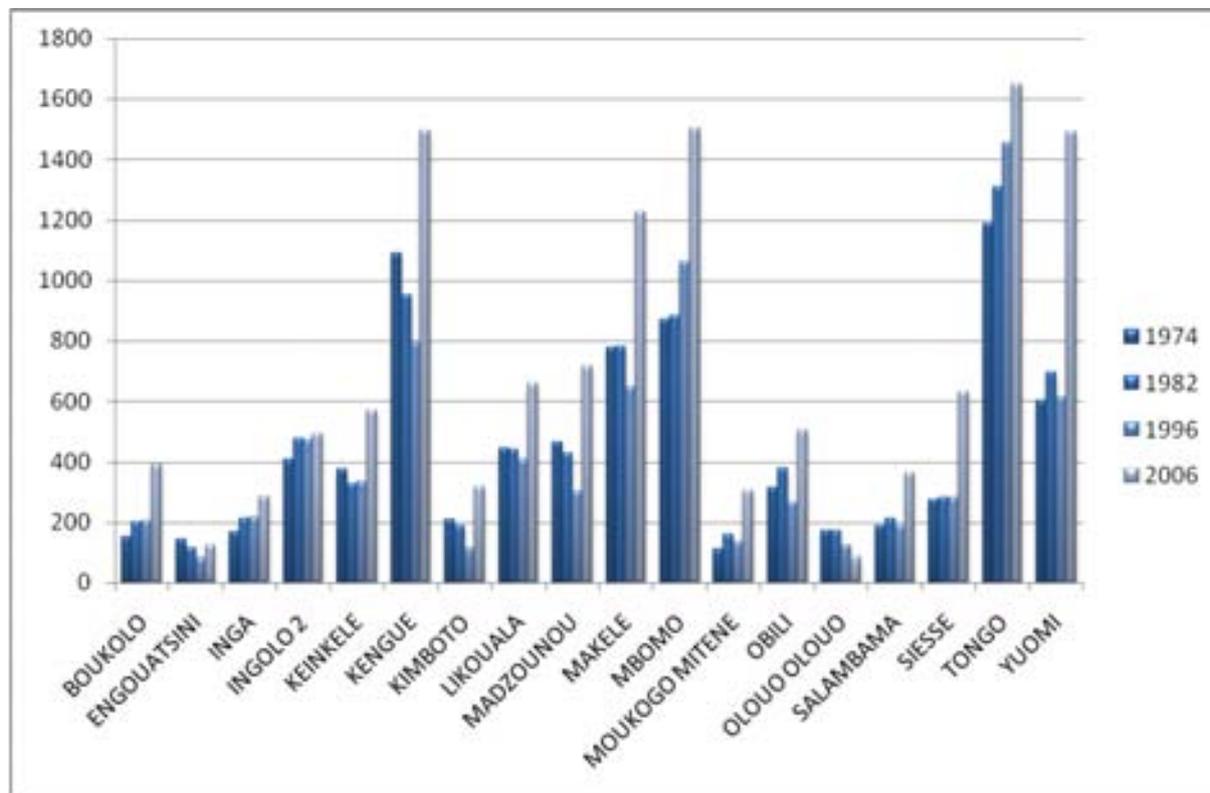
Population des localités :

Figure 2: Evolution du nombre d'habitants des villages ruraux du « pays rural de Zanaga⁴ ».

La population du district a fortement progressé entre 1996 et 2006, renversant ainsi la tendance qui était au délaissement de cette zone⁵. Cela semble contradictoire avec la fuite de certaines populations pendant les guerres, évoquées lors des entretiens. Cependant, le district étant une zone de forêts, il est possible que la fonction de refuge ait été la plus importante ; et avec la forte croissance des activités économiques depuis les années 2005, la région présente de nouveau un profil migratoire attractif.

La figure 2 montre cependant que tout le district de Zanaga n'est pas attractif de la même manière. Les petits villages proches de grands villages ont tendance à se faire haper par ces derniers, accroissant la tendance au regroupement amorcée depuis des années (village d'Ingouatsini vers Makélé, d'Inga vers Kengué, Oluo vers Obili et surtout Zanaga). De même, Ingolo 2 ainsi que les villages du Sud du districts sont polarisés par Sibiti.

4 Source : Opération villages centres, Ministère du Plan/PROMOCI, 1982 ; RGPH 1996 et 2007.

5 Il convient cependant de prendre garde aux sources, il est parfois difficile de savoir si les données concernent le village centre ou seulement une localité d'un village donné.

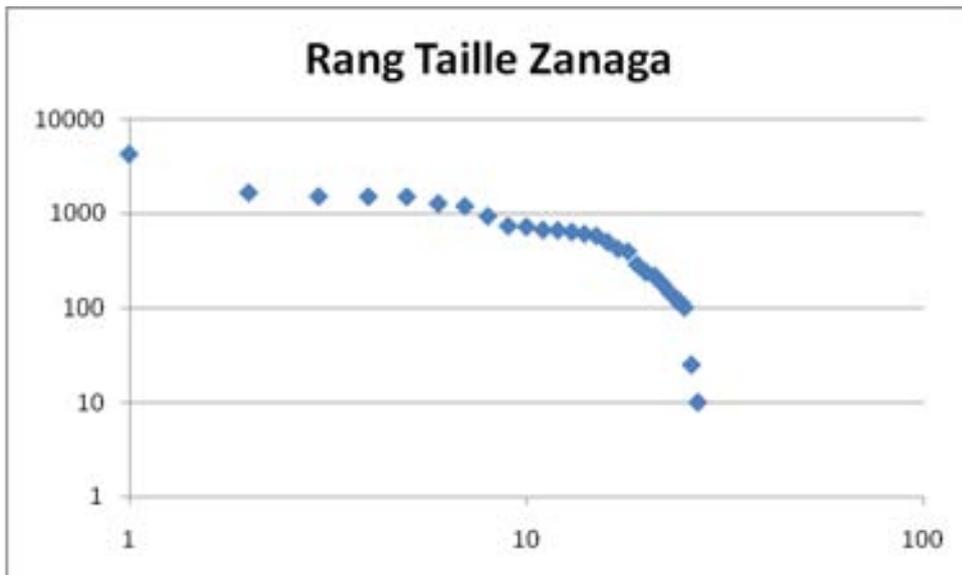


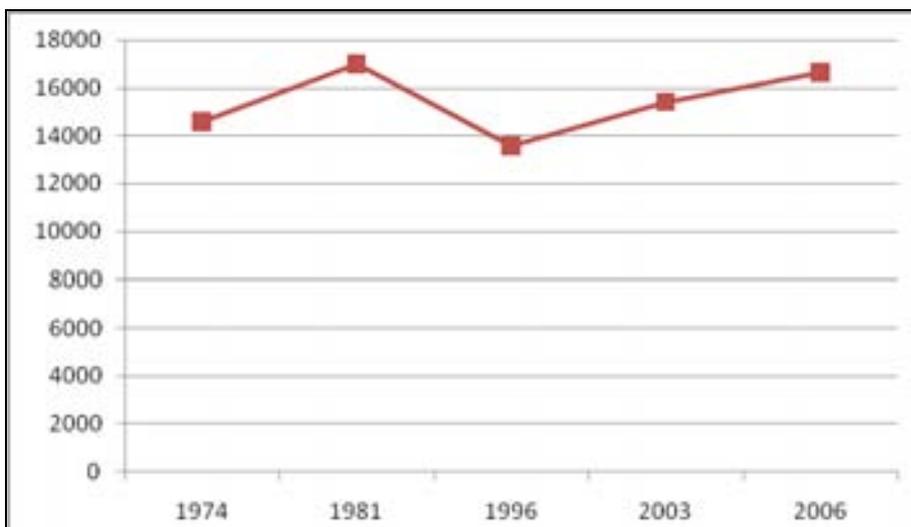
Figure 3 : Courbe rang-taille des localités du district de Zanaga.

La courbe rang-taille construite à partir de la population des villages administratifs (recensement 2007) montre une structure particulière :

- Un centre se démarque clairement, Zanaga Poste, avec 4240 habitants recensés.
- Suivent 6 centres de plus de 1000 habitants, Mbomo, Tongo, Kengue, Yuomi, Makele et Ingoumina
- La décroissance en taille des localités suivantes présente une forte cohérence, à deux exceptions près : Boukolo et Moukila, qui sont deux villages en situation de frontière avec d'autres districts.

1-2-4 Evolution démographique

Nombre d'habitants du district :



1974	14 589 hab
1981	17 017 hab
1996	13 592 hab
2003	15 430 hab
2007	16 649 hab

Figure 4: Evolution du nombre d'habitants du district de Zanaga

Nous pouvons constater la diminution du nombre d'habitants de ce district avant la période des conflits et une croissance récente qui est due majoritairement à la croissance démographique de la population. Il est probable qu'actuellement le solde migratoire soit très positif, mais il n'est encore pas mesurable⁶.

Les projections du DSRP (Rapport des consultations participatives sur la pauvreté, Lékoumou, 2006) signalent une baisse de la population pendant et juste après les conflits ; cependant il semblerait que la reprise démographique, sans être très forte, ait été plus rapide que celle mentionnée par le DSRP (cf confrontation des deux chiffres de 2003).

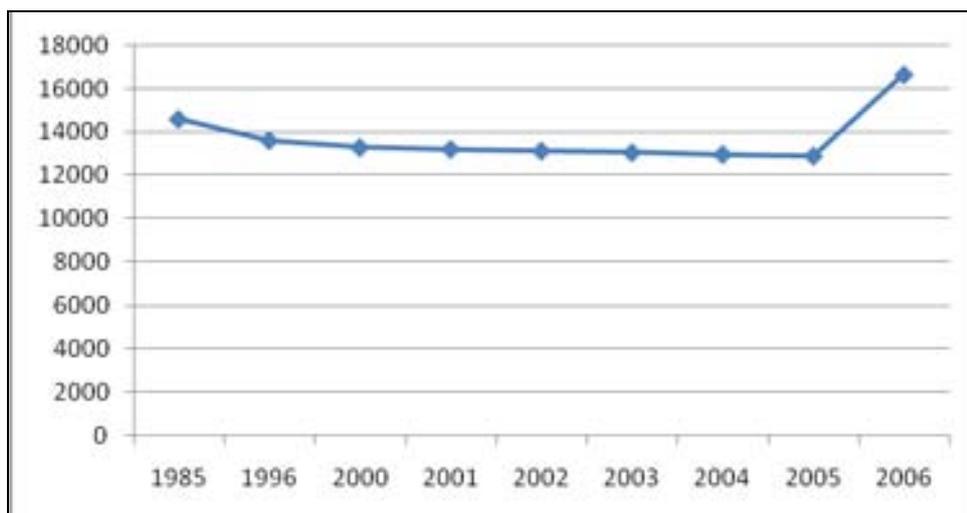
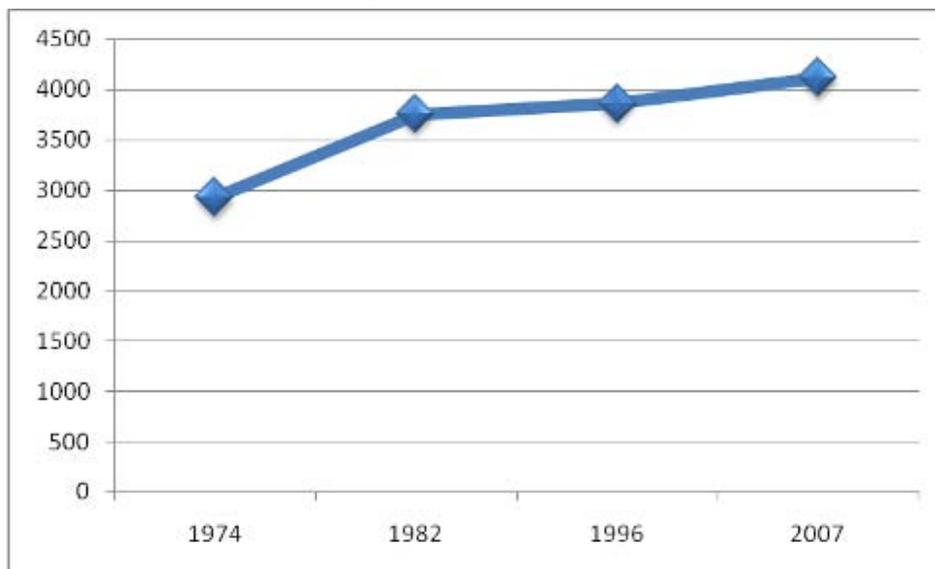


Figure 5: Evolution de la population du district de Zanaga selon les projections du DSRP

Population du chef-lieu (Zanaga Poste):



1974	2925 hab
1981	3758 hab
1996	3860 hab
2007	4117 hab

Figure 6: Evolution du nombre d'habitants au chef-lieu (Zanaga).

⁶ Chiffres de population issus de : RGPH 1974, Ministère du Plan/ PROMOCI, 1982, RGPH provisoire 1996, recensement administratif 2003 (DDA-L, 2008), RGPH 2007.

Ce graphique montre qu'après une période de stagnation (concomitante au solde négatif enregistré dans les petites localités), la reprise démographique semble s'être réamorcée dans le chef-lieu. Mais il n'est pas possible de voir si la période 1996-2007 a connu une diminution puis une hausse de la population, ou si la croissance démographique a été régulière.

La pyramide des âges

La pyramide des âges du district de Zanaga (d'après le RGPH 2007) montre un profil relativement classique pour un pays en développement, dans lequel la forte croissance démographique explique l'élargissement de la pyramide à la base.

Cependant, on peut noter 3 anomalies :

- 1 : une plus forte présence des hommes de 30-40 ans. Ceci pourrait être lié à la classe des fonctionnaires, souvent de sexe masculin, présents dans le district.
- 2 : un creux dans la classe d'âge des hommes de 25-29 ans : ceci pourrait correspondre à la génération des ex-combattants, souvent partis à la ville (Sibiti ou Brazzaville) pour obtenir des aides destinées aux ex-combattants (de type PNDDR), ou bien décédés lors des conflits.
- 3 : un creux chez les femmes de 15 à 19 ans.

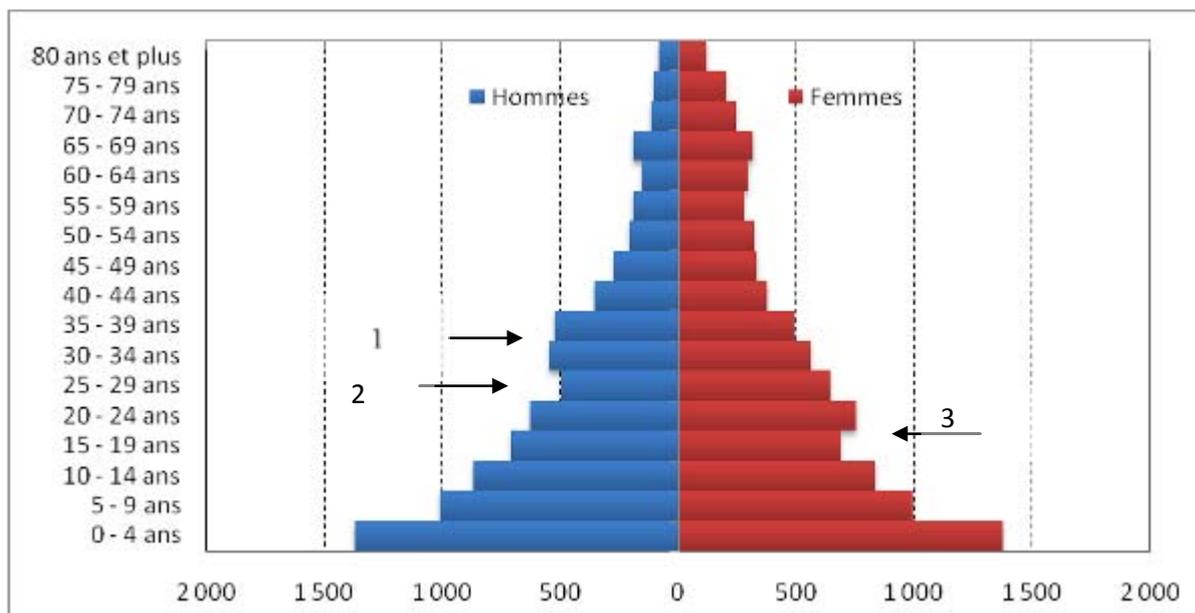


Figure 7 : Pyramide des âges du district de Zanaga (RGPH 2007)

On remarquera l'extrême régularité de la pyramide, à part les trois anomalies signalées, ainsi que le surnombre de femmes de 60-69 ans. De fait, et malgré les conflits, on ne remarque pas de déficit important chez les hommes. La pyramide est beaucoup plus irrégulière chez les femmes. La pyramide des âges de la Lékoumou (RGPH 1974) montrait au contraire une faible proportion des jeunes, (37, 8% de moins de 20 ans), un vieillissement de la population (+ de 60 ans = + de 10% de la pop), et le départ des actifs de 20-35 ans. La situation à Zanaga semble donc s'être améliorée par rapport à ce recensement de 1974.

1-3 Encadrement administratif du territoire

1-3-1 Présence de l'Etat aujourd'hui

Le district de Zanaga comprend 10 fonctionnaires civils (hors enseignants et CSI) ainsi que deux agents officieux.

Outre les 3 personnes affectées à la sous-préfecture, le district comprend 1 agent payeur, trois inspecteurs (scolaire, jeunesse, EPS), un agent du service social, le chef du secteur agricole (déjà comptabilisé dans les agents de la sous préfecture), ainsi que les enseignants et acteurs du secteur de santé. Seuls ces derniers sont présents hors du chef lieu de district (Zanaga Poste)

Enfin, il faut compter sur la forte présence des forces de sécurité : 6 policiers au chef lieu, 3 policiers mentionnés à Kengué et sans doute d'autres dans le district, un détachement de l'armée, 4 gendarmes, et un agent des eaux et forêts au chef lieu.

Il faut noter le fait que le secteur agricole n'a guère les moyens de fonctionner. Le chef de secteur agricole (et seul agent du secteur agricole) est en même temps l'attaché économique du sous-préfet. Certains entretiens de localité (Kengué) mentionnent sa fermeture depuis les années 1970. La perception n'a pas de bâtiment.

L'encadrement de l'Etat dans ce district est donc minimal (tableau 1).

Fonction	Nb.	Fonction	Nb.
Administration SP	3+1 hors convention	personnel titulaire collège et lycée (détail dans rapport éducation)	~12 CMI-CETI 6 LEG – 4CEG (3Kengué, 1 Zanaga)
Secrétariat de la sous préfecture	1 hors convention	Personnel titulaire école primaire	37
Percepteur/agent payeur	1	Service social, CAS	1
Inspection scolaire	1	Secteur agricole	1 mais déjà mentionné dans la SP car il est attaché économique du SP.
Inspecteur instruction civique et jeunesse	1	Eaux et forêt	1
Inspecteur EPS	1	Personnel CSI	
Police	3	Armée, gendarmerie	1 détachement de l'armée, 4 gendarmes

Tableau 1: Les fonctionnaires du district de Zanaga.

1-3-2 Le chef lieu de district : Zanaga

Zanaga poste comprend 5 quartiers, dont un créé récemment (cf carte 8):

Le **quartier 1 Social** est le lieu où se localisent les administrations, le centre de santé, le marché. Tout au Sud, après un ravin, se situent le CEG et le lycée.



Photo 4: La zone administrative de Zanaga (photo MJ 2010)

On trouve dans le **quartier 2 Djoueli** les quelques commerces/boutiques « en dur », l'école Abélé et le préscolaire, l'église EEC. Il est bâti le long de la route menant vers Sibiti et on y trouve les véhicules permettant de s'y rendre (on ne peut pas à proprement parler de gare routière..). Plus loin dans la direction de Sibiti se trouve le CMI-CETI.

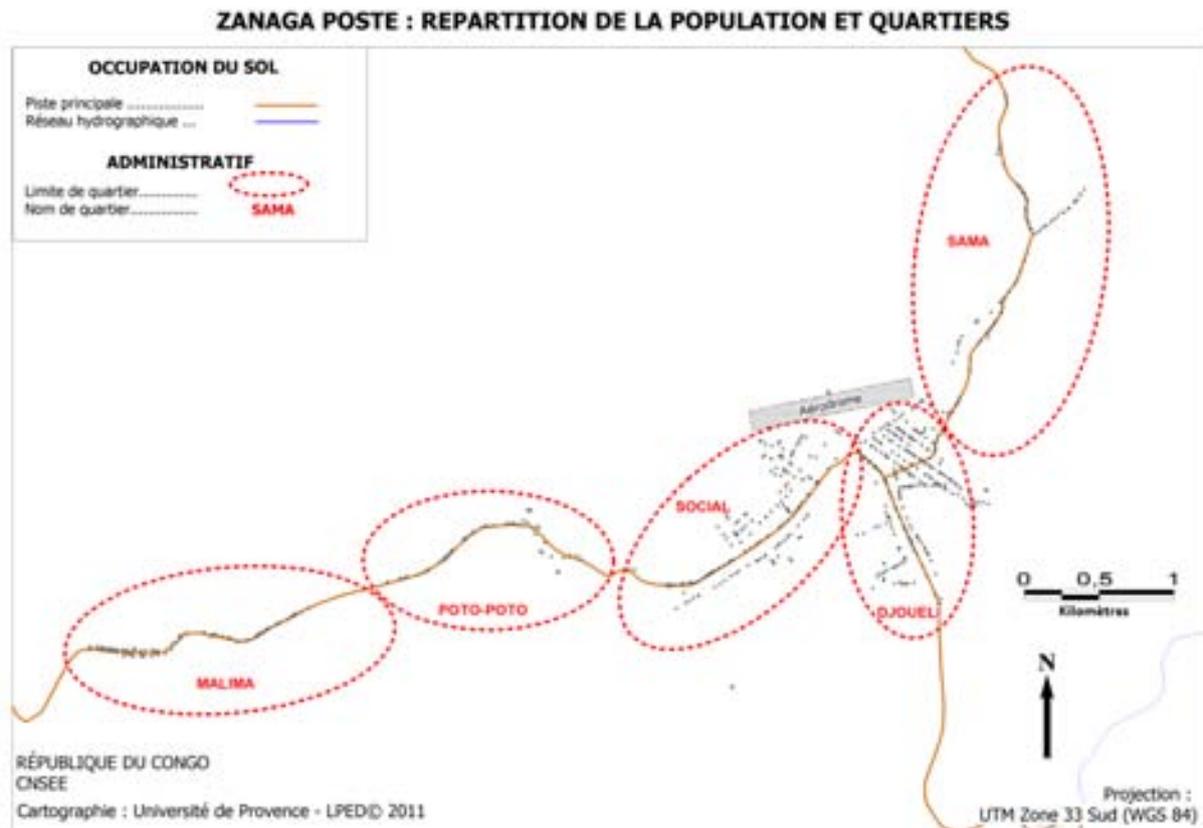
Le **quartier 3 Sama**, bâti sur la route vers Ogooué, le Pool et les Plateaux, est strictement résidentiel.

A l'Ouest, le **quartier 4 Potopoto** est situé à ½ heure à pieds de Zanaga Poste. Il est dynamisé autour du centre catholique Ste Odile (paroisse-école-dispensaire-auberge).



Photo 5 : Le centre multifonctionnel de Ste Odile, autour duquel s'organise le quartier 4 Poto-Poto (photos MJ 2009)

Le **quartier 5 Malima** n'était pas comptabilisé comme un quartier en 1996 ; il n'est pas non plus mentionné par le sous préfet en 2011 comme étant un quartier de la ville. Il est strictement résidentiel, mais comprend cependant une école primaire.



Carte 8 : Les quartiers de Zanaga Poste.

La localité connaît une extension le long des axes de communication, lié à un étalement important du fait d'un bâti lâche (sauf dans quelques rues de Djouéli), entrecoupé de zones de végétation et de cultures. Du Nord de Sama à l'Ouest de Malima, la localité fait près de 10 km de long, ce qui ne facilite pas les liaisons et la cohérence du village. Un ravin sépare l'axe principal du CEG-lycée (il fait partie du quartier social, vers le point isolé au sud de la zone sur la carte 8.), ce qui rend l'accès à cet établissement difficile et long pour les élèves comme les enseignants. Le lycée et CEG mais aussi le CEMI-CETI, situé au sud de Djouéli, sont excentrés.

Seuls les 2 quartiers centraux de Social et Djouéli vivent un peu, autour de l'intersection centrale, avec la présence du marché, des commerces et des administrations. Le passage de convois de MPD anime désormais la ville et l'ouverture de la route Zanaga Sibiti, qui permet la circulation des taxis, fait revivre les commerces et entraîne la construction de nouvelles auberges.

L'activité principale des habitants de Zanaga reste l'agriculture de subsistance, la vente de viande de brousse très prisée à Sibiti. Les fonctionnaires, peu nombreux, sont les seuls à disposer d'un revenu régulier. Cependant, ils sont largement tournés vers Sibiti en raison du manque d'animations du chef-lieu ; de plus, ils perçoivent pour la plupart leur salaire là-bas. Bien que l'agence de transfert d'argent national Horthy-Service, fermée en 2009, ait été remplacée par une agence Chardon Farrell en 2010, celle-ci bénéficie plus aux habitants du village, qui sont récepteurs des transferts ; elle marque donc la dépendance à la ville.



Photo 6 : Zanaga poste, au carrefour

Il n'y a à Zanaga ni électricité ni eau courante, malgré l'installation d'un réseau électrique autour des bâtiments administratifs ; mais celui-ci ne fonctionne que rarement en raison du manque de carburant et du coût de fonctionnement. Il est à la charge de la sous-préfecture.

L'aérodrome, réhabilité et entretenu grâce au financement de la société minière MPD, n'est plus utilisé depuis que celle-ci a construit son propre aérodrome à proximité de sa base vie de Léfoutou.

Si la vie quotidienne manque d'animation, la sécurité est assurée dans cette localité.

1-3-2 Les villes secondaires : une hétérogénéité de situations

Nous allons comparer les exemples de Kengué et Yuomi, deux villages de même taille (respectivement 1496 et 1492 habitants), soit les 4^e et 5^e villages en taille du district.

Kengué, une localité en déclin

Kengué, situé sur l'axe principal Zanaga Sibiti, et en situation de carrefour avec l'axe menant vers Kimboto-Kimba, bénéficie d'une localisation avantageuse, qui a été mise en valeur dans les années 1980. En effet, la localité est alors la seule du district bénéficiant d'un CEGP (collège d'enseignement général et professionnel), seul centre professionnel du district en 1982. (Ministère du Plan/PROMOCI, 1982, p.27).

Il y avait également à Kengué une usine de paddy, bâtie dans les années 60/70. Mais la culture du paddy a été abandonnée, suite à la désorganisation du système de production et de collecte de l'OCC. Les habitants affirment que s'il y avait un marché acheteur, la reprise de cette culture serait facile. Cependant, même pour l'autoconsommation, plus personne ne cultive le riz aujourd'hui à Kengué.



Photos 7: L'usine de paddy et le CSI de Kengué, de construction coloniale, montrent l'ancienne importance de la localité.

Kengué bénéficie également d'un CSI, mais peu fonctionnel (pas de dépôt pharmaceutique par exemple, pas de médecin ou d'IDE). Cela montre l'importance de la localité mais aussi ses difficultés,

nombreuses depuis la perte de son atout économique constitué autour de la culture du paddy. Les habitants mentionnent l'abandon de l'élevage, et il est vrai qu'il est de faible importance pour une localité aussi grande, en comparaison des autres localités du district (carte 12). Les exploitations agricoles diminueraient par manque de moyens.

Il ne reste finalement pour dynamiser le village que la présence du CEG (et de ses 3 fonctionnaires) et des nombreux élèves venus de l'ensemble du sud du district. Cependant, les mauvaises conditions d'accueil des élèves en détournent un certain nombre au profit de Sibiti. Et même si le village a bénéficié des projets IPHD7 (pour l'école et le CEG) et CICR8, dont il ne reste plus rien qu'un puits aménagé qui a fonctionné 2 ans avant que le mécanisme de pompage ne lâche, les habitants ont l'impression d'être abandonnés.

Yuomi, un village enclavé spécialisé dans l'élevage

Yuomi est situé à l'écart de la route Sibiti-Zanaga. Pour sortir du village, il faut se rendre à pied jusqu'à Kengué (4 heure de marche à pieds), pour ensuite prendre des taxis (2 heures de voiture jusqu'à Sibiti. Zanaga, qui n'est qu'à une heure de voiture de Kengué, n'est jamais fréquenté). L'axe vers le Pool est lui totalement bloqué par l'absence de bac sur la Bouenza et la fermeture des pistes de Kimba, qui permettraient un passage rapide vers Brazzaville.

Le voyage jusqu'à Kengué se fait régulièrement en l'absence de tout système de ravitaillement par véhicule, notamment pour aller recharger les téléphones portables à l'antenne réseau de Kengué. La recharge des téléphones portables par pile est également mentionné, ce qui est le signe d'un enclavement certain puisque ce système abime les téléphones ; on ne le trouve que loin des antennes réseau, et lorsque la recharge sur groupes électrogènes n'est pas possible, ici à cause des difficultés d'approvisionnement en carburant.

Kengué possède cependant un CSI et une école primaire, mais il n'y a aucun fonctionnaire pour les faire fonctionner (le directeur de l'école de Yomi est bénévole, et ce sont deux secouristes qui gèrent le CSI..). Le coût de l'école (paiement des 3 bénévoles) comme celui de la santé (consultations) figurent parmi les plus chers des structures enquêtées.

Cette zone n'a connu l'apport d'aucun projet de quelque sorte que ce soit. Mais les productions semblent abondantes et les productions de manioc et bananes nombreuses. Si l'autoconsommation est importante, les acheteurs de l'arachide viennent de Brazzaville ou Pointe-Noire et achètent directement sur place (7000F le sac).

Mais ce qui fait la spécificité de la zone, c'est la très forte importance de l'élevage, destiné à la vente. Ceux qui viennent acheter la viande viennent de Sibiti ou de Brazzaville. Cette localité, bien que fortement contrariée par son enclavement, semble donc être assez dynamique.

7 International Partnership for Human Development; Financé par l'USAID.

8 Comité International de la Croix-Rouge

2 – Transports et accessibilité

Le district de Zanaga a connu un très fort enclavement pendant des années ; district inaccessible du Nord de la Lékoumou, un département oublié, il fut un temps où il était très difficile de s’y rendre. Encore en 2009, du fait de la coupure de la voie Sibiti-Zanaga, notamment en raison de plusieurs ouvrages d’art détruits, et du mauvais état des pistes, il fallait passer par les districts de Komono et Bambama pour l’atteindre, toujours sur des pistes dégradées, entraînant un allongement de la distance à parcourir.

Cette situation a évolué très récemment, puisque la piste Sibiti Zanaga est en réfection depuis 2010. La situation s’est donc inversée, c’est actuellement en passant par Zanaga que l’on peut regagner Bambama. La nouvelle piste, destinée à être goudronnée, désenclave fortement le district puisqu’elle est fréquentable par des automobiles, qui peuvent ainsi venir depuis Loudima (la voie Loudima Sibiti est goudronnée sur 81km depuis les années 1980, puis 165km sont en train d’être réhabilités depuis Sibiti9) sans prendre trop de risques pour leur véhicule.

De manière complémentaire, le programme PRODER SUD devrait dans les années à venir réhabiliter les pistes secondaires. Les dynamiques actuelles sont donc toutes récentes.

Il faut également noter à Zanaga la présence d’une piste d’atterrissage en bon état, mais elle n’est pas utilisée.

2-1 Réseau de voirie

2-1-1 La route Sibiti-Zanaga

La piste Sibiti Zanaga revêt un intérêt fondamental pour le district puisqu’elle permet l’ouverture du district vers le chemin de fer (à Loudima) et par conséquent ouvre l’accès à Brazzaville et à Pointe-Noire. Cette piste (sur laquelle se situent les villages de Kengué et Ingolo2) est une bonne piste depuis 2010, puisqu’elle est en train d’être reconstruite en vue d’un bitumage prochain. Les ouvrages d’art ont été entièrement refaits (ou sont en train de l’être). C’est pour cela que nous pouvons désormais l’appeler « route ».

En 2008, le rapport de la DDAL mentionne 165 km difficiles entre Sibiti et Zanaga. En 2009, nous avons dû passer par Komono-Kingani-Missassa pour nous rendre à Zanaga, car la piste directe via Kengué était infranchissable. Ceci donne la mesure de la révolution que constitue l’ouverture de la route actuelle.

Depuis 2008, l’entreprise ESCOM (société portugaise de travaux publics) travaille la voie de Sibiti jusqu’à Ibé, à 57 km au Nord-Est de Sibiti. Elle doit être terminée (goudronnée) courant 2011.

9 Seuls les 47 premiers kilomètres ont reçu un financement pour être bitumés (jusqu’à Ibé), les 2^e (Ibé-Igna, 57 km) et 3^e tronçon (Igna-Zanaga, 46 km) ont pour le moment seulement reçu des financements pour la réparation des ouvrages d’art et l’entretien de la piste.

L'entreprise SIPAM (entreprise congolaise d'exploitation forestière_SIPAM_ et de travaux publics_SIPAM TP) réhabilite la voie (dalots, entretien courant) jusqu'à Zanaga, en attendant que soient attribués les marchés pour le bitumage des 103 km de voiries restantes jusqu'à Zanaga.



Photo 8: La piste Sibiti – Zanaga avant Ibé.

A l'état de latérite stabilisée sur la photo 8, cette piste sera goudronnée après que les ouvrages d'art auront été construits.

2-1-3 Autres pistes sortant du district

La construction de la route Sibiti-Zanaga revêt d'autant plus d'importance que les autres pistes permettant de sortir du district sont totalement bloquées. Les 2 axes permettant de joindre le district de Zanaga à celui de Kimba dans le Pool sont arrêtés par la rivière Bouenza, infranchissable même en pirogue à Boukolo. A Kimboto, les habitants peuvent traverser la Bouenza en pirogue au péril de leur vie, mais cela ne suffit pas à créer des dynamiques circulatoires à cause du mauvais état des pistes de part et d'autre de la rivière.

La piste tangente joignant le district de Zanaga au département des Plateaux via Kebara et Lekana, est totalement impraticable en véhicule. Elle ne dessert aucun village officiel dans le district de Zanaga. Mais l'entreprise SIPAM TD, dans le cadre de la convention forestière passée avec SIPAM (société forestière), a été chargée par le ministère de l'équipement et des travaux publics de la réhabilitation de cette piste. Selon les prescriptions de cette convention, les routes doivent avoir 10m de large, 15 cm d'épaisseur, avec un éclairage de 15m de part et d'autre. Nous ne savons pas actuellement ce qu'il en est de ces travaux, qui auraient commencé début 2011¹⁰.

2-1-3 Les voies internes au district

Les pistes transversales, vers Yuomi, vers Obili, vers Bambama, et vers Ogooué, sont de très mauvaises pistes, difficilement empruntables par les véhicules hors deux roues. Par exemple, les habitants de Yuomi ne mentionnent aucun véhicule passant dans leur localité, ils doivent se rendre à pieds jusqu'à Kengué (4 heures de marche) pour pouvoir ensuite emprunter des taxis afin de se rendre à Sibiti.

La piste menant au village d'Ogooué est rarement fréquentée par les véhicules (elle ne mène qu'à un seul village) et se dégrade vite. Les ouvrages d'arts sont sommaires et rendent périlleuse toute excursion avec des véhicules lourds. Elle est souvent bloquée par la végétation qui se referme.

¹⁰http://www.congo-siteportail.info/Les-travaux-de-la-route-Zanaga-Kebara-Lekana-avancent-normalement_a8903.html



Photo 9 : La piste menant à Ogooué (Clichés MJ 2010).



Photo 10 : Piste Missassa-Zanaga (MJ 2009)

Vers Moukila (Ouest de Zanaga), la piste est praticable ; elle est cependant simplement en terre, et les ouvrages d'art, souvent en bois, sont fragiles, héritages de l'exploitation forestière. Le passage de lourds engins de la société minière MPD (Zanaga Iron Ore) contribue à leur dégradation rapide.

Les pistes agricoles Zanaga-Ougoué (15km), Ingoumina-Boukolo (50km) et Nkengué-Kimboto (36km) doivent être réhabilitées par le PRODER SUD11.

En réalité, les travaux à effectuer par le PRODER SUD consistent à réhabiliter certaines parties de route très endommagées, à construire ou réfectionner certains ouvrages (rapport d'activités 2008 de la DDAL). En outre, les travaux effectifs sur le terrain ne sont pas toujours à la hauteur des espoirs.



Photo 11 : Information sur les travaux de la piste de Yuomi

La semaine Africaine, 28 mai 2011

« Les travaux d'ouverture de la piste agricole Keingué-Kimboto ne sont pas exécutés normalement. La société City S.a.r.l, en charge des travaux, n'a pour matériel qu'un engin D.7 de marque Caterpillar, du reste en déconfiture. Malgré le passage de l'engin, la circulation n'est pas réellement possible. Charles David Ngoubili a dû contenir la colère des habitants de cet axe qui ont voulu chasser cette société. Le député a pris l'engagement de s'informer sur cette société et de savoir comment elle a acquis le marché, avant de réagir. »

11 PRODER SUD: Projet de développement rural, sur financements du FIDA, 2006-2014 ; ce projet consiste en des actions de relance des activités agricoles et de réhabilitation des pistes rurales..

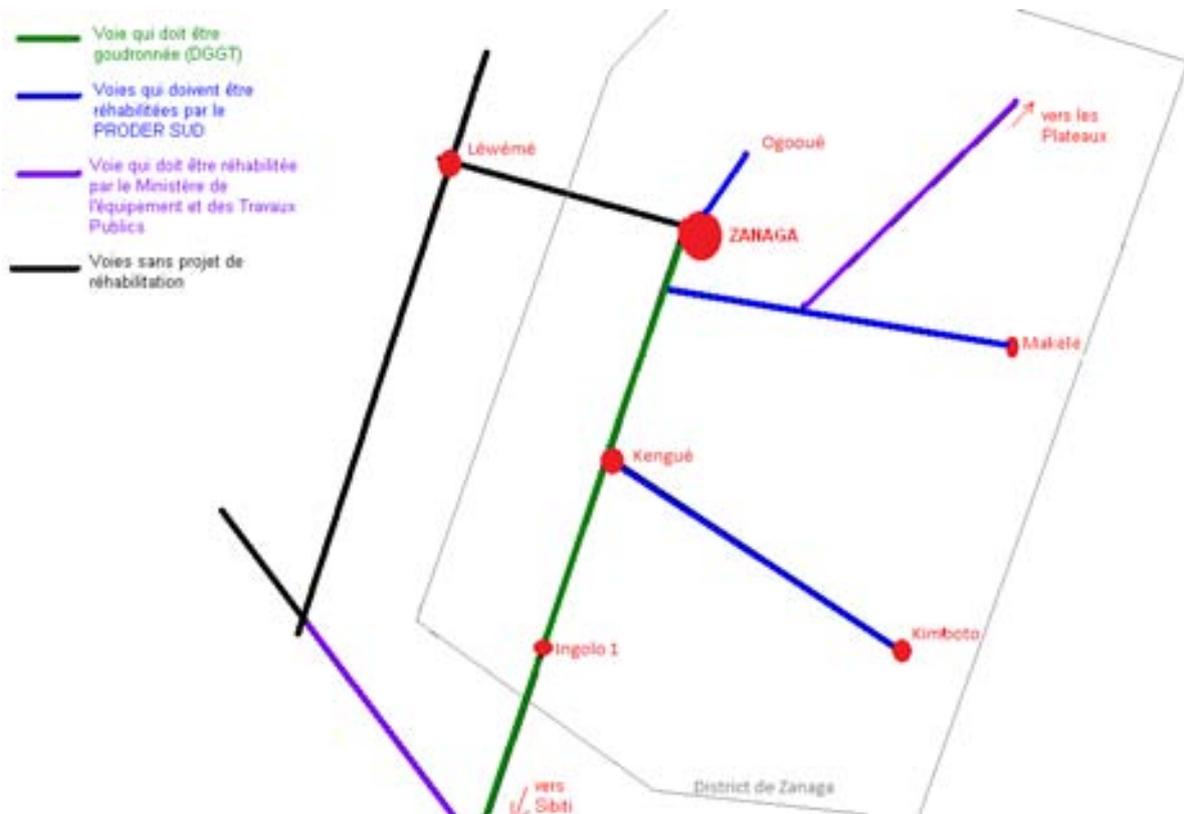


Figure 8 : Voirie du district de Zanaga et projets de réhabilitation.

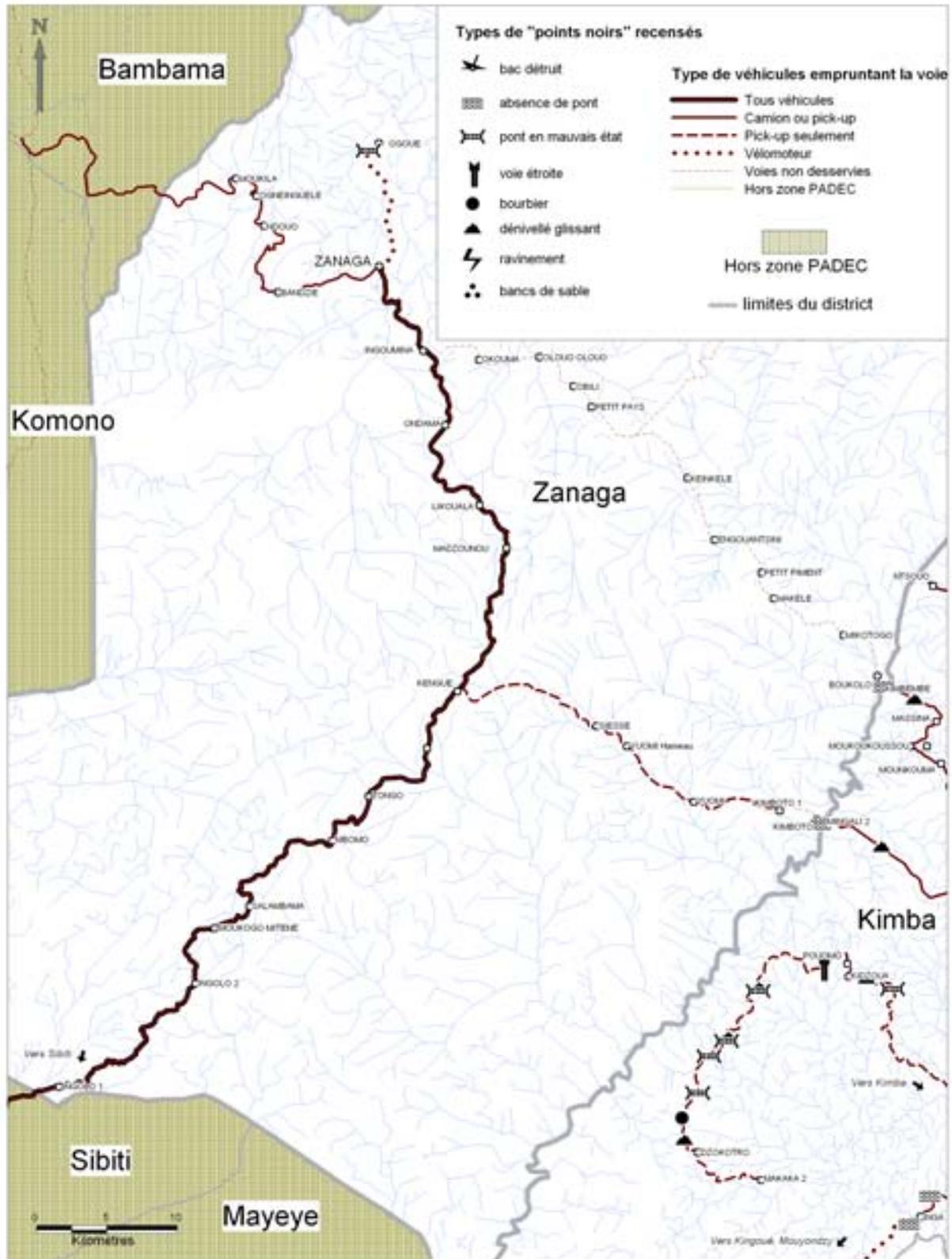
Par conséquent, à l'exception de la voie Zanaga-Léwémé (vers l'Ouest et les districts de Komono et Bambama) la majeure partie des pistes du district, représentant 95% de la population du district (chiffres RGPH 2006), doivent être réhabilitées dans les mois ou les années à venir. La question de l'entretien de ces voiries n'est cependant pas résolue.

2-1-3 Points noirs

Le district de Zanaga n'a pas de points de rupture du trafic hormis quelques ponts en mauvais état sur les axes d'Ogooué, Moukila, et plus généralement un état défectueux des axes secondaires qui auraient besoin de la réparation et de la consolidation des ponts et dalots.

Les points noirs les plus saillants sont le franchissement de la Bouenza sur les deux pistes menant à Kimba : à Kimboto, on ne passe qu'en pirogue, et à Boukolo, on ne passe même pas en pirogue.

"POINTS NOIRS" ET ACCESSIBILITE DES VEHICULES AU RESEAU DE TRANSPORTS : ZANAGA



Voie: source CNSEE et relevés GPS de terrain Janvier-Mars 2011 LPED
 Accessibilité: source enquêtes auprès des transporteurs et de terrain LPED
 Localité RGPH: source CNSEE 2007
 © Laboratoire Population Environnement Développement (LPED)

Projection
 UTM zone 33 Sud (WGS 84)

Mai 2011

Carte 9: Ruptures et points noirs de la voirie du district de Zanaga.

2-2 Desserte automobile actuelle

La desserte du district de Zanaga est aisée depuis la construction de la route Sibiti-Zanaga, mais uniquement sur cet axe (cartes 10 et 11).

2-2-1 Sortir du district

Pour se rendre de Zanaga à Sibiti (160 km) il faut 2-3heures. De Sibiti à Loudima (80 km goudronnés), il faut 1 heure. Enfin, de Loudima à Pointe-Noire, il faut compter le temps d'attente du train auquel s'ajoute la durée du voyage en train Express Loudima-Pointe-Noire soit 12 à 18 heures en fonction des temps de chargement en gare. Il faut donc à partir de Zanaga compter au mieux de 18à 24 heures de voyage pour rejoindre Pointe-Noire.

Type de véhicule	Propriétaire	Fréquence	Trajet	Coût	Temps de trajet
Taxi automobile	Particuliers à Sibiti	Tous les jours	Sibiti- Zanaga	5000 FCFA	3H
Véhicules particuliers	Le Prêtre de Zanaga	De temps en temps	Zanaga-Sibiti		
Camion moyen	Transporteur Point-Noire	Régulier	Pointe-Noire Zanaga	3500- 4000 FCFA	
Camion moyen	Transporteur Brazzaville	Irrégulier (ne vient plus)	Brazzaville Zanaga (par Lekana)	15000 FCFA	4-5H jusqu'à Lékana
Bus	Transporteur Pointe-Noire	Une fois/semaine saison sèche 2010	Pointe-Noire Zanaga	17000 FCFA	

Tableau 2: Transporteurs sur l'axe Sibiti-Zanaga

Ceci risque cependant de changer avec l'ouverture de la RN1, les gens commencent en effet à prendre le taxi à Loudima pour Pointe-Noire (en saison sèche pour l'instant) : le trajet met alors seulement 6 à 8 heures de trajet supplémentaire, soit 9 à 12h de trajet au total.

Le coût estimé est de : $5000 + 8240 = 13240$ FCFA Zanaga-Pointe-Noire par le train, 17000 FCFA avec les taxis de Pointe-Noire apparus avec l'ouverture de la route Dolisie-Pointe-Noire.

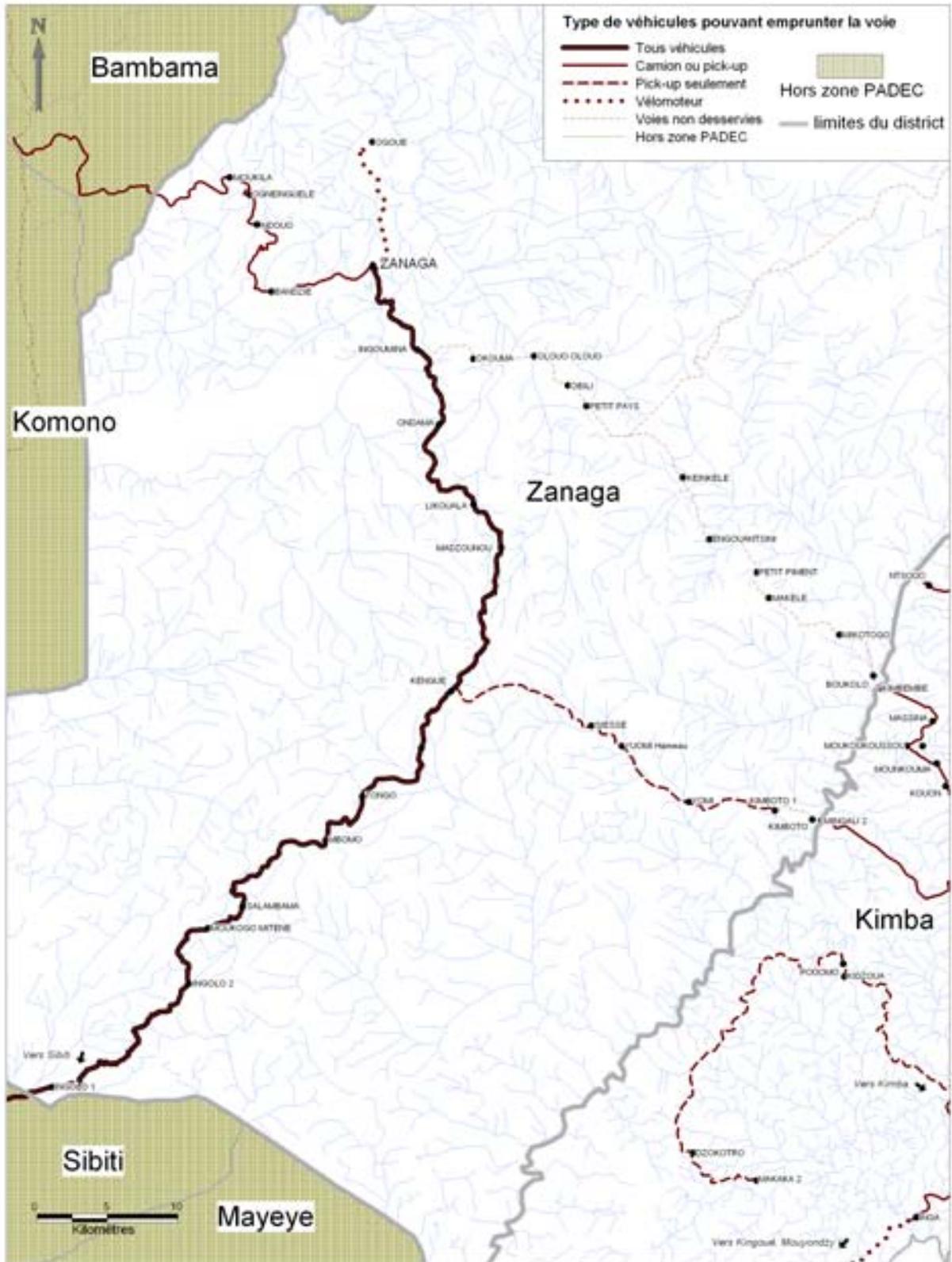
2-2-2 Se rendre à la sous-préfecture

Village	Coût1	Coût 2	Coût total	Temps 1	Temps 2	Temps total
Yuomi	0	1550	1550 FCFA	4h	1h	5h
Kengué	1550		1550 FCFA	1h		1h
Ingolo 2	2500		2500 FCFA	45 min/ 1h30		45 min/ 1h30
Ogooué	0	0	0	2h/2h30		2h/2h30

Tableau 3: Temps nécessaire et coûts de déplacements du village au chef lieu de district (Zanaga Poste)

Les villages situés sur la piste principale Sibiti-Zanaga peuvent sans difficulté se rendre au chef lieu, mais les villages situés sur les axes secondaires ne peuvent s'y rendre qu'à pied, ou en jakarta si la personne a les moyens de louer ce véhicule. Dans tous les cas, les coûts de transport sont relativement importants. Ceci explique qu'en réalité les habitants, hormis ceux vivant au Nord de Zanaga poste, se rendent de manière préférentielle à Sibiti et non pas à Zanaga.

ACCESSIBILITE DES VEHICULES AU RESEAU DE TRANSPORTS : ZANAGA



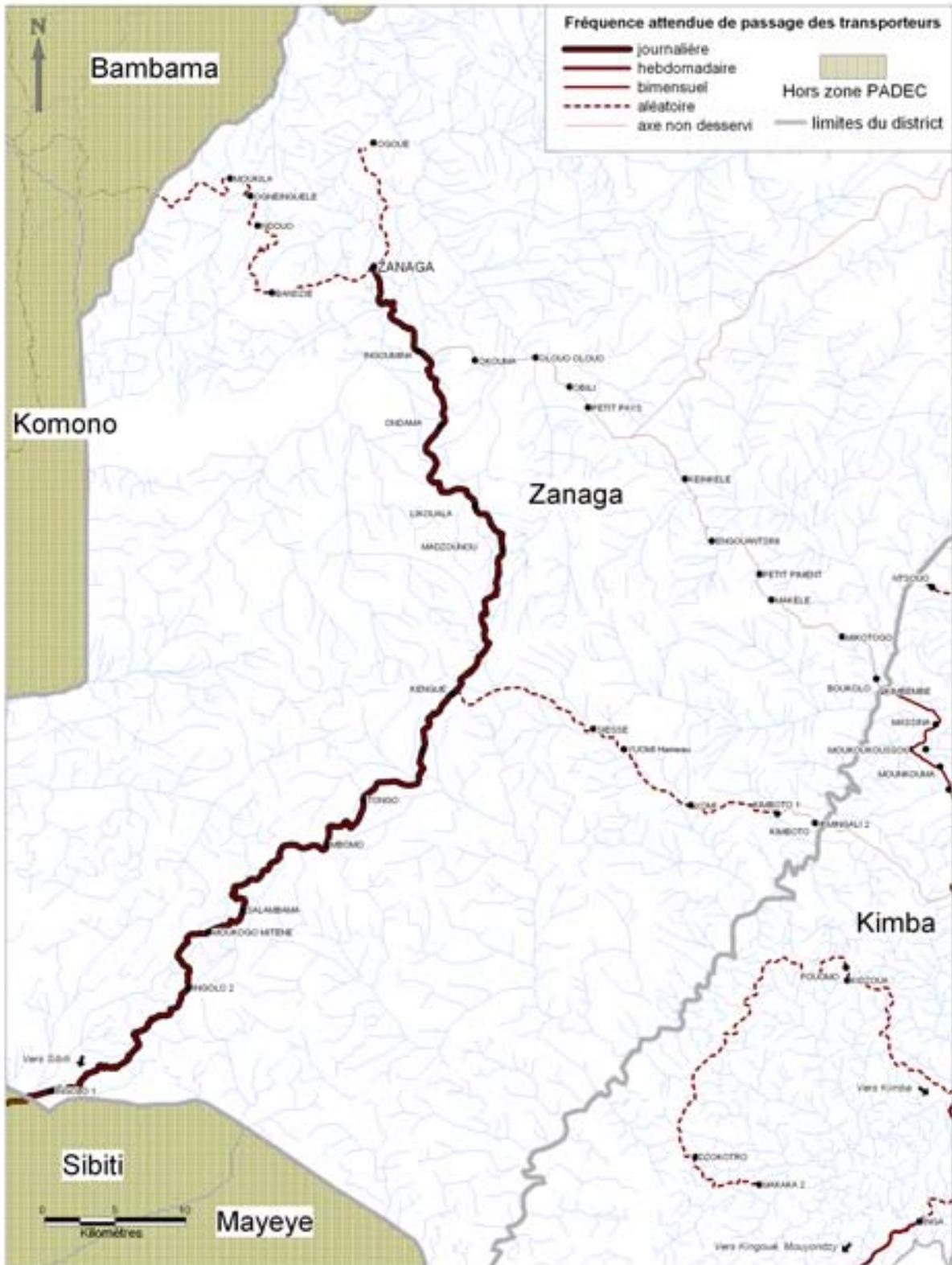
Voie: source CNSEE et relevés GPS de terrain Janvier-Mars 2011 LPED
 Accessibilité: source enquêtes auprès des transporteurs et de terrain LPED
 Localité RGPH: source CNSEE 2007
 © Laboratoire Population Environnement Développement (LPED)

Projection
 UTM zone 33 Sud (WGS 84)

Mai 2011

Carte 10 : Accessibilité des véhicules

FREQUENCE DE DESSERTE DES ITINERAIRES PAR LES TRANSPORTEURS : ZANAGA



Voisie : source CNSEE et relevés GPS de terrain Janvier-Mars 2011 LPED
 Accessibilité : source enquêtes auprès des transporteurs et de terrain LPED
 Localité RGPH : source CNSEE 2007
 © Laboratoire Population Environnement Développement (LPED)

Carte 11 : Fréquence de desserte du district de Zanaga

2-3 Connections, circulations

L'ensemble du district est tourné vers l'extérieur, c'est-à-dire Sibiti d'une part, la capitale régionale proche, où se dirigent la plupart des habitants du district pour les études, la santé, l'accès aux services (transfert d'argent, communication, commerces). D'autre part les deux capitales, Brazzaville et Pointe-Noire, pour les mêmes raisons ; mais ce à condition d'avoir des relais (familiaux notamment).

La seule exception à cette situation est la création d'un nouveau pôle d'emploi au carrefour des districts de Bambama et Komono. En effet, la société MPD mène actuellement des recherches en vue de l'exploitation de mines de fer situées dans les districts de Komono et Bambama. Le projet se nomme Zanaga Iron Ore. Il est à l'origine de la création de plus de 400 emplois à l'heure actuelle, et 9000 emplois directs doivent être créés sur place au moment de l'exploitation de la mine, prévue à partir de 2013.

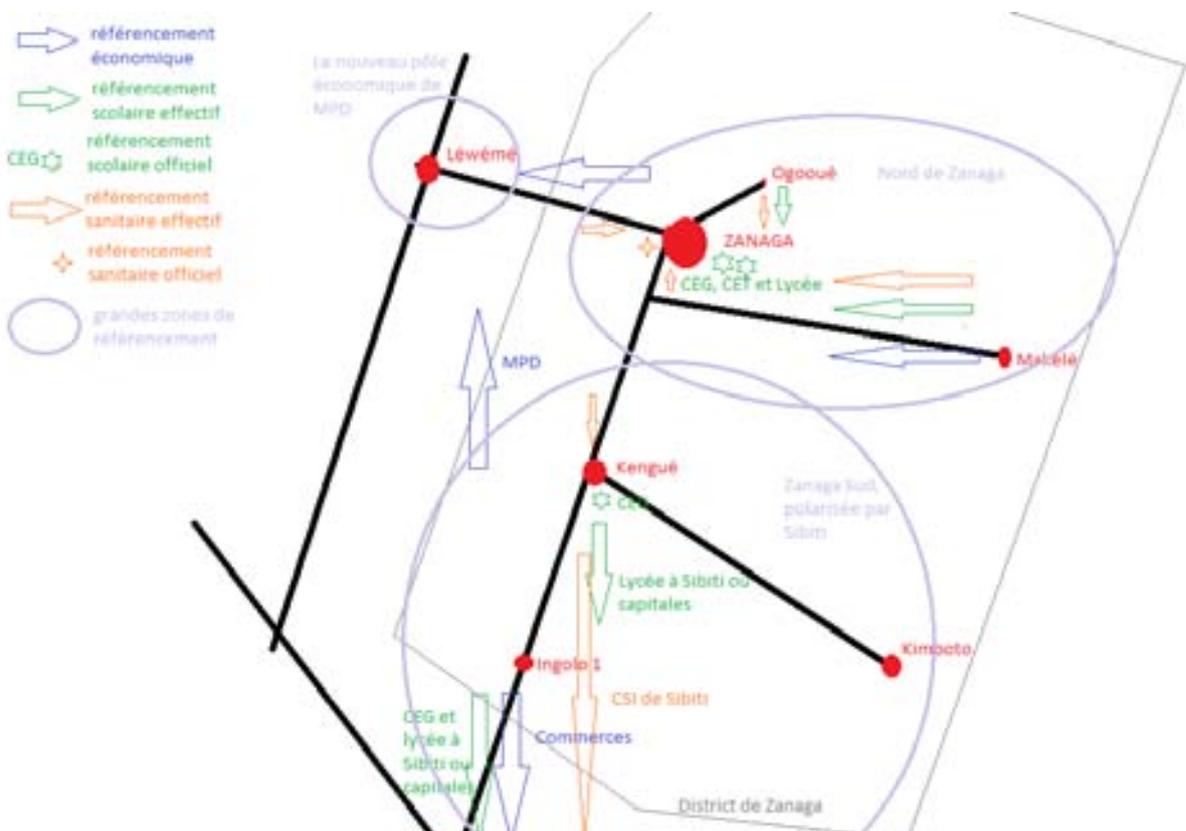


Figure 9 : Lieux de référencement des populations du district de Zanaga.

2-4 Télécommunications

Les télécommunications sont réduites à Zanaga à leur strict minimum, entravées notamment par le manque d'accès à l'électricité.

Il existe à Zanaga Poste une **radio** locale « canal Zanaga », qui émet entre 7h et 19h ; sinon on n'y reçoit pas la radio. La réception de la radio nationale est très aléatoire dans tous les villages.

En ce qui concerne les **téléphones portables**, on capte MTN et Zain (Airtel depuis 2011) à peu près partout, notamment sur l'axe principal, bien équipé en antennes. A Zanaga comme à Kengué par

exemple on peut noter une bonne réception des réseaux téléphoniques car il y a une antenne, et la recharge des batteries de téléphone se fait sur ces antennes. En dehors de cet axe cependant, le réseau est moins sûr car l'équipement en antennes est moins important. A Yomi le réseau de téléphone portable est instable, les habitants vont charger leurs téléphones à Kengué ou utilisent des piles électriques.

A Ingolo 2 où il n'y a pas d'antenne non plus, les habitants chargent leurs téléphones sur des groupes électrogènes quand ils parviennent à avoir de l'essence, sinon ils font leur recharge quand ils vont faire des courses à Sibiti.

Dans tous les villages, il n'y a jamais de réception de la **télévision nationale**, sauf, cas exceptionnel, quand quelqu'un possède une parabole (par exemple chez le sous préfet à Zanaga).

3 – Activités économiques et agricoles

Le district de Zanaga est avant tout un district forestier, ce qui donne des modes de production très particuliers par rapport aux autres districts du PADEC. Les activités principales de la zone sont les cultures, commerciales et de subsistance, un peu d'élevage, la chasse, la pêche. Autour de Zanaga poste, la mise en valeur des terres est la plus intensive du district.



Photos 12 : Des activités symptomatiques de la région : femmes faisant rouir le manioc, chasseurs et récolte de vin de palme. (Photos MJ 2009).

3-1 L'activité de production agropastorale, héritages, contraintes et atouts

3-1-1 Importance de la cueillette et de la chasse et pêche

Le district de Zanaga n'a pas de sols propices à l'agriculture, la plupart de ses terres sont en zone forestière. Les principales ressources de la population proviennent notamment de la chasse, au filet, par piège ou au fusil.

Les produits de la chasse sont vendus frais ou boucanés (photos 13).



Photos 13 : Viande fraîche et viande boucanée vendue au marché de Zanaga (photos MJ 2009)

La pêche est occasionnelle, réservée à l'autoconsommation. Elle est rarement pratiquée, sauf vers l'Ogooué. C'est surtout l'affaire des femmes qui pratiquent des barrages en saison sèche. Il y a également la pratique de la pêche à la nasse pendant les grandes pluies. La pisciculture, bien présente en 1991 (DRAE : 31 pisciculteurs pour 67 étangs en 1991) a disparu depuis les guerres.

La cueillette du mfoumbou, notamment par les populations pygmées, est également une activité importante ; le mfoumbou est très demandé à Brazzaville.

Dans tous les cas, on trouve ces produits à la vente au marché de Zanaga, où des commerçants viennent nombreux de Sibiti pour en acheter.

3-1-2 Des cultures commerciales aux cultures familiales

L'agriculture est liée à la forêt et s'effectue très peu en savane. Elle s'effectue donc principalement après défrichage ce qui entraîne des rendements très faible, et une absence de réutilisation des parcelles ; les habitants sont ont insisté plusieurs fois sur le fait que « la savane a mauvaise réputation ».

La DDA de la Lékoumou mentionne le **bassin de production de Zanaga-Tongo-Yuomi** comme étant un des 5 bassins de production du département. Il est spécialisé dans la culture du café, manioc, arachide, tabac, maïs, banane, safou.

Il est à noter que l'agriculture commerciale est plus une vente des surplus vivriers qu'une agriculture planifiée, telle qu'elle a pu l'être du temps des OCV et OCC ; on cultivait alors dans le district de Zanaga le café au Nord, le paddy au centre, dans la région de Kengué, qui possédait son usine (280 tonnes produites en 1960 ; mais elle ne produit déjà plus que 100 tonnes en 1964). L'huilerie (arachides) de Zanaga produisait en 1957 170 tonnes d'huile d'arachide, 130 tonnes en 1964.

Un essai de café a été réalisé (120 tonnes produites en 1964), renforcé par un financement de la BAD en 1979, (entre 600 et 700 ha mis en culture). Il s'est avéré concluant puisque plus de 300 tonnes continuent à être produites en 1991. Mais cette culture, qui a besoin d'être encadrée, n'a pas été reprise après les conflits par manque d'organisation et de débouchés.

	1960 (ORSTOM)	1964 (ORSTOM)	1982 (PROMOCI)	1991(DRAE)
Paddy	280	100	200	-
Arachides	170 (1957)	130	2400	969
Café		120	357	300

Tableau 4: Evolution des productions agricoles dans le district de Zanaga.

Même au meilleur temps de ces productions, on pouvait cependant observer des fluctuations de production en raison du climat, du manque de semences de qualité, de l'absence de traitements, de problèmes de conservation des récoltes, de l'irrégularité de la commercialisation et des prix peu attractifs.

Le rapport d'activités 1991 de la direction régionale de l'agriculture et de l'élevage de la Lékoumou mentionne le fait que la culture du paddy a été abandonnée en raison de difficultés de commercialisation et « l'absence de supports d'encadrement particulièrement les semences ». (p. 26).

Les productions de café et celle de paddy ont aujourd'hui presque totalement disparu, faute de commerçants. L'arachide est en forte régression ; les courges ne sont cultivées qu'en petites quantités.

Principales productions ¹²	Commercialisation
Manioc	Non (ou en local)
Banane	Non
Arachide	7000 FC FA le sac, vers BZV, PN, Gabon
Igname / patate douce	Non
Maraichage (aubergines..)	OUI
Oranges	OUI

Tableau 5: Principales productions du district de Zanaga en 2011.

Quelques personnes font du maraîchage pour la ville : tomates, oignons, moussosso.

On trouve aussi beaucoup d'huile de palme.

3-1-3 L'élevage en pleine restructuration

Quant à l'élevage, ce n'est pas non plus une activité pleine, et s'agit plus d'un complément apporté aux autres activités, sauf dans quelques localités spécifiques (Yuomi). Les quelques têtes (souvent de petits ruminant) sont laissées en divagation. Selon les entretiens, l'activité est en baisse depuis les guerres. A Yuomi comme à Kengué, l'élevage bovin aurait beaucoup pâti de la guerre.

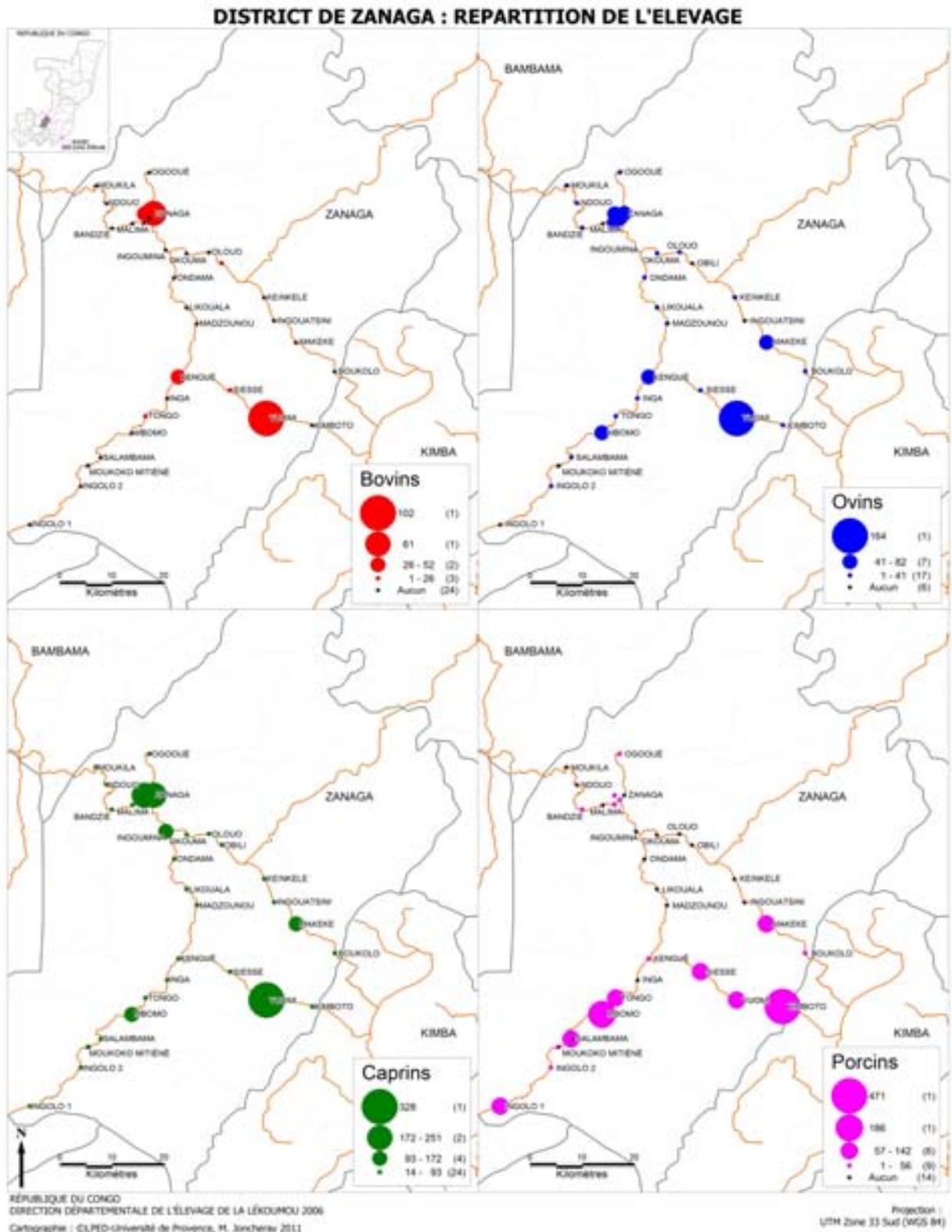
	bœufs	ovins	caprins	porcs	poules	canards
1991	71	1167	4124	432		
2006	198	799	2263	1387	7003	51

Tableau 6 : Evolution du nombre d'animaux d'élevage dans le district de Zanaga (sources : DRAE 1991 et DDE 2006).

Cependant le tableau 6 permet de nuancer les affirmations des habitants (même s'il convient de faire attention à la fiabilité des données). En effet, si on observe une nette diminution du cheptel ovin et caprin entre 1991 (DRAE-L, 1991) et 2006 (DDE-L, 2006), l'élevage des bovins et des porcins a au contraire connu une croissance, ce qui va à l'encontre des affirmations des habitants.

L'examen de la carte 12 permet de voir qu'en réalité cette croissance du cheptel bovin et porcine a bénéficié essentiellement à deux localités : Yuomi en ce qui concerne les bovins, Kimboto en ce qui concerne les porcins (ainsi que la partie sud du district). Une des explications est sans doute la forte valorisation des projets liés à l'élevage dans les aides à la réinsertion du PNDDR (cf partie 1-2-2).

¹² Pour figurer dans le tableau, le produit doit avoir figuré dans les ¾ des entretiens réalisés en 2011.



Carte 12 : L'élevage dans le district de Zanaga

L'élevage des petits ruminants et des volailles est par contre généralisé pour la vente ; des acheteurs viennent depuis Sibiti, Dolisie et Pointe-Noire se ravitailler. L'élevage est donc une source de revenu importante et qui

ne coûte pas cher puisque les animaux restent en divagation. Il est rare que les familles possèdent plus d'une dizaine de ces petits animaux.

3-1-4 Initiatives et structures d'encadrement rurales

Il y a un chef de secteur agricole à Zanaga, mais qui ne peut se rendre partout au vu de ses moyens limités et de l'imbrication de ses fonctions avec des fonctions politiques (il est en même temps conseiller économique du sous-préfet). Il n'agit donc que de manière très limitée dans le temps et l'espace.

Le district ne dispose donc d'aucun ingénieur agricole, vétérinaire ou autre conseiller technique agricole. Il n'a pas non plus de magasin d'intrants agricoles ou de produits vétérinaires, ce qui constitue une limite sérieuse au développement agricole dans le district. Pourtant, les habitants réclament des conseils et formations à des techniques plus modernes d'agriculture, et l'accès à des semences améliorées.

Le rapport DDA-L 2008 signale cependant le fait que le ministère a envoyé des semences de maïs pour effectuer une distribution envers les populations, mais il note également l'échec de cette initiative, qui aurait abouti à au moins 50% de perte (données Lékoumou). Nous ignorons dans quelle mesure cette initiative a pu s'étendre ou pas jusqu'au district de Zanaga, la culture du maïs n'est en tout cas jamais mentionnée par les habitants.

Bailleurs de fonds impliqués dans le secteur agricole

Les projets PURAC13 (terminé) et le PDARP14 interviennent dans le domaine agricole. Ils n'ont pas réalisé pour le moment d'actions concrètes (les populations ne les mentionnent pas).

Le PRODER SUD, bien que mal connu par les populations, revêt à l'heure actuelle une certaine importance : il est à l'origine de l'encadrement de 8 GIEC (groupements d'intérêt économique et communautaire) sur le district pour faire de la multiplication de boutures saines de manioc, en réponse au problème de la mosaïque. Le PRODER approvisionne ces GIEC en intrants (plans de manioc) et outils aratoires.

L'initiative la plus intéressante, susceptible d'entraîner le plus de changements si elle est bien menée, est l'ouverture en 2011 d'une banque rurale du PRODER SUD à Zanaga. Il s'agit là d'un projet à suivre.

Les groupements agricoles :

13 PURAC : Programme d'Urgence de Relance et d'Appui aux Communautés, 2003-2007 ; financé par le ministère de l'économie, ce projet était surtout destiné à renforcer les capacités des organisations locales (administrations, ONG)

14 PDARP : Projet de Développement Agricole et de Réhabilitation des Pistes Rurales, financements Banque Mondiale, 2008-2013 ; objectifs de renforcement des capacités du MAE, cde création d'AGR pour les paysans et de réhabilitation des pistes rurales.

Les dynamiques communautaires ou coopératives sont faibles dans le district de Zanaga, ce dont s'est plaint par ailleurs le chef de village d'Ingolo 2. Les 8 GIEC créés dans le district par le PRODER SUD sont nés à la demande du projet, ils ne sont d'ailleurs pas mentionnés par les populations.

Le rapport de la DDE-L 2006 signale que : « Le mouvement coopératif dans le département de la Lékoumou est en berne pour des raisons structurelles et conjoncturelles : d'une part parce que les groupes qui se forment le font par effet de mode et non pour résoudre concrètement un problème de façon communautaire et solidaire. Il y a en conséquence un simulacre de regroupement en lieu et place de groupement. Tout est très bien comme au théâtre. La Lékoumou est encore au point zéro et il faut du temps pour démarrer de façon authentique ».

Des organisations d'entraide traditionnelles telles les maboundu sont cependant signalées à Zanaga, Yuomi, Ingolo 2. On note aussi la présence de quelques groupements liés aux églises (Légion de marie, Scholas populaire..), et de groupements de femmes autour du manioc (Zanaga). Un groupe de jeunes autour de la production d'arachides et de manioc est signalé à Ingolo 2.

3-2 L'activité économique et commerciale

3-2-1 Artisanat, commerce et hôtellerie : des secteurs peu porteurs

Le commerce (de denrées agricoles) se fait le long de la voie principale, il n'y a pas de marché organisé dans le district hormis au chef-lieu (photos 14). Les produits sont vendus dans les villages, au bord des pistes, aux commerçants de passage.



Photos 14: Le marché de Zanaga, partagé entre un espace aménagé et la rue



L'absence de chambre froide ou de magasin de stockage limite la conservation des productions.



Photo 15: Ancienne chambre froide à Zanaga

L'artisanat est présent au district avec les activités de vannerie (à partir du raffia), les briquetiers, maçons, menuisiers, charpentiers et tailleurs. Mais la plupart des artisans ne vivent pas de leur activité, ils la pratiquent en complément des cultures et de l'élevage.

On trouve quelques scieries traditionnelles autour de Zanaga, mais sans équipement et sans électricité : il ne s'agit que de petites scieries informelles produisant de la planche éclatée. Le bois est coupé en forêt, ce qui pose des problèmes avec le ministère des eaux et forêts puisqu'il est difficile d'obtenir des autorisations de coupe. Il conviendrait de renforcer les liens entre ces artisans et le CEMI CETI de Zanaga (menuiserie et maçonnerie) malgré le manque de moyens du centre (v. 4-4-4).

On trouve également quelques boutiques à Zanaga, ravitaillées depuis Sibiti. L'activité commerciale, réduite à son strict minimum, est cependant dynamisée par la réhabilitation de la route qui permet aux magasins d'être mieux achalandés.



Les infrastructures d'accueil sont très limitées, à part à Zanaga qui bénéficie de l'élan impulsé par les prospections minières (5 auberges, 1 hôtel en construction). Il n'y a sinon pas d'infrastructures hôtelières dans le district. Une agence de transfert d'argent a ouvert en 2010 au chef-lieu.



Photos 16 : Les infrastructures économiques de Zanaga poste : hôtel et agence de transfert d'argent Charden Farell (MJ 2010)

Les sources de revenu autres du district sont :

3-2-2 L'orpaillage, une activité secrète qui ne bénéficie pas à la population

L'orpaillage dans la région est une activité relativement ancienne, mais que ne pratiquent pas les populations. Les quelques chercheurs d'or) qui prospectent dans les rivières à l'Est d'Ingolo 1 et 2 (autour de la Louigi) sont souvent originaires de la République Démocratique du Congo. L'activité ne semble ainsi guère bénéficier à la population locale, qui au contraire semble se détourner des champs pollués par l'activité (mentionné à Ingolo 2). Nous n'avons cependant pas pu nous rendre dans les villages les plus proches des rivières où se pratique l'orpaillage, il est donc difficile de mesurer l'ampleur de cette activité.

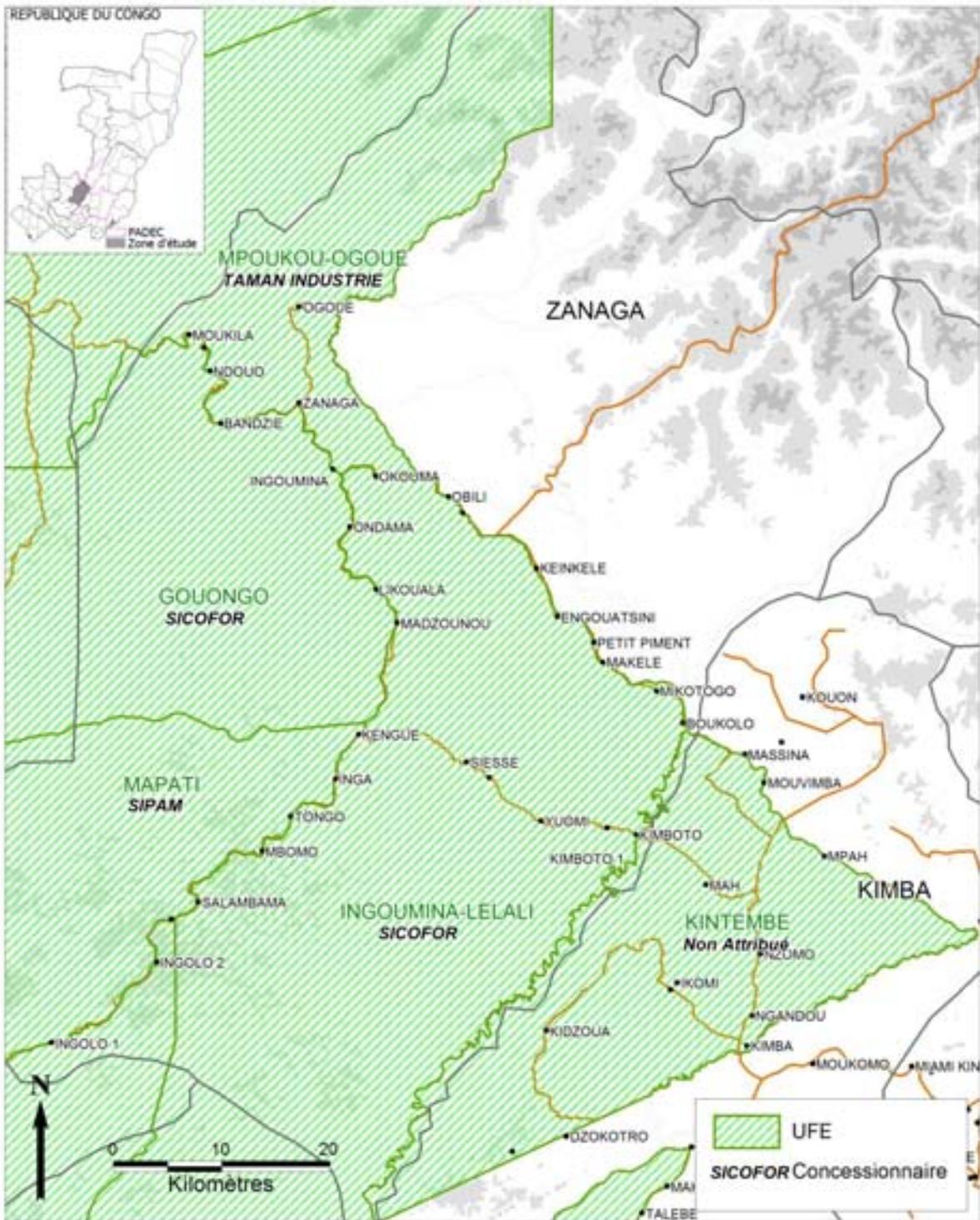
Cependant, l'activité minière autour de l'or se développe à l'heure actuelle au Congo. Ainsi, la société Macpela Mining, à capitaux canadiens, doit travailler dans la zone de la Lelali (rivière qui fait frontière entre les districts voisins de Sibiti et Komono). L'activité pourrait ainsi se développer un jour à Zanaga.

3-2-3 L'activité forestière en devenir

L'activité forestière représente un potentiel d'activités important dans le district de Zanaga, essentiellement forestier. Cependant, l'enclavement très fort qui caractérisait Zanaga jusqu'à 2010 a largement freiné cette activité. Ainsi, l'exploitation forestière au Congo s'est d'abord faite dans le Mayombe, massif forestier le plus proche du débouché maritime de Pointe-Noire. Des années 1951 à 1973 on a pu observer un épuisement progressif en bois commerciaux de la région du Mayombe, et c'est alors qu'il y eut un développement concomitant des opérations dans le Niari-Chaillu, facilité par l'ouverture de la voie ferrée COMILOG et, dans une moindre mesure, dans le nord du pays (dont la quote-part de production est passée de 5% à 14% environ de 1960 à 1973 ; FAO, 1981). L'est du massif du Chaillu est donc resté vierge. L'entreprise Socobois, basée à Dolisie, commençait à peine à exploiter le bois dans le district voisin de Bambama quand les conflits ont arrêté l'activité.

Depuis 2002, des entreprises chinoises (SICOFOR) et malaisiennes (TAMAN Industrie Limited) ont acquis des permis d'exploitation sur plusieurs concessions forestières (UFE : Unités forestières d'exploitation) qui concernent le district (cf. carte 13), sans avoir toutefois commencé à exploiter, notamment en raison de ce problème d'enclavement (résolu seulement récemment) et d'éloignement des axes d'évacuation des grumiers.

DISTRICT DE ZANAGA : CONCESSIONS FORESTIERES



RÉPUBLIQUE DU CONGO
CNIAF 2006

Cartographie : ©LPED-Université de Provence, M. Joncheray 2011

Projection :
UTM Zone 33 Sud (WGS 84)

Carte 13 : Les concessions forestières du district de Zanaga.

L'UFE Mpoukou Ogoué, localisée dans UFA Sud 7 Bambama; a une superficie de 321 840 ha pour une superficie utile de 233 707 ha. Elle a été attribuée en 2002 et pour une durée de 15 ans à la société **Taman Industries Limited (TIL)**.

L'UFE Gouongo, localisée dans l'UFA Sud 8 Sibiti, a une superficie de 244 632 ha. Elle a été attribuée à la société **Sino Congo Foret (SICOFOR)** le 05 Octobre 2006, pour une durée de 15 ans.

La **Société Sciages Industriels Panneaux et Moulures (SIPAM)** est attributaire de l'UFE Mapati, localisée dans l'UFA Sud 8 SIBITI. Elle a une superficie de 164 710 ha. L'attribution date du 17 juillet 2004, pour une durée de 15 ans. Cette entreprise congolaise, installée à 56 km de Sibiti, a une branche de travaux publics (SIPAM-TP) qui réalise également certains travaux routiers.

Ces sociétés n'ont pas encore vraiment commencé à exploiter à Zanaga, aucun habitant ne les signale. Mais elles devraient d'ici quelques années ouvrir des pistes d'accès et commencer à exploiter leurs UFE.

Les rapports de l'OI-REM15 mentionnent les obligations conventionnelles auxquelles sont soumises ces sociétés (REM 2009 et 2010); plusieurs d'entre elles concernent le district de Zanaga.

Ainsi la société Asia Congo Industrie, qui exploite la forêt sur Bambama, est censée contribuer au développement socio économique du département en fournissant en permanence des produits pharmaceutiques aux centres intégrés de Zanaga, Komono et Bambama, à hauteur de trois millions de FCFA par année .Elle devrait également réaliser en permanence l'entretien du tronçon routier Zanaga-Bambama. Ces actions sont signalées comme « non réalisées » dans le rapport (p. 16).

En ce qui concerne la société SICOFOR, elle doit entretenir en permanence les tronçons routiers suivants:

Mbaka – Komono	<i>Non réalisé</i>	}	Ces deux tronçons sont situés en partie ou en totalité dans le district de Zanaga.
Mapati – Loyo – Zanaga	<i>Non réalisé</i>		
Ingoumina – Boukolo	Non réalisé		

Sur l'année 2008, le rapport mentionne également qu'elle devait réaliser au second trimestre (mais cela n'a pas été fait) la réhabilitation de l'hôpital de base de Zanaga, à hauteur de 10 millions FCFA ;la construction du bâtiment abritant les bureaux de la brigade de l'économie forestière de Zanaga, à hauteur de 15 millions FCFA ; la réhabilitation de deux écoles primaires de Zanaga, à hauteur de 3 millions FCFA par école.

Le rapport de l'OI-REM mentionne enfin que les bases vie de ces sociétés (TIL, SICOFOR et SIPAM), ne sont pas faites en matériaux durables et sont essentiellement mobiles. En dehors de la violation de la clause qui prévoit que les bases vie soient construites en matériaux durables, elles sont

15 Organisme Indépendant de contrôle financé par l'Union Européenne.

dépourvues d'école et d'infirmier, ce qui est préjudiciable au développement social de la région. De plus, l'économat qui devrait être géré par un prestataire de services est devenu un commerce pour les responsables de ces sociétés.

Ainsi sont pointés de nombreuses fraudes mais aussi des risques pour l'environnement : par exemple la société SIPAM a exploité 31 pieds de diverses essences non autorisées (Iroko, Sipo, Dibedou, Okan, Pao-rose, Safoukala, Sano).

On voit bien par cet exemple l'atout fondamental que pourrait constituer cette activité si les engagements pris par ces sociétés à travers leurs cahiers des charges étaient respectés, à condition de se coordonner avec les autres secteurs d'interventions, et de bien gérer la ressource.

3-2-4 La recherche minière sur le fer

La société MPD de recherche minière de fer (Zanaga Iron Ore) n'intervient pas dans le district de Zanaga, puisque ses prospections se font dans les districts de Bambama et de Komono. Cependant, l'activité de recherche menée par cette société a d'ores et déjà des répercussions importantes sur le district de Zanaga. En effet, elle n'est implantée qu'à une cinquantaine de kilomètres de Zanaga, elle attire les jeunes du district, et incite au retour des jeunes partis à Brazzaville et Pointe-Noire. Elle a donc plus d'impact que les entreprises forestières, et en aura encore plus en cas d'exploitation de la mine. Elle entraîne un désaveu de l'activité agricole par les jeunes, les cultures se trouvant être alors aux mains d'aînés plus forcément très dynamiques, alors même que la demande de produits vivriers locaux s'accroît. De même, du fait de l'embauche des chasseurs (bons connaisseurs de la forêt) par l'entreprise minière, on observe une diminution de la quantité de viande de brousse sur les marchés.

La société minière emploie à l'heure actuelle plus de 400 travailleurs locaux, mais elle doit à terme en employer près de 10000. Un des enjeux consiste alors à ce que les populations locales soient suffisamment formées dans les métiers demandés par la mine pour y trouver de l'emploi. Les efforts devraient ainsi porter sur la formation professionnelle des jeunes. Mais l'ouverture de la mine présente surtout des enjeux pour le district d'accompagnement de cette activité, notamment en ce qui concerne la production des ressources alimentaires à fournir pour nourrir ces nombreux travailleurs ; ainsi que leur accompagnement social. Une planification du développement à l'échelle du département pourrait permettre de prendre en compte tout ces éléments:

4- Précarité d'accès aux services essentiels

4-1 Habitat

Dans le district de Zanaga, seuls les édifices publics sont en dur, la plupart des maisons sont en torchis, en planche éclatée, en bambous. Les toits en paille sont majoritaires, quelques toits en tôles sont présents dans la sous-préfecture (en sus des édifices publics). L'habitat reste globalement très précaire.

A Zanaga, les bâtiments publics ont été endommagés à cause des conflits, mais dans le district on note également de nombreux bâtiments publics (essentiellement les écoles) endommagés à cause du manque d'entretien ainsi que de situations météorologiques fortes (bourrasques de vent qui décollent les tôles...)

Les photos 17 montrent la diversité du bâti et des matériaux utilisés dans le district. Dans le village d'Ingolo 2, le bâti en bois ou terre battue, ici la maison du chef de village est en planches éclatées. Les toits sont faits de paille. A Ingolo 2 on voit des maisons faites de torchis. A Kengué on peut observer des édifices en brique cuite, et en parpaing (ce qui est rare, il s'agit ici d'un bâtiment privé). La dernière photo, prise à Zanaga, montre à la fois la présence de boutiques en dur et de maisons de bambous, ainsi que l'alternance de toits de chaumes et de tôles au chef lieu.



Photos 17: Villages d'Ingolo 2, Ingolo 1, Kengué et Zanaga.

4-2 Accès à l'eau potable et à l'énergie

Aucun village ne dispose de l'électricité. Seules quelques familles, en général commerçantes disposent d'un groupe électrogène à usage individuel. Elles ont toutefois, sur les axes secondaires, des difficultés à les faire fonctionner en raison du manque de disponibilité en carburant. Le sous-préfet de Zanaga dispose d'un bon groupe électrogène, il en fait parfois profiter ses voisins les plus proches, mais cela reste limité. Même les CSI ne sont pas équipés en groupes électrogènes ou panneaux solaires, ce qui se fait dans d'autres districts.

Le district ne manque pas d'eau, mais il ne dispose que de peu de points d'eau aménagés. Souvent l'eau provient directement des rivières, de captages non aménagés ou de collecte d'eau de pluie. Quelques puits fonctionnels équipent parfois les villages (un à Kengué ou à Zanaga, aménagés par le CICR), mais leur nombre est largement insuffisant pour la population. Les CSI de Zanaga et de Kengué disposent d'un puits aménagé, construits par le CICR à Zanaga, par le PNUD à Kengué (photos 18). Le second n'a jamais fonctionné car il n'a pas été creusé assez profond. Le CSI de Zanaga dispose en outre d'une bêche à eau fonctionnelle mais elle n'est utilisée que pour laver le linge car elle pose des problèmes de salubrité liés à la divagation des animaux qui défèquent sur le réservoir.



Photos 18 : Différents modes de puisage de l'eau : bêche à eau du CSI de Zanaga ; puits PNUD 2002 au CSI de Kengué ; Puits CICR du village Kengué.

La seule source d'énergie domestique est le pétrole lampant. Pour la cuisine, le bois constitue la source principale. Ces choix sont déterminés par le prix des produits ou par leur accessibilité : plus le village est éloigné de l'axe principal et plus le pétrole sera cher, entraînant le recours exclusif au bois comme seule énergie.

4-3 Structures de santé et accès aux soins

Le district de Zanaga¹⁶ fait partie de la CSS de Zanaga comprenant le district de Zanaga et le district de Bambama.

4-3-1 Répartition de l'offre sanitaire

Le district de Zanaga comprend 10 structures médicales, mais seules 7 sont fonctionnelles (carte 14). On trouve quelques structures pharmaceutiques au chef-lieu, mais elles délivrent essentiellement des produits « shalina », de mauvaise qualité, et leur durée de vie est relativement faible.

¹⁶ Pour un diagnostic détaillé de chaque structure, voir le rapport de synthèse thématique structures de santé.

Nom de la structure	Type de structure	Localité	Année de création	Fonctionnel en janv. 2011
CABINET DE SOINS INFIRMIERS	Cab de soins inf	TONGO	1992	NON
CABINET MEDICAL	Cab médical (catholique)	ZANAGA	2003	OUI
CENTRE DE SANTE D'INGOUMINA	Centre de santé (protestant)	INGOUMINA	1937	OUI
CSI DE MBOMO	CSI PMAE	MBOMO	1997	OUI
C.S.I DE ZANAGA	CSI PMAE	ZANAGA	1994	OUI
CSI DE MAKELE	CSI PMAE	MAKELE	2000	OUI
CSI DE YUOMI	CSI PMAE	YOMI	2002	OUI
CSI DE KENGUE	CSI PMAS	KENGUE	ND	OUI
POSTE DE SANTE D'OBILI	Poste de santé/dispensaire/infirmerie	OBILI	2003	NON
POSTE DE SANTE DE BANDZIE	Poste de santé/dispensaire/infirmerie	BANDZIE	2003	Parfois
DEPOT PHARMACEUTIQUE LEPET	Dépôt pharmaceutique (shalina)	ZANAGA	2002	OUI
DEPOT PHARMACEUTIQUE LA GRACE DU CENTRE	Dépôt pharmaceutique (shalina)	ZANAGA	2003	OUI

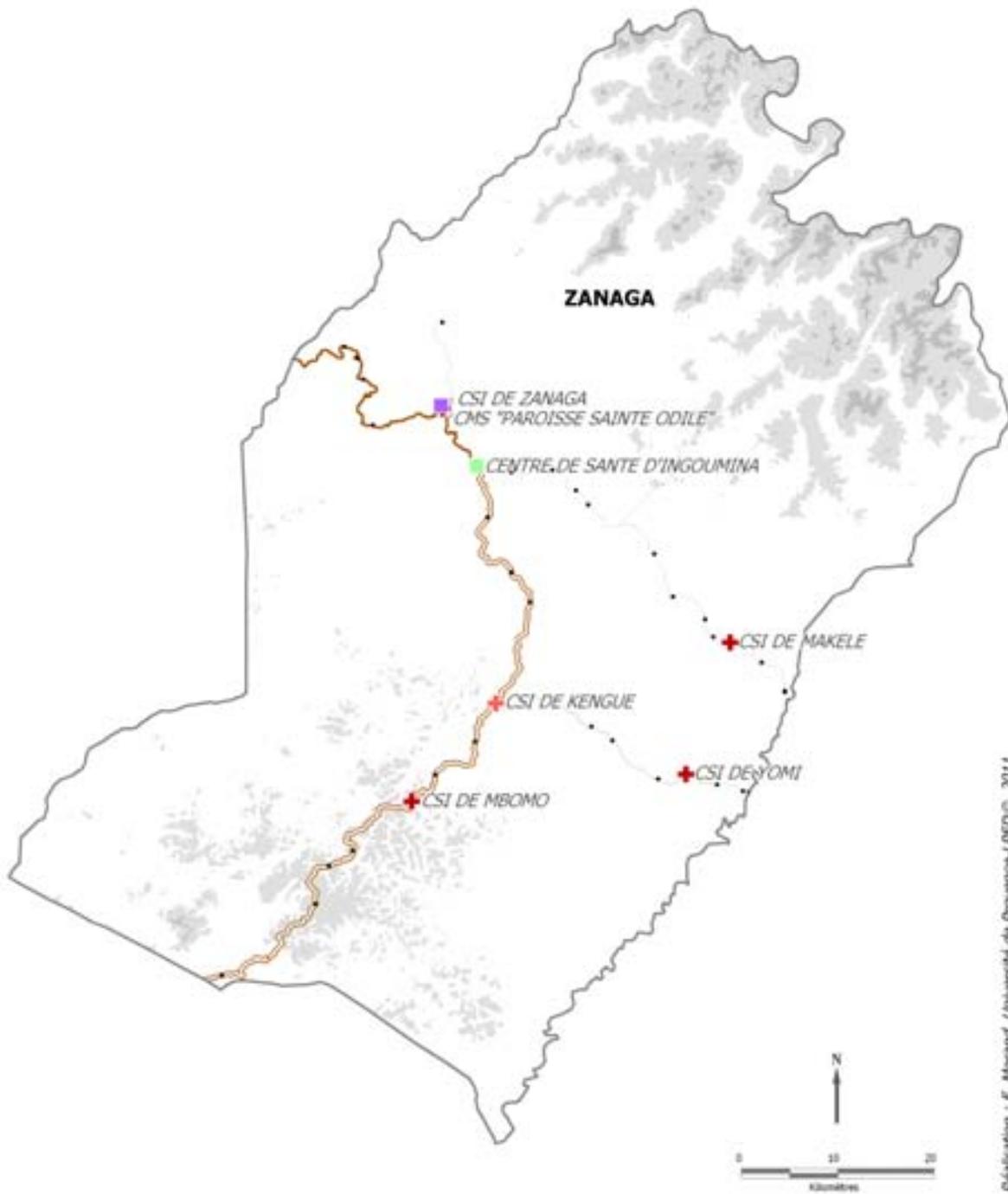
Tableau 7: Récapitulatif des structures de santé du district de Zanaga (MSAF)

Il y a eu pendant 15 ans un dispensaire à Ingolo 2, mais il est fermé depuis 1994 par manque d'infirmier. Les soins se font donc au dispensaire de Mbomo. Il y a une seule structure privée, le centre médico-social de Zanaga (paroisse Sainte-Odile).

Ces centres de santé sont essentiellement dans les grands villages, mais excluent un certain nombre de gros villages (Keinkélé, Ingolo 1 et 2 ; carte 15).

On peut globalement constater que les structures sanitaires sont insuffisantes, en nombre comme en qualité, puisqu'il n'y a aucun hôpital de référence sur le district. Le référencement se fait à Sibiti, distant de 165 km.

LES STRUCTURES SANITAIRES DU DISTRICT DE ZANAGA



Structures sanitaires publiques

- ◻ Hôpital
- ✚ CSI PMAE
- ✚ CSI PMAS
- ◻ Poste de santé
- ◻ Centre de Médecine Traditionnelle

Structures privées

- ◻ Clinique
- ◻ Cabinet médical
- ◻ Cabinet de soins infirmiers
- ◻ Centre Médico-Social
- ◻ Structure spécifique

Etat voirie

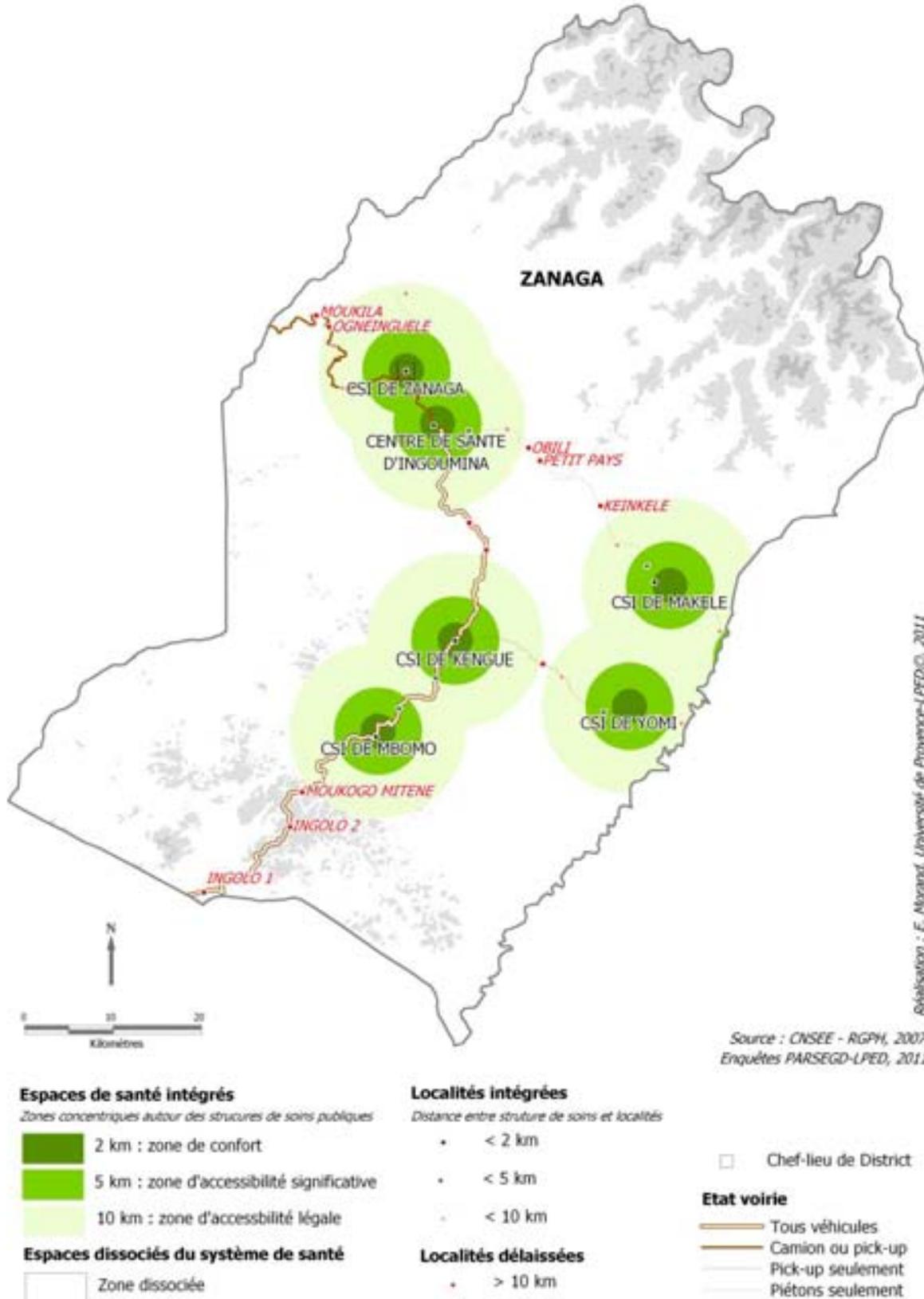
- Tous véhicules
- Camion ou pick-up
- Pick-up seulement
- Piétons seulement

Source :
 CHSEE - RGPW, 2007
 PARSEGD-LPED, 2011

Réalisation : E. Morand, Université de Provence-LPEDI, 2011

Carte 14: Répartition des structures de santé fonctionnelles du district de Zanaga

ESPACES INTÉGRÉS OU DISSOCIÉS DU SYSTÈME DE SANTÉ, DISTRICT DE ZANAGA



Carte 15: Accessibilité aux services de santé à Zanaga

4-3-2 Equipement des centres de santé en matériel et personnel

La mise en relation des données concrètes provenant des CSI de Zanaga, Kengué et Yuomi permet de généraliser un état des lieux qui révèle une défaillance claire du système de soins dans le district de Zanaga :

Type d'infrastructures et activités

	Chirurgie	Maternité	Dépôt de pharmacie	Vaccination	Consultation Pré Scolaire	Consultation Périnatale	Information Education Communication
	<i>Existe (OUI : fonctionnel/ NF - ou NON)</i>						
Zanaga			Oui, fonctionnel	Oui, Chaque jeudi de 0 à 9 mois	oui	Oui, fonctionnel mais très sale	
Kengué	Oui, fonctionnel mais pas équipé	Oui, fonctionnel mais pas équipé	Oui, fonctionnel une seule fois par an	non	non	Rare	Pas de structure, Information externe
Yuomi	non	oui	non	oui	non	oui	non

Tableau 8: Etat des infrastructures enquêtées.

Présentation de l'hôpital de base et du CSI de Zanaga

L'Hôpital de Base de Zanaga a été détruit pendant la guerre. Il reste le bâtiment mais le matériel a été volé. La population de la CSS de Zabata est référée à l'Hôpital de Référence de la Lékoumou situé à Sibiti.



Photos 19: L'hôpital de Zanaga

Au CSI, les services existent en partie (Laboratoire + bureau assistante sociale + bureau médecin) mais il n'y a pas de radio, échographie, etc. Les consultations ont lieu tous les jours, il y a le minimum en petite chirurgie. Le pavillon d'accouchement est équipé pour les césariennes mais personne ne sait faire, il n'y a ni médecin ni chirurgien.

Bâtiments annexes :

- 1 incinérateur
- 1 toilette



Présentation du CSI de Kengué



Photos 20 : Le CSI de Kengué se compose d'un bâtiment général, de toilettes extérieures et d'un incinérateur.

Ressources humaines

	Médecin	Infirmier	Assistant sanitaire	Sage-femme	Assistant Technique de Santé
Zanaga		7 femmes	1		
Kengué					
Yuomi					
Fonctionnaire Contractuel ou Bénévole		Fonctionnaires			
	Personnel administratif / financier	Pharmacien	Laborantin	Agent Communautaire	
Zanaga			2 femmes	2	
Kengué				2	
Yuomi				2	
Fonctionnaire Contractuel ou Bénévole				Contractuels	

Tableau 9: Agents de santé des CSI enquêtés

Les agents communautaires sont des secouristes, formés à Sibiti.

On note de rapides évolution car en juin 2009¹⁷, il y avait au CSI de Zanaga 1 infirmier chef et 2 infirmières, 1 sage-femme (sur le point de partir), 2 agents techniques aidés de 2 bénévoles. On remarque donc que la situation s'est améliorée entre ces deux dates, avec l'apport de 4 infirmières. Cependant, le personnel, même à Zanaga, reste insuffisant et insuffisamment formé, et l'absence de sage femme fait cruellement défaut. Les affectations ne semblent pas toujours être respectées et les mutations pour se rendre hors de la zone sont fréquentes.

Moyens matériels

	Principaux équipements	Nombre			Etat actuel (fonctionnel ou non)		
		Zanaga	Kengué	Yuomi	Zanaga	Kengué	Yuomi
<i>Matériel médical</i>	Sac chirurgical	1	1		Fonctionnel	Mauvais état	
	Stéthoscope	0	1			Non fonctionnel	
	Microscope	1	1		Fonctionnel	Non fonctionnel	
	Appareil de tension	1			Non fonctionnel	Non fonctionnel	
<i>Mobilier</i>	lits	5	2		Fonctionnel	Mauvais état	
	bureau	1	1		Fonctionnel	Mauvais état	
	matelas	4			Fonctionnel		
	table d'auscultation		1			Mauvais état	

Tableau 10: Equipement des CSI enquêtés

	Groupe électrogène			Panneaux solaires			Frigo (pétrole ou électrique)		
	Zanaga	Kengué	Yuomi	Zanaga	Kengué	Yuomi	Zanaga	Kengué	Yuomi
<i>Existe (oui/non)</i>	oui	non	non	non	non	non	oui	non cassé depuis longtemps	non
<i>Fonctionnel (oui/non)</i>	non en panne						oui	non	

Tableau 11: Energie disponible dans les CSI enquêtés.

Les tableaux ci-dessus montrent le manque d'équipement flagrant des centres de santé enquêtés. Ils auraient besoin d'être dotés en matériel de fonctionnement, mais la gestion ne pourra pas être assurée convenablement tant qu'il n'y aura pas non plus des accès à l'électricité et à l'eau courante, ainsi qu'un personnel qualifié.

Si les sociétés forestières ne respectent pas leurs engagements à aider ce secteur (cf partie 3-2-3), il faut noter la participation récente du député de Zanaga dans la dotation du CSI de Zanaga. Cela ne résoud cependant pas la question de la gestion de ces centres et du matériel.

¹⁷ Entretien de thèse M. Joncheray.

Le député de Zanaga a fait un don à l'hôpital de Zanaga d'une ambulance médicalisée, de quinze lits, quinze mousses couvertes, un grand tensiomètre hitech, un microscope électronique, quinze moustiquaires imprégnées, des blouses pour infirmiers et enfin un lot de produits pharmaceutiques. Il faut rappeler que la présence d'une ambulance à Zanaga remonte à 1975, quand l'Etat était l'unique pourvoyeur. Depuis, les infortunés malades étaient transportés dans des brouettes, pour les amener à l'hôpital de référence du district [...]

La Semaine Africaine, 28 Mai 2011

Moyens de déplacement des praticiens

Dans les trois localités, le seul soignant à posséder un véhicule est l'infirmier chef de Yuomi qui possède une bicyclette.

Dans tous les cas, le patient qui doit être évacué l'est à Sibiti ; en effet, même si les CSI de Yuomi et Kengué dépendent de Zanaga, ils préfèrent évacuer les malades ou blessés directement à Sibiti en raison du manque de structures et de personnels qualifiés à Zanaga. L'évacuation se fait alors à pieds ou en moto jusqu'à la voie principale, puis en taxi jusqu'à Sibiti.

Moyens financiers

	Zanaga	Kengué	Yuomi
Type de paiement	Séjour à 500 FCFA, consultation gratuite	Forfait (Consultation + Traitement) 1500FCFA	A l'acte
Tarif Consultation Curative enfant	0 FCFA	1500 FCFA	1500 FCFA
Tarif Consultation Curative adulte	0 FCFA	1500 FCFA	1500 FCFA
Tarif accouchement	5000 FCFA	Entre 5000 et 6000	2000 FCFA
Tarif comprimé paracétamol	0 FCFA	Tous les traitements sont compris avec le forfait	Aucun médicament, accès rare. Médicaments à SIBITI
Gratuité antipaludéens	Oui	Non	Aucun médicament, accès rare. Médicaments à SIBITI
Exemptions de paiement	Oui : Toutes les consultations sont gratuites sauf les accouchements	Non	Non

Tableau 12: Coût des soins dans les CSI

Le manque de médicament est systématiquement mentionné dans les enquêtes. A Yuomi, il n'y aurait aucun médicament, même pas de paracétamol ; les patients doivent systématiquement se rendre à Sibiti pour en avoir. A Kengué, 2 agents du CSI vont les chercher à Sibiti une fois par an, alors qu'à Zanaga, les médicaments sont livrés tous les 3 mois.

4-3-3 Acteurs spécifiques de la santé

La supervision de l'offre de services de santé par la Circonscription socio sanitaire (CSS) est quasi nulle. Il n'existe en outre aucun COSA (comité de santé) dans les 3 localités enquêtées. A Kengué, il n'existe plus depuis 3 ans.

Il n'y a pas d'ONG spécifiques (du type de Médecin d'Afrique à Mayama) qui interviennent dans le district, hormis les constructions de points d'eau déjà datées (2000-2002) du PNUD et du CICR.

On peut voir l'influence de quelques acteurs privés que sont les églises (EEC et catholiques) à Zanaga et Ingoumina.

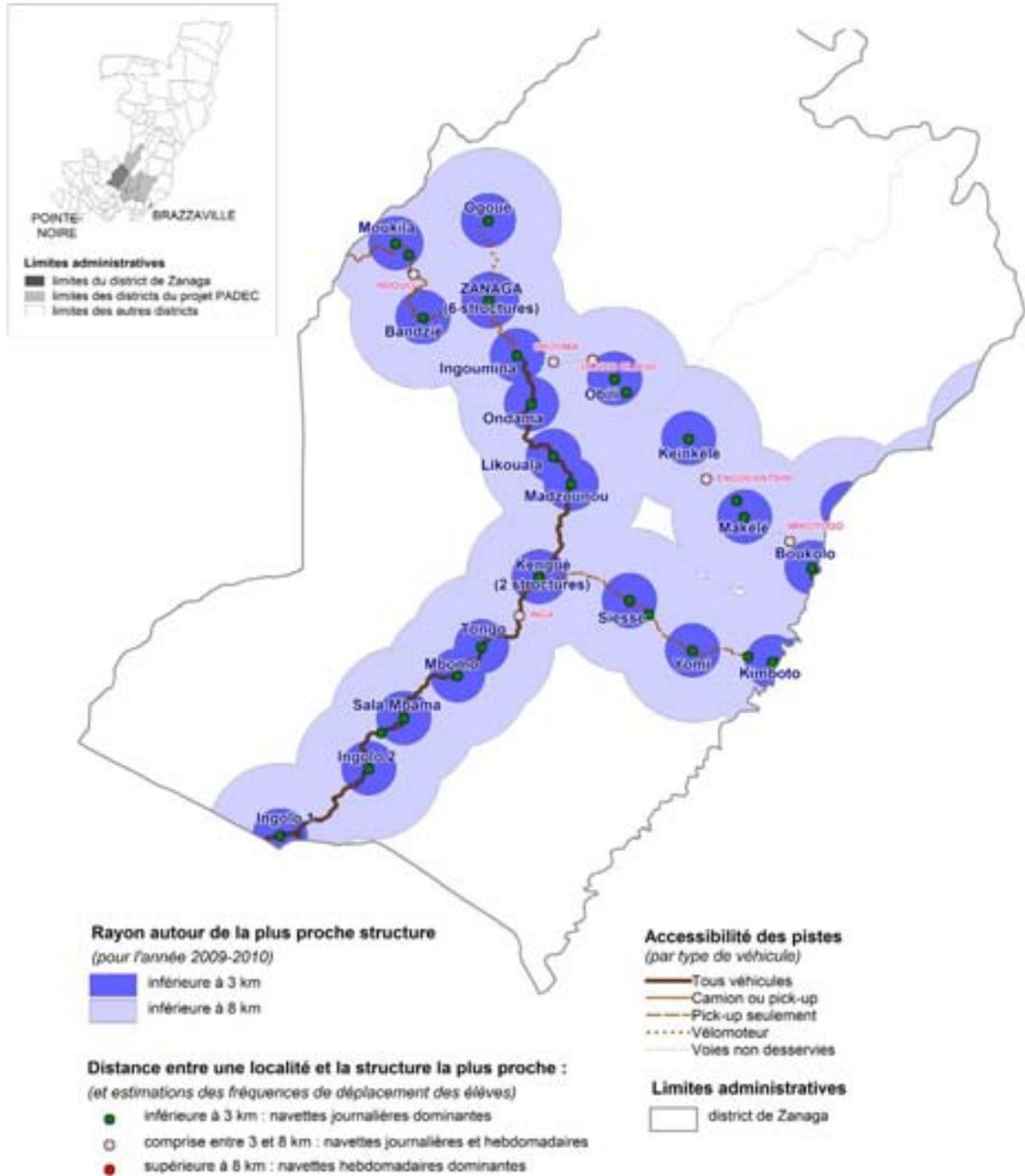
Enfin, les entreprises (forestières mais aussi bientôt minières) et les acteurs politiques (députés, conseils départementaux), ne respectent pas leurs engagements pour certains ou agissent ponctuellement selon des logiques clientélistes ponctuelles. Des efforts de gestion de la santé doivent être réalisés de manière plus soutenue.

4-4- Structures éducatives

Le district de Zanaga connaît une assez bonne répartition de ses structures éducatives (carte 16). Celles-ci sont localisées dans les plus grands villages des différents axes de communication. Leur densité est plus grande le long de l'axe principal Sibiti-Zanaga, mais elle est honorable le long des axes secondaires.

Il n'y a aucune école à plus de 8 km (distance considérée comme maximale pour des allers-retours quotidiens) d'une école, et seulement 6 écoles dans la zone des 3 à 8 km.

L'ACCESSIBILITE AUX STRUCTURES D'ENSEIGNEMENT GENERAL DANS LE DISTRICT DE ZANAGA - République Du Congo -



source : enquêtes de terrain LPED-PARSEGD, inspections et DEP du MEPSA, CNSEE
réalisation : D.ROUQUIER,LPED - Université Provence ©, Juillet 2011

Carte 16 : Répartition spatiale des écoles du district de Zanaga

4-4-1 Enseignement préscolaire

Il y a une seule école préscolaire dans le district, à Zanaga poste. Cette école n'a pas de fenêtres, le bâtiment est en mauvais état. Elle a été créée en 2004, et ne sert qu'à 10 enfants environ.

Le coût de l'inscription est de 1000F à l'inscription et des aides chaque mois pour l'enseignant.



Photo 21: Le bâtiment du préscolaire de Zanaga

4-4-2 Enseignement primaire

17 écoles sur 23 étaient ouvertes dans le district en 2009 (Inspection Zanaga 2009), 21/23 étaient fonctionnelles vers 2008 (données MEPSA, 2011). A ce moment là, seules les écoles de Salambama et Omdama seraient encore fermées. Les conditions sanitaires et les conditions d'étude des écoles sont mauvaises : aucune ne dispose d'un point d'eau ni d'électricité.

Il y a une seule école privée dans le district de Zanaga, Sainte Odile à Zanaga Poste.

Nom	effectif	Total Enseignant	dont Bénévole	Ratio élève/enseignant	Ratio élèves/classe	Bâtiment	dont ME	Tot salle classe
ABELE - Zanaga	463	8	2	58	77	2.	2	6
MALIMA - Zanaga	80	3		27	16	1	1	5
BOUKOLO	66	2	1	33	33	1		2
INGOLO 1	109	3	2	36	36	1		3
INGOLO 2	148	3	2	49	49	1	1	3
INGOUMINA	115	3	2	38	23	2	2	5
KEINKELE	116	3	2	39	39	1	1	3
KENGUE	143	3	1	48	36	3	2	4
KIMBOTO	55	1	1	55	28	1	1	2
LIKOUALA	121	4	1	30	40	1	1	3
MADZOUNOU	61	3	1	20	20	1	1	3
MAKELE	115	3	1	38	38	2	1	3
MBOMO	154	3	2	51	39	2		4
SALA-MBAMA	93	1		93	47	1	1	2
MOUKILA	44	1		44	15	1	1	3
ECOLE DE OBILI	45	2		23	23	1	1	2
ONDAMA	fermée							

OGOUE	48	2	1	24				
SIESSE	51	2	1	26	26	1	1	2
TONGO	228	4	1	57	57	2	1	4
YOMI	180	3	2	60	60	1	1	3
BANDZIE	74	2	1	37	25	1	1	3
SAINTE ODILE	230	7	6	33	38	3		6

Ratio inférieur à 25 élèves par enseignants ou par classes → écoles en sous effective d'élèves.

Ratio supérieur à 50 élèves par enseignants ou par classes → écoles surchargées.

Tableau 13: Données éducatives des écoles primaires de Zanaga.

Ces données approchent celles des enquêtes de terrain réalisées en janvier-mars 2011 :

Ecole	Elèves	Tables bancs	Enseignants (y compris bénévoles)	Ratio élèves/ table banc	Ratio élèves/ enseignant	Coût/élève /mois	Aide ?
Abele-Zanaga	554	75	8	7.4	69.3	300 F	CICR 2003
Malima-Zanaga	100	30	3	3.3	33.3	300 F	PRAEBASE IPHD
Kengué	250	20	2	12.5	125		-
Ingolo 2	180		2		90	600 F	IPHD
Ogooué 18	50	10	2	5	25		-
Yuomi	<160		3		53.3	450 F	-

Tableau 14: Ecoles enquêtées du district de Zanaga.

Outre le fait que la confrontation de ces deux tableaux montre la difficulté de collecte et de traitement de l'information, ces données révèlent des situations extrêmement contrastées, notamment du point de vue de l'état général des bâtiments, du nombre d'enseignants, du matériel disponible, des aides reçues, du nombre d'élèves, ce dernier point dépendant bien souvent des précédents. Par exemple, l'école Malima de Zanaga ne reçoit que peu d'élèves comparativement à sa voisine d'Abele, alors qu'elle a des ratios en enseignants et tables-bancs supérieurs et bénéficie de programmes d'aides, car l'unique bâtiment de 6 salles de classes n'a plus de toit depuis que les tôles en ont été volées pendant la guerre.

Quelques écoles ont des problèmes spécifiques, notamment en ce qui concerne la scolarisation des enfants pygmées, comme c'est le cas à Ingolo 2. Là bas, l'école est majoritairement fréquentée par les autochtones (pygmées) ce qui pose problème car ils ne viennent pas une bonne partie de l'année, ne pouvant pas payer les bénévoles (600F / enfant / mois pour le défraiement des deux bénévoles d'Ingolo 2) et partant en forêts pendant plusieurs mois de l'année. De plus, les tensions avec les bantous sont fréquentes. Aides spécifiques de l'IPHD : tenues et manuels et antines? mais pas systématique (pas tous les ans en raisons de pb du programme lui-même).

18 Le village de Ogooué a été enquêté indépendamment de cette mission (Enquête M. Joncheray, 2010)

Les interventions de bailleurs / projets de développement sont diverses. Après les conflits, certains acteurs comme le CICR sont intervenus ponctuellement (école Abélé). Le plan de désarmement et de Réinsertion (PDR) de 2002 a également financé la réhabilitation du logement du directeur de cette même école.

L'école **Abele de Zanaga** existe depuis 1930. On peut encore voir les impacts de balles sur les murs. Tous les bâtiments sont en mauvais état, sauf les latrines construites par le CICR (2003).

Photos 22: Divers aspects de l'école Abélé: logement du directeur, bâtiment principal, impacts de balles sur les murs, les toilettes refaits par le CICR.



A l'heure actuelle, le PRAEBASE (projet d'appui à l'éducation de base) et l'IPHD (International Partnership for Human development) sont les deux principaux organismes d'aide aux écoles. Le premier est le programme national scolaire du gouvernement congolais, financé par la Banque Mondiale et mis en œuvre par le PNUD. Le second est le programme d'aide américain, financé par l'USAID. Mais ces organismes ou projets, bien qu'officiellement présents, n'ont que peu de répercussions dans le district : en 2010, aucune école du district n'avait été réhabilitée par le PRAEBASE¹⁹ ; quant à l'IPHD, il n'avait réalisé en 2009 aucune action autre que la fourniture de cahiers et de manuels (dans toutes les écoles publiques) du district et la distribution d'uniformes dans les écoles d'Ingolo 1 et 220. En 2001, le PRAEBASE a donné des uniformes et l'IPHD des livres de français CM1, et des moustiquaires imprégnées (enquêtes janvier, 2011).

En outre, on observe de fortes inégalités dans la répartition des aides, destinées avant tout aux écoles présentes sur l'axe principal Zanaga Sibiti. Certaines écoles, telle celles d'Ogooué ou de Yuomi, n'en disposent d'aucune aide, hormis celle, ponctuelle, du député.

¹⁹ Source : PNUD Dolisie 2010

²⁰ Rapport annuel 2009 de l'IPHD, département de la Lékoumou



Photo 23 : L'intérieur en bambou de l'école d'Ogooué (MJ 2010)

L'école d'Ogooué est une école à cycle court (du CP1 au CE2). Les enfants plus âgés doivent aller à l'école à Zanaga (14 km). L'école est dirigée par un enseignant titulaire, aidé d'un bénévole. Ils enseignent à environ 50 enfants. L'ancien bâtiment de l'école a été cassé à cause du vent (en briques de terre cuite), depuis 2 ans le bâtiment a été refait en bois et bambou (v. photo 23) par les villageois. Les tôles sont un don du député. La dizaine de table bancs est de fabrication villageoise, en bambous et planches éclatées. En raison de la lacune en bâtiment, l'école fonctionne donc avec 2 vagues par jour.

Les députés, conseils généraux, ou partis politiques (école Abélé) sont ainsi assez actifs notamment en période préélectorale.

L'enclavement en terme d'accessibilité a donc des répercussions sur la situation scolaire. L'enclavement et l'isolement de la population se retranscrit dans l'accessibilité des élèves à leur école. Le « trop » de déplacement et la mauvaise gestion (répartition spatiale des structures, des salles de classe, des effectifs et du personnel) engendre de fortes mobilités scolaires et de gros problèmes de qualité d'enseignement (manque de matériel dû à l'acheminement, manque de personnel qualifié dû à l'effet répulsif de la zone pour les titulaires).

Les enseignants de primaire sont essentiellement des hommes bénévoles (Figure 10), ce qui a un coût important pour les populations obligées de leur payer un salaire, ce qui transforme l'école publique en théorie gratuite en école payante. Dans certains villages, comme à Yuomi ou Ingolo 2, des enfants sont déscolarisés faute de moyens financiers suffisants de leurs parents.

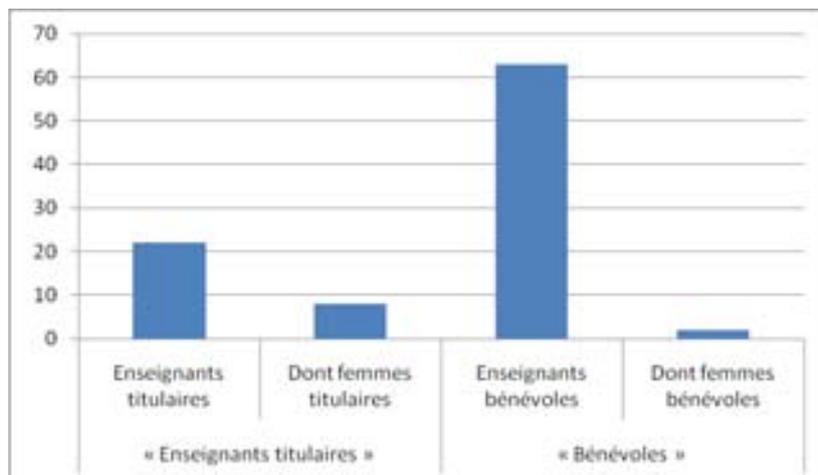


Figure 10 : Statut des enseignants dans le district de Zanaga.

Globalement, nous pouvons déduire de ce tour d'horizon scolaire partiel, que les conditions d'enseignement à Zanaga peuvent être largement améliorées, notamment en affectant des enseignants formés supplémentaires, et en rénovant quelques structures défailtantes. Cependant, la présence d'un enseignant titulaire par école dans 99% des écoles et le désenclavement de l'axe le plus peuplé en fait un district moins problématique que d'autres de la zone PADEC.

4-4-3 Enseignement secondaire général

Il y a deux collèges d'enseignement général (CEG) dans le district de Zanaga, à Kengué et à Zanaga, et un lycée général à Zanaga.

Le CEG et le lycée de Zanaga se situent au même endroit, dans l'ancien collège de Zanaga. Les bâtiments, réhabilités au moment de l'ouverture du lycée et par les ex-combattants via le PNDDR21, sont relativement en bon état (malgré quelques fuites dans la toiture et des bâtiments non terminés). Il y a environ 200 élèves au CEG, 120 au lycée.



Photos 24 : Tour d'horizon du CEG-LEG de Zanaga

Le Lycée n'existait pas dans le district avant les guerres. Il a été créé en 2002 (sur le papier). Les élèves doivent venir (en principe) des CEG de Bambama, Kingani (D. Bambama), Kengué et Zanaga. C'est en effet le seul lycée du département en sus du lycée de Sibiti.

Mais seule la série A est ouverte. Environ 20 élèves par ans partiraient poursuivre leur scolarité au lycée de Sibiti en raison de cette limitation de filière. Il manque également plusieurs enseignants au collège (qui ne comporte qu'un seul enseignant titulaire) comme au lycée (sciences physiques, SVT, langues, français, philosophie).



Photo 25: Le CEG de Kengué

Le CEG de **Kengué** est en bon état, si l'on oublie les trous et fuites provenant de la conception de la toiture, et le manque des sanitaires.

Ce CEG compte début 2011 112 élèves (dont 33 filles seulement).

21 Entretien avec le SG de Zanaga, MJ, juin 2009.

Les élèves viennent des villages d'Ingolo 1, Makeke (piste pour venir à pied) Kimboto, Likouala. Les enfants viennent pour la semaine, les enseignants, 3 enseignants titulaires et 4 bénévoles, logent sur place. Il n'y a pas de discipline sans enseignant, contrairement au CEG de Zanaga.

Les enseignants bénévoles sont payés 25000FCFA/mois, soit environ 250F/enfant/mois.

Le Conseil Départemental a réhabilité les tôles et a repeint les murs il y a deux ans (en 2008 et 2009).

4-4-4 Enseignement secondaire technique et professionnel

Il existait dans les années 1980 (cf PROMOCI, 1982, p. 27) un CEGP (collège d'enseignement général et professionnel) à Kengué, mais il n'avait déjà alors pas de matériel. C'était alors le seul établissement technique du secondaire du district.

Le centre des métiers industriel et collège d'enseignement technique (CEMI-CET) de Zanaga a été ouvert en 2002. Il devait alors former à la comptabilité, la menuiserie, la maçonnerie, les métaux en feuille (soudure). Les seules classes encore ouvertes à l'heure actuelle sont la menuiserie et la maçonnerie, et forment 257 élèves dans des conditions matérielles difficiles. Les élèves viennent cependant de l'extérieur du district (Bambama, Komono) pour bénéficier de la formation professionnelle dispensée à Zanaga.



Photo 26 : Le CMI-CETI de Zanaga, vue d'ensemble

Le manque de moyens techniques est flagrant : la menuiserie n'est quasiment pas équipée ; les cours de soudure sont uniquement théorique par absence d'électricité (il existe des négociation en cours avec le curé pour utiliser son groupe électrogène).



Photos 27 : Le CETI de Zanaga, les salles de classe dépourvues de matériel.

Le CET a pourtant été aidé par le PNUD en 2005, qui a refait la toiture mais il reste des fuites. Même chose de la part du Conseil départemental en 2007.

Par contre, le recours aux bénévoles est limité, puisque le CMI-CETI a 12 enseignants titulaires, 4 techniciens bénévoles, et 6 administratifs. Les parents doivent déboursier 150F/ élève/mois pour défrayer les bénévoles (ce qui est peu conséquent par rapport aux écoles primaires).

Les questions posées par l'enseignement à Zanaga sont donc les mêmes que partout au Congo ; certaines structures ont été touchées par les guerres, d'autres sont en mauvais état par simple manque d'entretien, et d'autres enfin sont apparues depuis les guerres, dénotant d'une volonté politique de désenclaver le district.

Le recours quasi systématique à des bénévoles pose question quant à la qualité de l'enseignement dispensé et l'assiduité de ces derniers, puisque vivant chichement des aides des parents, ils s'absentent régulièrement pour aller aux champs. Pour les parents, ils représentent un coût non négligeable alors que l'école doit être gratuite (cf Yuomi : « les parents payent ! » donc ils ont l'impression que l'école est privée).

Les problèmes cruciaux sont donc ceux du nombre et du manque de formation des enseignants, du manque de matériel pédagogique, du manque de matériel technique également, dans le cas du CET qui pourrait représenter un attrait non négligeable pour les districts voisins.

Les enfants doivent aller au CEG à Kengué ou à Zanaga, mais ils préfèrent pour un certain nombre d'entre eux aller directement à Sibiti, où il manque moins d'enseignants, et où ils pourront continuer ensuite au lycée.

Il est à noter que le district disposait au chef lieu d'un CLAC (centre de lecture et animation culturelle) créé et financé par la coopération française. Tout a été volé et détruit pendant la guerre. Une structure de ce type mériterait d'être remontée, afin d'accompagner les élèves et les populations du district.

5 – Développement local

5-1 Développement durable et environnement

Les problèmes environnementaux de la région sont de deux ordres :

- La mosaïque du manioc, qui fait chaque année baisser les rendements
- La déforestation, du fait principalement de l'activité forestière par concessions.

Dans le premier cas, les programmes PDARP et PRODER Sud qui œuvrent dans la Lékoumou ont monté des projets de multiplications de boutures de manioc, mais ils semblent avoir peu d'impacts à l'heure actuelle, les populations ne les mentionnent jamais. Cependant la mosaïque n'est plus fréquemment mentionnée comme un handicap majeur, on peut donc penser que ce problème est en passe d'être résolu dans le district.

Dans le second, l'enclavement a longtemps protégé la forêt ; maintenant que l'exploitation forestière va être grandement facilitée par le désenclavement du district, il faudra surveiller l'évolution des coupes pour éviter que cet espace forestier encore partiellement vierge ne soit détruit. Les sociétés forestières disposent d'autorisations de coupes, mais dans les faits elles ne sont guère contrôlées, et n'ont pas encore mis en place de plans d'aménagements, bien que ceux-ci soient désormais programmés ; la gestion actuelle de la forêt n'est donc pas une gestion durable²².

Il faut cependant considérer le fait que chaque ouverture de piste par les entreprises forestières se double d'une ouverture propice à la mise en culture de champs.

Il est enfin important de mentionner la création probable dans la partie Nord du district d'un parc naturel « Plateaux-Batéké » qui représenterait un fort atout pour la région (attractivité touristique) tout en protégeant une partie de la forêt, mais ce à condition que les populations, notamment autochtones, qui y vivent et en vivent y soient étroitement associées. L'ONG WCS (Wildlife Conservation Society), a pour cela installé une antenne au quartier Djoueli à Zanaga. Il s'agit d'un parc international, Congolo-RDC-Gabonais, qui prolongerait l'actuel parc national gabonais.

5-2 Quelles parties prenantes de la relance du développement local ?

Pour les populations locales, les discussions en atelier et avec le sous préfet nous montrent que la notion « d'acteurs du développement » est difficile à comprendre. Beaucoup de pratiques sont habituelles, et il est difficile de changer ces pratiques. La discussion sur l'utilisation du bœuf pour le labour avec l'instituteur de Yomi par exemple fut assez significative : l'homme laboure sa terre, pas l'animal.

On peut noter la présence de certains projets qui dynamisent le district, que ce soit pour des dons, des réhabilitations, des projets divers :

²² Voir à ce sujet les rapports des missions de contrôle l'OI-REM.

Projets nationaux

- CICR: 3 forages au centre du district, construction d'une bache à eau à l'hôpital.
- PURAC23 : 2004-2005 : éclairage public, groupe électrogène, non fonctionnel. + financement de boutures saines contre la mosaïque du manioc.
- IPHD24 : don de livres et de moustiquaires imprégnées. Cantines scolaires à Abélé et Ingolo (ont cessé en raison de difficultés de financement du projet).
- PNDDR25 : 2009 : réhabilitation du collège.
- PDARP26 : parc à bois pour multiplication du manioc.
- WCS : projet de parc naturel
- Le PCR27 vient de lancer un appel d'offre (mars 2011) pour l'attribution du Fond d'appui aux initiatives communautaires de Développement, destiné aux départements du Pool, Bouenza, Niari et Lékoumou. Le Pool est surtout concerné, mais dans les axes stratégiques prioritaires définis dans le rapport de janvier 2010 du projet, sont mentionnés pour le département de la Lékoumou: « appuyer la réalisation des pistes, infrastructures scolaires, sanitaires, activités socioculturelles » et « Prendre en charge des jeunes et des personnes vivant avec le VIH ».

Collectivités territoriales

Il n'a pas été fait mention dans les entretiens d'actions entreprises par le conseil départemental en dehors des aides aux établissements scolaires, cependant celui-ci est susceptible d'être un acteur de plus en plus incontournable.

Un parti politique local a distribué des craies à l'école Abele de Zanaga et la Banque Mondiale a réhabilité le logement du directeur (Programme de Démobilisation et Réinsertion).

L'Association d'un ancien député, Convergence Populaire (COPO), a distribué des fournitures scolaires à tous les élèves du district, payé les droits d'inscription de tous les élèves de primaire des classes de CM2 pour passer les examens de fin d'année, remis un lot de médicament à l'hôpital et, placé des portes et fenêtres à l'hôpital de Zanaga pour éviter l'intrusion permanente des caprins en espérant un jour réhabiliter le dit hôpital²⁸. Le député actuel a acheté une ambulance et doté

23 PURAC Programme d'Urgence de Relance et d'Appui aux Communautés

24 International Partnership for Human Development

25 Programma national de désarmement, démobilisation et réinsertion

26 Programme de développement agricole et de réhabilitation des pistes

27 Projet de consolidation de la réconciliation par l'appui aux populations touchées par les conflits ; financement Union Européenne.

28 Source : Letili Action France Congo, association récente de la diaspora congolaise en France.

l'hôpital (voir plus haut). Ainsi les acteurs politiques et notamment les députés en période pré-électorale deviennent des acteurs efficaces de la reconstruction.

On peut aussi mentionner le rôle d'individus isolés, tel l'abbé de Zanaga, qui a réhabilité le pont vers Ogooué. Ces personnalités constituent des personnes ressources importantes, capables de mobiliser les populations dans certains projets.

6- Synthèse du diagnostic

6-1 Besoins prioritaires exprimés par les populations

Le premier besoin évoqué par la population (voir Tableau 15), quelque soit la localité enquêtée, est la **situation scolaire**, tant au point de vue matériel que de la présence des enseignants. A Yuomi, Ingolo 2, Zanaga, il est fait mention du mauvais état ou du manque de bâtiments des écoles, à reconstruire ou à construire (lycée et préscolaire de Zanaga). Un internat aux CEG de Kengué comme de Zanaga est réclamé, ainsi que la mise en place de cantines ou d'une bibliothèque à Zanaga et à Kengué. Enfin, un recrutement d'enseignants serait nécessaire d'après les populations de Zanaga.

Une des premières demandes des populations concerne également **l'accès aux soins**. Là où un CSI existe, les habitants réclament la dotation régulière en médicaments de ces centres. Le besoin de réhabilitation des bâtiments est également mentionné à Kengué et à Zanaga, tout comme le manque de personnel compétent et notamment de médecins. Certains habitants se plaignent du coût des consultations (à Zanaga) et réclament des formations à la médecine traditionnelle, moins coûteuse.

La question de **l'accès à l'eau** est le troisième besoin prioritaire mentionné par tous les villages enquêtés. Tous réclament, malgré son abondance dans le milieu, des points d'eau aménagés nombreux (un par quartier), puits ou forages. Est évoqué notamment la dangerosité des rivières (présence de serpents, mentionnés à Ingolo 2), et le besoin de pompe pour aider les personnes âgées (Zanaga).

La **voirie** est une priorité uniquement pour les habitants de Yuomi, seul village enquêté à être enclavé, à l'écart de la route Sibiti-Zanaga. Pratiquement toutes les possibilités de développement (agriculture, accès aux soins, scolarisation etc.) sont liées aux questions de transport, et spécifiquement **l'écoulement des produits agricoles** destinés au marché brazzavillois qui dans ce district sont pour l'essentiel des produits de l'élevage.

Par contre tous les villages réclament des **aides à l'agriculture**, qu'elles concernent les cultures ou l'élevage. Pour ce qui est de l'aide à la production végétale, l'accent est mis sur l'absence dommageable de **semences sélectionnées ou améliorées** (Yuomi, Kengué). Il n'y a en effet dans les villages pas de techniques connues pour les améliorer, jamais de renouvellement de semences. Une aide technique est partout attendue ; à Zanaga, il est demandé la création d'un CRP (centre de ressource professionnelle), afin de pouvoir **mécaniser, intensifier les productions, et utiliser des engrais** (qui par ailleurs n'existent pas dans les localités). La question de la mise en culture de la savane, qui ne se fait pas, est aussi fréquemment abordée. Enfin, à Zanaga, une demande spécifique est faite d'apprentissage de la technique de culture en vergers. Enfin à Yuomi, les habitants mentionnent le besoin d'aide pour apprendre à utiliser les bœufs pour le labour. Dans tous les cas, on note une reconnaissance de l'absence de pratiques modernes de culture et une nécessité bien exprimée de formation

La situation est la même en ce qui concerne l'élevage, mentionné spécifiquement (c'est-à-dire indépendamment de la question des cultures) à Zanaga et Ingolo 2. Dans ces deux villages, il est mentionné le fait qu'il n'y a pas de tradition (ou de culture) d'élevage, et qu'il y aurait aussi besoin de

connaître des pratiques d'amélioration de cette activité. Des appuis sont réclamés à Zanaga pour l'élevage des moutons, cabris (caprins), et surtout des porcins, qui réclament **porcheries et aliments de bétail**. La question des enclos pour l'élevage revient par ailleurs fréquemment, mais ce qui prédomine c'est celle de la **formation** notamment pour changer de pratiques agricoles), et secondairement de **l'organisation des producteurs**. L'équipement des populations (outils..) est également mentionné à Kengué.

Localité	1	2	3	Autres besoins évoqués en focus groupes, non retenus parmi les 3 premières priorités			
Zanaga poste	Centre de santé à améliorer	Amélioration enseignement	Puits	Moulin à fougou	Equipements modernes (boulangerie, scierie..)	Appuis cultures et élevage	Formation aux métiers modernes
Kengué	Internat au collège	Forages	Semences améliorées	Amélioration hôpital	Centre de formation	Electrification et carburant	Marché
Yuomi	Bâtiment école	Route	Médicaments/ fonctionnement du CSI	Puits	Agriculture : semences sélectionnées.	Aide techniques pour élevage	
Ingolo 2	Centre de santé	Enseignement	Marché / structures commerciales	Entraide sociale	Puits	Moulin à fougou	Electricité

Tableau 15: Synthèse des besoins exprimés par les populations des localités enquêtées

L'accès au matériel agricole : Il est surtout mentionné par les « jeunes » : tronçonneuses (dans l'hypothèse où l'on continue à pratiquer l'agriculture sur brûlis et zones forestières défrichées), engrais. Les femmes se préoccupent des moulins à fougou qui en les libérant d'une tâche chronophage leur permettraient de conserver mieux le manioc et d'augmenter les ventes tout en consommant un produit apprécié impossible à fabriquer dans les conditions actuelles.

L'accès à la terre n'est pas un problème, la terre est abondante, il n'y a pas de concurrence causée par l'installation de citadins. Par contre, le problème réside dans le défrichement des terres forestières, fertiles mais fragiles, et l'impossibilité des habitants (pour des raisons non évoquées, apparemment culturelles) de cultiver les terres de savanes.

La question fondamentale est donc celle de la formation professionnelle, qu'elle concerne le secteur agricole ou non. C'est un souci principalement exprimé par les jeunes, premiers concernés, moins par leurs aînés. Les jeunes réclament la création de centres d'apprentissages (Kengué), pour faire de la menuiserie ou de la maçonnerie. A Zanaga, il est réclamé un apprentissage et une aide aux métiers ; sont notamment spécifiés le besoin d'une boulangerie moderne, d'une scierie moderne, d'un atelier de couture moderne. Des formations qualifiantes sont également réclamées pour la coiffure et la mécanique.

A Zanaga est également évoqué la question de la création d'un centre piscicole : vu l'abondance de l'eau dans le district, il y aurait de nombreux étangs à développer.

L'absence d'**électricité** est générale, et constitue un facteur limitant pour les équipements et le développement de métiers spécifiques de la zone, comme ont pu l'exprimer les populations pour des activités comme la scierie, la soudure, la transformation des produits agricoles, etc... Elle est mentionnée parmi les besoins prioritaires à Kengué et à Ingolo 2. Y est corrélée l'absence de disponibilité du **carburant**, qui, même si certaines personnes possèdent un groupe électrogène, les empêche de s'en servir. A Yuomi, où la situation est pourtant plus critique (pas d'antenne pour charger son téléphone, carburant difficile à transporter du fait de l'enclavement), il n'est cependant pas fait mention du besoin en équipement électrique.

Les infrastructures de commercialisation sont plus rarement mentionnées dans les besoins des populations. A Kengué il est réclamé la création d'un **marché** ; à Ingolo 2 celle d'une **boutique communautaire**, en raison des difficultés de ravitaillement.

C'est d'ailleurs à Ingolo 2 que la nécessité de « **jouer collectif** » est la plus exprimée, en réaction à la réalité locale, fortement individualisée. Ainsi les personnes âgées seraient laissées à elles mêmes, sans aide pour remettre en état leurs maisons. Que ce soit pour la formation, les cultures, l'élevage, ou le social, il est donc demandé une aide à la mise en place de l'esprit communautaire...

6-2 Bilan des forces et faiblesses du district de Zanaga

Les besoins « bruts » exprimés par les habitants interrogés et dont nous avons rendu compte précédemment ne tiennent pas toujours compte du contexte. Nous proposons ici de recontextualiser ces besoins dans des dynamiques externes qui risquent de bouleverser fortement le district de Zanaga.

Certaines évolutions touchant le **secteur des transports** sont en cours, qui s'insèrent dans les projets à plus petite échelle : il s'agit en premier lieu du bitumage de la voie Sibiti-Zanaga, dont l'enjeu principal sera de savoir si elle sera poursuivie ou non vers les Plateaux et/ou vers Bambama.

Il convient également de mentionner les implications de la présence de la **société MPD (Zanaga Iron Ore)** sur les infrastructures de transports et l'emploi dans le district. Si la mine est exploitée, il est probable que la société minière ouvrira sa propre route d'accès à Pointe Noire, ou réhabilitera l'axe de Komono, au détriment de la route de Zanaga, ce qui constituera un sérieux frein pour le district en terme de trafic de transit. De même que si les emplois créés semblent a priori favorables pour le développement économique, il faudra veiller à ce que les retombées financières profitent au district.

Ceci peut être contrebalancé par le renforcement de l'axe vers les Plateaux avec l'ouverture de la voie vers Lékana, à condition que ce projet soit bien mis en œuvre.

Le nœud de Kengué, en situation de carrefour avec un axe secondaire se dirigeant vers quelques localités importantes (Yuomi, Kimbot) et vers le Pool, risque lui de voir son importance décliner du fait du mauvais état des voies secondaires et de la fermeture des liaisons avec le département du Pool.

Autre changement majeur : le bitumage de la route Pointe-Noire- Dolisie puis Dolisie- Nkayi va certainement redynamiser la région, puisque l'intégralité du trajet Pointe-Noire- Zanaga pourra alors

se faire en petites voitures. Il est donc important de faire attention à ce que les axes secondaires ne soient pas exclus de ces dynamiques de désenclavement très dynamiques pour le district.

Enfin nous voyons que l'ensemble des dynamiques porte sur le lien avec la capitale économique Pointe-Noire ; le rééquilibrage vers Brazzaville pourrait être une des priorités du futur.

	Positif	Négatif
D'origine interne	<p>Stabilisation de la situation socio-politique, retour de la sécurité, réinsertion de fait d'ex combattants dans leur milieu.</p> <p>Sols fertiles Forte présence en eau</p> <p>Retour de jeunes liés à aux entreprises et à l'ouverture de la route</p> <p>Existence d'un centre professionnel à Zanaga</p>	<p>Eloignement de Brazzaville et de Pointe-Noire</p> <p>Eloignement des grands axes routiers (routes nationales) et du CFCO)</p> <p>Axes secondaires enclavés</p> <p>Blocages de la circulation sur les axes en direction du Pool et des Plateaux Sols fragiles</p> <p>Sous peuplement et grande dispersion spatiale de la population</p> <p>Chef lieu peu dynamique et sous équipé, absence de polarisation</p> <p>Peu d'organisations communautaires et de groupements coopératifs</p> <p>Manque de moyens du CMI-CETI</p>
D'origine externe	<p>Présence d'entreprises forestières et minières qui peuvent participer au développement local et constituent des marchés potentiels</p> <p>Construction de la route goudronnée Sibiti-Zanaga</p> <p>Présence d'un aérodrome fonctionnel</p> <p>Effort d'affectation de personnel titulaire dans les écoles publiques</p> <p>Arrivée progressive des projets de développement social (IPHD) et rural (PDARP, PRODER SUD)</p>	<p>Absence d'implication nationale dans la réhabilitation de la voirie (jusqu'en 2009) ;</p> <p>Déficit de personnel médical titulaire qualifié et d'enseignants</p> <p>Absence de structure de formation agricole.</p> <p>Absence d'aide technique ;</p> <p>Système de télécommunication très inégal hors du chef lieu; vastes zones non couvertes par le réseau.</p> <p>Faible intervention des organismes internationaux, ONG et Etat ;</p>

Tableau 16 : Matrice FODA

6-3 Recommandations portant sur les éléments prioritaires:

6-3-1 Secteur productif

Voici quelques indications priorisées visant à relancer les activités agricoles dans le district de Zanaga :

Renforcer les moyens d'encadrement de la direction de l'agriculture. Un agronome et un vétérinaire devraient assister un chef de secteur entièrement consacré à sa tâche de vulgarisation agricole et d'aide technique. Ceux-ci doivent être dotés de moyens de déplacement (motocycle et budget d'entretien et carburant) et être en lien direct avec les populations. Ils doivent fonctionner en partenariat avec les fermes semencières et centres de recherche agronomique (CRAL...)

Encourager le dynamisme communautaire. L'organisation des paysans sous forme de groupements structurés, avec une caisse commune et un comité, a fait les preuves de son efficacité dans les autres

districts : ils constituent un moyen relativement fiable pour augmenter la production et assurer une certaine garantie aux paysans membres pour faire face aux imprévus

Organiser un système de marchés locaux efficace. Le déplacement des producteurs est encore une chose courante. Il serait plus rentable que des marchés locaux soient organisés régulièrement des petits marchés locaux pour leur permettre d'écouler leur production sans avoir à se déplacer.

Cette dynamique agricole est importante pour Zanaga car il existe un potentiel important de main-d'œuvre à nourrir lié à l'activité de la mine et. Lorsqu'elle sera en pleine activité, cela représente un marché potentiel de plusieurs milliers de personnes par jour.

Pour que le dynamisme agricole soit optimal, il conviendrait également de prévoir l'entretien des pistes rurales, et de prévoir l'ouverture des voies vers le Pool pour rapprocher les producteurs de Brazzaville (2 ponts sur la Bouenza à construire).

Il serait également profitable d'envisager des études pour la relance de productions importantes d'avant la guerre, qui peuvent être sources de revenus, notamment le café.

Il faudrait enfin amener les **forestiers à respecter leurs engagements contractuels de développement économique et social**, contrôler leur impact sur l'environnement, et organiser les permis forestiers en concertation avec les autorités locales et avec les habitants.

6-3-2 Préconisations dans le secteur de la santé:

Réhabilitation complète de l'Hôpital de Base de Zanaga dans tous les secteurs (mobilier, matériels sanitaire et ressources humaines) afin de permettre à la population de la CSS de Zanaga d'avoir une structure sanitaire de référence. Restructurer la CSS afin de mieux encadrer les approvisionnements en médicaments et la gestion des centres de santé du district.

Le manque de personnel soignant est flagrant, il faudrait affecter à Zanaga au moins **1 médecin** pour le CSI qui est actuellement la structure la plus importante de la CSS de Zanaga, et **1 sage-femme**.

Le CSI à PMAS de Kengué est situé sur un carrefour entre les voiries en direction de Kimba et de Sibiti. Les personnes situées sur cette route et dans le district de Zanaga doivent avoir accès à un **CSI à Paquet Minimum d'Activité Elargi (PMAE) fonctionnel**, ce qui implique l'affectation au minimum d'IDE, l'équipement du CSI en électricité et matériel médical et la fourniture régulière de la part de la CSS de médicaments. En règle générale, il **conviendrait d'affecter au moins un IDE dans chaque CSI**.

6-3-3 Education et formation

Renforcement de la qualité des services essentiel par affectation de personnel qualifié : Nous recommandons prioritairement d'équiper les établissements scolaires en électricité et matériel (pour les établissements techniques) ; d'affecter des enseignants titulaires dans chacune des disciplines des établissements d'enseignement secondaire et au moins 2 par école primaire, afin de faire baisser les coûts de scolarisation et d'améliorer la qualité des enseignements ; de mettre en place des systèmes de cantines scolaires dans chaque établissement et des internats dans les établissements secondaires.

La société minière doit à terme employer près de 10 000 travailleurs locaux. Tout l'enjeu consiste alors à ce que les populations locales soient suffisamment formées dans les métiers demandés par la mine pour y trouver de l'emploi. L'enseignement professionnel présente donc actuellement de forts enjeux de développement local, il conviendrait de porter une attention renouvelée au CMI-CETI de Zanaga en le dotant de matériel, d'enseignants, et il serait envisageable d'ouvrir de nouvelles filières commerciales, électroniques, agricoles par exemple, afin de renforcer un important potentiel local.

6-3-4 Cohérence territoriale

Renforcement du chef lieu : Renforcer les équipements, services et fonction du chef lieu afin de renforcer sa polarisation actuellement insignifiante. Il aurait besoin par exemple d'être électrifié, ce qui permettrait l'installation de services (photocopies, chambres froides) et l'amélioration de certaines infrastructures clefs (administrations, scolaires, santé). Actuellement, le district de Zanaga est dépendant des services de Sibiti.

Télécommunications : relier le district à la nation en équipant le district de relais pour la radio et la télévision nationale. Densifier le réseau d'antennes pour les réseaux de téléphone portable. Soutenir la radio locale de Zanaga et étendre sa zone d'émission.

Pour stabiliser les fonctionnaires et améliorer l'efficacité des services: encourager l'implantation d'une antenne volante de la Mucodec, de banques locales ; suivre de près le fonctionnement de la nouvelle banque rurale du PRODER et s'en inspirer pour en doter tous les centres ruraux. Equiper les services et directions de véhicules (motos) en prévoyant un atelier de réparation sur place. En partenariat avec les 2 sociétés de téléphonie implantées dans le district et la direction générale des nouvelles technologies: développer les accès internet via le GSM ainsi que l'expérimentation de services en ligne accessibles depuis le GSM.

Annexes

ANNEXE 1 - Conditions de réalisation du travail de terrain et des enquêtes

Rapport de mission Equipe Kingoué – Zanaga

Hubert Mazurek, Chercheur à l'IRD

Mathilde Joncheray, Enseignante à l'université d'Aix-Marseille

Christian Roch Mabiala, Directeur de l'insertion socioéconomique

Damien Rouquier, Etudiant stagiaire

Date: 25 janvier au 30 janvier 2011

1 - Objectifs

L'objectif de la mission était d'établir un diagnostic territorial des districts inclus dans le projet PADEC. Cette équipe s'est déplacée sur les deux districts de Kingoué et Zanaga.

Le diagnostic territorial s'établit sur la base de 5 éléments de recueil d'information :

- Un questionnaire sur le chef lieu de district ;
- Un questionnaire pour chaque localité visitée ;
- La mise à jour de la liste des établissements scolaires et de santé, ainsi qu'un questionnaire spécifique pour chaque établissement visité ;
- Une inspection de l'état des pistes avec prise de points GPS ;
- Des entretiens avec des personnes ressources et des focus groupes dans le but d'évaluer la situation de la zone et de définir les besoins prioritaires.

Le traitement de cette information servira à la rédaction d'un bilan et de prospective pour chaque district, et d'un ensemble de cartes de situation.

2 - Itinéraire

25 janvier : Les problèmes d'accès par route depuis Brazzaville nous ont obligé à démarrer notre itinéraire depuis Dolisie (Itinéraire Brazzaville – Dolisie effectué en avion). Le reste de la journée a permis de réaliser le tronçon Dolisie – Madingou ; la partie Dolisie – Loudima étant extrêmement mauvaise.

26 janvier : Itinéraire Madingou – Kingoué, difficilement praticable jusqu'à Bouansa, mais en meilleur état entre Bouansa et Mouyondzi (voie goudronnée). Après Mouyondzi, la piste est relativement praticable à l'intérieur du district de Mouyondzi, mais elle devient ensuite plus difficile, et la voie est coupée au niveau du village de Matadi, environ 5 kms avant Kingoué, du fait de la chute d'un pont ; le passage s'effectue à pied. Le sous-préfet a mis à notre disposition un véhicule ce qui a permis de poursuivre la mission. Dans l'après midi nous nous sommes réunis avec l'équipe du sous-préfet pour une première réunion destinée à choisir les lieux à enquêter, faire le bilan des infrastructures et des problèmes, et remplir une partie du questionnaire chef lieu de district. Le soir nous avons constitué deux focus groupes ; le premier constitué de jeunes ; le second de personnes adultes ; ces groupes (au total 60 personnes) ont permis de compléter les questionnaires et identifier les problèmes et nécessités.

27 janvier : itinéraire Kingoué – Mounkomo et travail sur le village de Mounkomo : constitution de deux focus groupes, visite des infrastructures (écoles, centre de santé, marché), du point de passage

du fleuve Niari (Ndouo) vers le Pool (passage par radeau car le bac est détruit), et de chutes et cataractes sur le fleuve Niari.

Route Moukoumo – Zabata, travail avec deux focus groupes et les autorités du village de Zabata ; visite des infrastructures éducatives et de santé.

Route Zabata – Kinkoula particulièrement difficile ; travail avec deux focus groupes et les autorités de Kinkoula ; visite des infrastructures éducatives et de santé. Retour sur Kingoué.

28 janvier : Visite des infrastructures éducatives et de santé de Kingoué. Départ pour Zanaga par la route Kingoué – Mouyoundzi, Mouyoundzi – Kimandou par le barrage de Moukoukoulou, Kimandou – Sibiti (route extrêmement mauvaise). Durant ce trajet, le véhicule a commencé à manifester des signes de faiblesses, perdant de la puissance dans les montées (vitesse de moins de 10 kms/h dans les pentes) ; ce dernier problème nous a occasionné une perte de temps conséquente.

29 janvier : Route Sibiti – Kengué, toujours avec des difficultés de moteur. Entretien avec un focus groupe dont le chef du village de Kengué et visite des infrastructures éducatives et de santé. Travail sur le village de Yomi avec des personnes ressources présentes sur place. Route Kengué – Zanaga ; rencontre avec le sous préfet pour établir une partie du premier questionnaire ; rencontre avec un focus groupe de 13 personnes pour le remplissage des questionnaires et la discussion sur les problèmes et nécessités. Visite d’une partie des infrastructures scolaires.

30 janvier : Fin de la visite des infrastructures de santé et scolaires. Route Zanaga – Ingolo 2. Travail avec le chef de village d’Ingolo 2, questionnaire avec un focus groupe, discussions sur les problèmes et les nécessités. Visite des infrastructures sanitaires et éducatives. Retour à Sibiti puis Dolisie, toujours avec un véhicule très lent.

31 janvier : voyage en avion de Dolisie à Brazzaville.

Nom du village	Nombre de participants recensés dans les focus groupes (sur signature)
Kingoué	60
Zabata	60
Moukoumo	40
Kinkoula	20
Ingolo2	20
Kengué	20
Zanaga	20

Pas de focus groupe à Yomi

3 – Villages enquêtés et problèmes spécifiques

En relation à l’échantillonnage prévu initialement, nous avons dû faire des ajustements en fonction de deux paramètres : la discussion avec le sous préfet sur l’intérêt de certains villages, et les imprévus de transport et de piste.

Pour le district de **Zanaga** était prévu :

- Zanaga
- Ogooué et Ndouo au Nord
- Ingoumina, Keinkele, Makele et Boukolo sur le premier axe est
- Likouala, Kengué, Yomi, Kimboto sur le second axe est
- Mbomo, Ingolo 1 et Ingolo 2 au sud

Le village de Ogooué est pratiquement non accessible à cause d'un pont en mauvais état. Nous avons préféré, vu les contraintes de temps, le village de Kengué plutôt que Ingoumina car il dispose d'un collège.

Nous n'avons pas pu accéder au village de Makele ni de Boukolo.

Le village de Yomi est difficilement accessible mais a pu être enquêté grâce à la présence, à Kengué, des autorités de ce village.

Au sud, nous avons préféré le village de Ingolo2 à Ingolo 1 à cause de la présence d'une très forte proportion de population autochtone.

Bilan :

Le travail d'enquête et de constat s'est toujours déroulé dans de très bonnes conditions, grâce surtout à l'appui des sous préfet et des agents du CAS des districts. Il n'y a pas eu de problème particulier dans le recueil de l'information ni dans la visite des lieux.

Le principal problème est venu de l'état des pistes, et de l'état de la voiture qui ne nous a pas permis de réaliser autant d'enquêtes que prévu.

L'équipe a pu recueillir de nombreuses photos, témoignages, points GPS et constats de l'état des routes et des infrastructures, et 4 enquêtes – localités exhaustives par district. Cet ensemble sera suffisant pour établir un diagnostic précis de la zone.

ANNEXE 2 - Bibliographie

BOISSEZON P. de., GRAS F., 1979, *Notice explicative de la carte pédologique SIBITI-EST no 44* République du Congo Brazzaville à 1/500 000, ORSTOM.

Direction départementale de l'agriculture de la Lékoumou, 2008, Rapport d'activités.

Direction départementale de l'élevage de la Lékoumou, 2006, Rapport d'activités.

Direction régionale de l'agriculture et de l'élevage de la Lékoumou, 1991, Rapport annuel d'activités.

Dorier-Apprill E., 2000, « Le rôle du politique dans la décomposition urbaine et territoriale, le cas du Congo » in *Politiques et dynamiques territoriales dans les pays du sud*, Les publications de la Sorbonne-prodig, pp. 155-170.

FAO, 1981, TROPICAL FOREST RESOURCES ASSESSMENT PROJECT (in the framework of the Global Environment Monitoring System - GEMS)

Guichaoua A., Bureau international du travail undefined Université de Bretagne occidentale, 1989, *Destins paysans et politiques agraires en Afrique centrale*, . l'Harmattan, Paris.

Ministère du Plan / MINISTÈRE DU PLAN/PROMOCI, 1982 , Opération villages centres.

OCHA, 2004, Le Pool, une crise humanitaire négligée, Rapport d'évaluation humanitaire conjointe dans la région du Pool, République du Congo.

ORSTOM, 1965, Quinze ans de travaux et de recherches dans les pays du Niari, 1949 – 1964, Etudes socio-économiques, 332 p.

ORSTOM, 1965, Quinze ans de travaux et de recherches dans les pays du Niari, 1949 – 1964, atlas.

REM, 2009, Observateur Indépendant FLEG - Congo, Rapport N°021/OIFLEG/REM

REM, 2010, Observateur Indépendant FLEG - Congo, Rapport N°025/OIFLEG/REM

Sautter G., 1966, De l'Atlantique au fleuve Congo : une géographie de sous-peuplement : République du Congo, République Gabonaise, Thèse doctorat, Imprimerie nationale, Paris.

Ziavoula RE., 2005, *Le Congo : enjeu territorial et développement local*, l'Harmattan, Paris.

ANNEXE 3 - Table des illustrations.

<i>Carte 1: Localisation des villages enquêtés par la mission PADEC dans le district de Zanaga en 2011.</i>	7
<i>Carte 2: Situation du district de Zanaga</i>	8
<i>Carte 3 : Occupation du sol du district de Zanaga</i>	11
<i>Carte 4: Densité de population 2007</i>	12
<i>Carte 5 : Les conflits au Sud du Congo, 1998-1999.</i>	14
<i>Carte 6 : Pendant la guerre du Pool de 2002-2003, des déplacés se réfugient à Zanaga</i>	15
<i>Carte 7 : Répartition spatiale de la population à Zanaga</i>	18
<i>Carte 8 : Les quartiers de Zanaga Poste.</i>	25
<i>Carte 9: Ruptures et points noirs de la voirie du district de Zanaga.</i>	32
<i>Carte 10 : Accessibilité des véhicules</i>	34
<i>Carte 11 : Fréquence de desserte du district de Zanaga</i>	35
<i>Carte 12 : L'élevage dans le district de Zanaga</i>	41
<i>Carte 13 : Les concessions forestières du district de Zanaga.</i>	46
<i>Carte 14: Répartition des structures de santé fonctionnelles du district de Zanaga</i>	52
<i>Carte 15: Accessibilité aux services de santé à Zanaga</i>	53
<i>Carte 16 : Répartition spatiale des écoles du district de Zanaga</i>	59
<i>Tableau 1: Les fonctionnaires du district de Zanaga.</i>	23
<i>Tableau 2: Transporteurs sur l'axe Sibiti-Zanaga</i>	33
<i>Tableau 3: Temps nécessaire et coûts de déplacements du village au chef lieu de district (Zanaga Poste)</i>	33
<i>Tableau 4: Evolution des productions agricoles dans le district de Zanaga.</i>	39
<i>Tableau 5: Principales productions du district de Zanaga en 2011.</i>	40
<i>Tableau 6 : Evolution du nombre d'animaux d'élevage dans le district de Zanaga (sources : DRAE 1991 et DDE 2006).</i>	40
<i>Tableau 7: Récapitulatif des structures de santé du district de Zanaga (MSAF)</i>	51
<i>Tableau 8: Etat des infrastructures enquêtées.</i>	54
<i>Tableau 9: Agents de santé des CSI enquêtés</i>	55
<i>Tableau 10: Equipement des CSI enquêtés</i>	56
<i>Tableau 11: Energie disponible dans les CSI enquêtés.</i>	56
<i>Tableau 12: Coût des soins dans les CSI</i>	57
<i>Tableau 13: Données éducatives des écoles primaires de Zanaga.</i>	61
<i>Tableau 14: Ecoles enquêtées du district de Zanaga.</i>	61
<i>Tableau 15: Synthèse des besoins exprimés par les populations des localités enquêtées</i>	71
<i>Tableau 16 : Matrice FODA</i>	73
<i>Figure 1: Extrait de BOISSEZON P. de., GRAS F., 1979, Notice explicative de la carte pédologique SIBITI-EST no 44 République du Congo Brazzaville à 1/500 000, ORSTOM, p.6.</i>	10
<i>Figure 2: Evolution du nombre d'habitants des villages ruraux du « pays rural de Zanaga ».</i>	19
<i>Figure 3 : Courbe rang-taille des localités du district de Zanaga.</i>	20
<i>Figure 4: Evolution du nombre d'habitants du district de Zanaga</i>	20
<i>Figure 5: Evolution de la population du district de Zanaga selon les projections du DSRP</i>	21
<i>Figure 6: Evolution du nombre d'habitants au chef-lieu (Zanaga).</i>	21
<i>Figure 7 : Pyramide des âges du district de Zanaga (RGPH 2007)</i>	22

<i>Figure 8 : Voirie du district de Zanaga et projets de réhabilitation.</i>	31
<i>Figure 9 : Lieux de référencement des populations du district de Zanaga.</i>	36
<i>Figure 10 : Statut des enseignants dans le district de Zanaga.</i>	63
<i>Photo 1: Le pont en lianes de l'Ogooué (cliché MJ 2010)</i>	9
<i>Photo 2: Stèle de la paix au centre de Zanaga</i>	16
<i>Photo 3: Le collège Edouard MICKEMY de Zanaga réhabilité par les ex-combattants</i>	17
<i>Photo 4: La zone administrative de Zanaga (photo MJ 2010)</i>	24
<i>Photo 5 : Le centre multifonctionnel de Ste Odile, autour duquel s'organise le quartier 4 Poto-Poto (photos MJ 2009)</i>	24
<i>Photo 6 : Zanaga poste, au carrefour</i>	26
<i>Photos 7: L'usine de paddy et le CSI de Kengué, de construction coloniale, montrent l'ancienne importance de la localité.</i>	26
<i>Photo 8: La piste Sibiti – Zanaga avant Ibé.</i>	29
<i>Photo 9 : La piste menant à Ogooué (Clichés MJ 2010).</i>	30
<i>Photo 10 : Piste Missassa-Zanaga (MJ 2009)</i>	30
<i>Photo 11 : Information sur les travaux de la piste de Yuomi</i>	30
<i>Photos 12 : Des activités symptomatiques de la région : femmes faisant rouir le manioc, chasseurs et récolte de vin de palme. (Photos MJ 2009).</i>	38
<i>Photos 13 : Viande fraîche et viande boucanée vendue au marché de Zanaga (photos MJ 2009)</i>	38
<i>Photos 14: Le marché de Zanaga, partagé entre un espace aménagé et la rue</i>	43
<i>Photo 15: Ancienne chambre froide à Zanaga</i>	43
<i>Photos 16 : Les infrastructures économiques de Zanaga poste : hôtel et agence de transfert d'argent Charden Farell (MJ 2010)</i>	44
<i>Photos 17: Villages d'Ingolo 2, Ingolo 1, Kengué et Zanaga.</i>	49
<i>Photos 18 : Différents modes de puisage de l'eau : bêche à eau du CSI de Zanaga ; puits PNUD 2002 au CSI de Kengué ; Puits CICR du village Kengué.</i>	50
<i>Photos 19: L'hôpital de Zanaga</i>	54
<i>Photos 20 : Le CSI de Kengué se compose d'un bâtiment général, de toilettes extérieures et d'un incinérateur.</i>	55
<i>Photo 21: Le bâtiment du préscolaire de Zanaga</i>	60
<i>Photos 22: Divers aspects de l'école Abélé: logement du directeur, bâtiment principal, impacts de balles sur les murs, les toilettes refaits par le CICR.</i>	62
<i>Photo 23 : L'intérieur en bambou de l'école d'Ogooué (MJ 2010)</i>	63
<i>Photos 24 : Tour d'horizon du CEG-LEG de Zanaga</i>	64
<i>Photo 25: Le CEG de Kengué</i>	64
<i>Photo 26 : Le CMI-CETI de Zanaga, vue d'ensemble</i>	65
<i>Photos 27: Le CETI de Zanaga, les salles de classe dépourvues de matériel.</i>	65

ANNEXE 4 - Liste et population estimée des localités du district de Zanaga en 2006 -

NOMS DES LOCALITES	VILLAGE ADMINISTRATIF de rattachement	POPULATION
source CNSEE, RGPH 2007	source CNSEE table hiérarchie 2006	source CNSEE, RGPH 2007
BANDZIE	MBOMO	600
BOUKOLO	BOUKOLO	390
ENGOUATSINI	ENGOUATSINI	120
INGA	INGA	283
INGOLO 1	INGOLO 1	928
INGOLO 2	INGOLO 2	493
INGOUMINA	INGOUMINA	730
KEINKELE	KEINKELE	571
KENGUE	KENGUE	1496
KIMBOTO	KIMBOTO	215
KIMBOTO 1	KIMBOTO 1	102
LIKOUALA	LIKOUALA	657
MADZOUNOU	MADZOUNOU	716
MAKELE	MAKELE	1228
MBOMO	MBOMO	1504
MIKOTOGO	BOUKOLO	25
MOUKILA	MOUKILA	175
MOUKOGO MITENE	MBOMO	303
NDOUO	NDOUO	234
OBILI	INGOUMINA	506
OGNEINGUELE	MOUKILA	10
OGOUE	OGOUE	416
OKOUMA	INGOUMINA	484
OLOUO OLOUO	INGOUMINA	86
ONDAMA	ONDAMA	141
PETIT PAYS	INGOUMINA	108
PETIT PIMENT	MAKELE	35
SALAMBAMA	MBOMO	360
SIESSE	KENGUE I	630
TONGO	TONGO	1651
YUOMI	YUOMI	1472
YUOMI HAMEAU	YUOMI	20
ZANAGA	ZANAGA	4240

ANNEXE 5 - Formulaire d'enquête des chefs lieux de districts et villages

L'objectif des enquêtes de terrain était d'établir un diagnostic territorial des districts inclus dans le Projet d'Appui au Développement communautaire (PADEC). Le diagnostic territorial s'établit sur la base de 6 éléments de recueil d'information :

- Un questionnaire sur le chef lieu de district ; (cf. ci-dessous)
- Un questionnaire pour chaque localité visitée ; (variante un peu allégée du précédent)
- Une inspection de l'état des pistes d'accès aux chef lieux et localités enquêtées avec prise de points GPS afin d'actualiser la cartographie de la zone, préalablement élaborée par le LPED en décembre 2010; cette cartographie de base sera remise au PARSEGD sous forme papier et numérique en complément de ce premier rapport.
- La mise à jour de la liste des établissements scolaires et de santé, ainsi qu'un questionnaire spécifique pour chaque établissement visité ; ces listes sont géoréférencées et saisies dans un SIG qui permettra de réaliser des cartes thématiques.
- la constitution d'une base photographique sur les chefs-lieux, les localités enquêtées, les pistes rurales, les équipements scolaires et de santé visités, base remise au PARSEGD avec les résultats des enquêtes.
- Des entretiens avec des personnes ressources et des focus groupes dans le but d'enrichir les informations collectées et de définir les besoins prioritaires.

Le traitement de cette information a servi à la rédaction d'un bilan pour chaque district, et d'un ensemble de cartes de synthèses de situation, selon les TDR prévus pour cette étude.



Ministère des Affaires Sociales,
de l'Action Humanitaire
et de la Solidarité



Université de Provence
IRD - LPED

**PROJET D'APPUI A LA REINSERTION SOCIO ECONOMIQUE
DES GROUPES DEFAVORISES**

Diagnostic territorial et multisectoriel des districts de Kingoue, Kimba, Kindamba, Lekana, Mayama, Vinza Et Zanaga

FICHE LOCALITE

Localité enquêtée:.....

District:

Coordonnées ou numéro de point GPS :

X.....Y.....

Dans quel village administratif se trouve cette localité en 2006 ?

.....

Quelles autres localités appartiennent au même village administratif ?

.....
.....

Population : concentrée - dispersée (appréciation de l'enquêteur)

Personnes ou groupes de personnes présents à l'enquête (*entourer ou indiquer nombre*)

1- chef village

.....

2- membres du comité de village

.....

3- directeur école/ instituteur contractuel/bénévole.....

3- agent de santé.....

4- Pasteur/prêtre.....

.....

Demander au CV de réunir pour la partie production et « besoins » un groupe composé de

Cultivateurs, Membres de groupements agricoles

Groupe de femmes

Groupe de jeunes

Date:

Enquêteurs :

Remarques sur la fiche : Qualité : Bonne – Normale – Incomplète

1 – Population (estimations autorités)*1-1 sans objet en dehors du chef lieu de district***1-2 Nombre d'habitants de la localité**

RGP 2006 : _____ Estimation locale 2010 : _____

1-3 Impact des conflits sur les populations. Estimation de la migration – mobilitéBref rappel des événements marquants dans la zone *ayant causé des destructions des arrivées de réfugiés ou des départs*

.....

.....

.....

.....

1-3.1 estimation sur des arrivées de personnes déplacées dans la localité**1-3.1.1 PERIODE:**

1994 1997 ? 1998 ? 1999 ? Après 2000 ?

1-3.1.1 QUANTITE?

nombre limité nombre important arrivée massive

1-3.1.1 principaux lieux d'implantation:

forêts villages spécifiques:

1-3.1.1 lieux d'origine

Brazzaville autre district Pool autre zone :.....

1-3.1.1 Certains groupes de pers. déplacées sont-ils restés jusqu'à aujourd'hui ?

OUI NON

1-3.2 Estimation sur les départs hors du village pendant les conflits:**1-3.2.1 PERIODE :**

1994 1997 ? 1998 ? 1999 ? Après 2000 ?

1-3.2.3 QUANTITE ?

nombre limité nombre important départ massif

1-3.2.4 Principaux lieux fuis par les populations :

villages spécifiquement touchés:.....

1-3.2.5 Certains hameaux ont-ils disparu ou se sont-ils vidés de manière durable?

OUI NON

Lesquels ?

1.4.- Evolution de la situation des ex-combattants / Sans objet pour les fiches localités

1.5 – Habitat de la localité – Cadre de vie (prendre photographies)**1.5.1 Type de bâti principal :**

Dur (Béton) / Pisé-brique / Léger (planches, bambou, bois)

1.5.2 Type de toit majoritaire : Tôle Paille**1.5.3 reste-t-il des maisons endommagées non reconstruites après les conflits ? :** OUI
NON**1.5.4 Y-a-t-il eu reconstruction de certains bâtiments publics en dur depuis la fin des conflits ?**
OUI NON**1.5.5 – Y- a-t-il eu des aides à la reconstruction ?***(Etat, district, Médecins d'Afrique, CICR, UNICEF, député...)***1.5.6 Si reconstruction d'édifices publics, lesquels ?****1.5.7 Y-a-t-il participation des villageois à la reconstruction de bâtiments publics? (stratégie communautaire)** OUI NON

2 – Transports**2.1 – Accessibilité depuis la localité****2.1.1 Type de route arrivant au village :**

direction (localités jointes)	Statut (RN / RD / Piste agricole / Sentier)	Revêtement (Goudron / Latérite- caillasse / terre)	Etat (BE : bon état ; EM : état moyen ; ME : mauvais état ; TME : très mauvais état)

2.1.2 Principal mode de transport au CHEF LIEU DE DISTRICT (hiérarchiser 1 – 2 – 3):

tout en véhicule en partie à pied et en partie en véhicule tout à pied

2.1.3 Temps d'accès (en heures) au chef lieu de district :

véhicule |_____| à pied |_____|

2.1.4 Coût du transport d'une personne jusqu'au chef lieu de district : |_____|**2.1.5 Coût du transport d'un sac de denrées jusqu'au chef lieu de district :** (*donner le prix d'un produit fréquent*)

|_____| (.....)

2.1.6 Principal mode de transport jusqu'à la PREFECTURE : (hiérarchiser 1 – 2 – 3):

tout véhicule à pied et en véhicule tout à pied

2.1.7 Temps d'accès (en heures) jusqu'à la préfecture :

véhicule |_____| à pied |_____|

2.1.8 Coût du transport d'une personne jusqu'à la préfecture : |_____|**2.1.9 Temps d'accès (en heures) jusqu'à BRAZZAVILLE :**

véhicule |_____| à pied |_____|

2.1.10 Principal mode de transport jusqu'à Brazzaville (hiérarchiser 1 – 2 – 3):

tout véhicule à pied et en véhicule tout à pied

2.1.11 Coût du transport d'une personne jusqu'à Brazzaville :

|_____|

2.1.12 Coût du transport d'un sac de denrées jusqu'à Brazzaville : (*donner le prix d'un produit fréquent*)

|_____| (.....)

2.1.13 Mentionnez les zones à problèmes ou ruptures de transport (NOM, localisation, explication : absence de pont, obstacle, ravin, etc. à localiser) :

.....

2.2 – Moyens de transport collectif qui arrivent dans ce village

type	Venue irrégulière	Disponible à tout moment	Régulier	(spécifier provenance, jours et nom du transporteur et commerçant)
Taxi automobile				
Moto				
Véhicule particulier				
Véhicule des commerçants locaux				
Camion de transporteur de Pointe Noire				
Camion de transporteur de Brazzaville				
autre véhicule				

Remarques :

.....

.....

.....

2.3 – Les 5 localités les plus fréquentées par les habitants de ce village

Localités	Raisons					Temps et moyen de transport
	Education	Santé	Administration	Marché	Raison (familiales,)	

3 – Services de base**3.1 – Accessibilité Eau (tendance générale de la localité)**

Plusieurs réponses possibles	Disponibles actuellement (oui/non)	Disponibles avant guerre (oui/non)	Public SNDE(1) / Projet/ONG (2) / Privé avec accès à tous (3) / Privé avec accès restreint (4) / strictement Individuel (5) / Ressource naturelle (6) / Ne sait pas (9)
Eau du robinet			
Source / Captage aménagé			
Source / Captage non aménagé			
Collecte eaux de pluie par divers récipients			
Collecte eaux de pluie par citerne			
Puits non aménagé			
Puits aménagé (buses, abord cimenté)			
Forage			
Rivière (indiquer le nom)			

!!! Spécifier dans le tableau les financements de forages, puits, autres aménagements.

Remarques, propositions sur l'accessibilité à l'eau :

.....

.....

.....

3.2 – Electricité**3.2.1 type**

Plusieurs réponses possibles	Disponibles actuellement (oui/non)	Disponibles avant guerre (oui/non)	Public (1) / Privé avec accès à tous (2) / Privé avec accès restreint (3) / Individuel (4) / Ne sait pas (9)
Energie électrique par réseau			
Groupe électrogène collectif (ensemble du village)			
Groupe électrogène individuel			
Groupe électrogène infrastructure publique (préciser CSI, CEG, SP...)			
Solaire			

3.2.2 Disponibilité d'électricité (heures par jour) :

3.2.3 En cas de groupe électrogène collectif :

Date d'installation	Qui a financé l'installation	Qui finance aujourd'hui (carburant)	Disponibilité (heures par jour)

3.3 – Sources d'énergie domestique

3.3.1 éclairage	Classer par importance 1 2 3	prix
électricité		
Lampes à piles		
Pétrole lampant		
Feux de bois		
Autre source naturelle (Huile de palme, résine, sève..)		

3.3.2 cuisson	Classer par importance 1 2 3	prix
gaz		
pétrole		
Bois		
Charbon de bois		

Remarques

3.4 - Santé et action sociale (un enquêteur remplit la fiche annexe)

Services existant dans la localité :

	Service accessible dans la localité (nb de sites et nom)	Service disponible avant guerre (oui / non)	Si n'existe pas, lieu de recours à ce service ?
Poste de santé/dispensaire/infirmier			
CSI PMAS			
CSI PMAE			
Clinique			
Cabinet de soins infirmiers			
Dépôt pharmaceutique			
Centre d'action sociale			
Autre			

3.5 – Education (un enquêteur remplit la fiche annexe)

Services existant dans la localité ? (préciser nombre de sites)

	Publique	Privé	Service disponible avant guerre (oui / non)	Si n'existe pas, lieu de recours à ce service ?
Précolaire				
Primaire cycle court (incomplet)				
Primaire cycle complet				
Collège d'enseignement général				
Collège technique (préciser filières)				
Lycée (préciser général ou technique et filière)				

3.6 – Services généraux

	Service accessible dans la localité		Service disponible avant guerre (oui/non)	Recours au service hors de la localité (NOM DE LA LOCALITE) ? Service non utilisé (NU)
	(nombre estimé)	état		
Services administratifs (Etat Civil)				
Percepteur Agent payeur				
Coopérative financière, MUCODEC, Caisses féminines (préciser)				
Banque				
Transfert d'argent national				
Transfert d'argent International				
Autre type de transfert d'argent				
Photocopies				
Lieu de culte catholique				
Lieu de culte protestant (EEC)				
Eglise de réveil				
Eglise traditionnelle : boulananga, autres				

Autre				
-------	--	--	--	--

3.7 - Nombre de Fonctionnaires

(liste indicative pour faciliter le dénombrement)

fonction	nombre	fonction	nombre
Administration SP		personnel lycée et collège (détail dans fiche éducation)	
Secrétariat de la sous préfecture		Personnel écoles primaires	
Percepteur/agent payeur		Service social, CAS	
Inspection scolaire		Secteur agricole	
Inspecteur instruction civique et jeunesse		Eaux et forêt	
Inspecteur EPS		Personnel hôpital (détail dans fiche santé)	
Police		Personnel centres de santé (détail dans fiche santé)	
armée, gendarmerie			

Remarques sur l'état des infrastructures publiques (état des bâtiments) et présence des personnels:.....

.....

3.8 – Télécommunications

Question	Disponible actuellement (0=non, 1=bonne qualité, 2=mauvaise qualité 3=irrégulier)	Disponible avant guerre (oui / non)
Peut-on recevoir une station de radio ?		
préciser quelle station de radio on peut capter ?		
Réception des canaux de télévision		
Réception des canaux de téléphone mobile		
préciser quels réseaux cellulaires on peut capter ?		
lieu de recharge électrique des cellulaires		
Cartes de recharge d'unités téléphoniques		
Accès cabine téléphonique d'Etat		

Accès « cabine » téléphonique privée		
Transmission de courrier/messages par transporteur		

Date d'installation du réseau cellulaire (+opérateur):

3.9 Quelles sont les structures qui assurent actuellement un appui aux populations (par ex. aménagement école, fournitures, médicaments etc.) par les sous-préfet, député, associations, églises etc ?)

nom	Rôle, type de prise en charge

4 – Services privés, artisanat et commerces

4.1 – Commerces et alimentation

	Service accessible dans la localité (nombre _ JOURS marché)	Service disponible avant guerre (oui / non)	Recours au service hors de la localité (NOM DE LA LOCALITE) ? Service non utilisé (NU)
Marché aménagé			
Marché non aménagé journalier			
Marché non aménagé forain			
Boutique d'alimentation fixe			
Kiosque			
Vendeur ambulant			
Autres types d'infrastructure de vente			

→Notes sur état des infrastructures du marché (prendre photo)

→Etat des infrastructures de commerces en dur (prendre photo)

4.2 Produits et services disponibles dans commerce local

	Existe, facile et fréquent	Existe parfois mais difficile	N'existe pas, dans ce cas, où peut-on acheter ce produit ?
<i>Gaz</i>			
<i>Bois et charbon</i>			
<i>Savon</i>			
<i>Pétrole</i>			
<i>Allumettes</i>			
<i>Huile alimentaire importée</i>			
Sel			
Riz			
Cossettes de manioc (foufou non écrasé)			
Foufou écrasé			
Viandes d'élevage			
Viandes de chasse			
Œufs			
Poisson frais d'eau douce			
Poisson de mer congelé			
Poisson salé			
Poisson fumé			
Légumes de cueillette (par exemple mfoumbou)			
Légumes cultivés			
Fruits cultivés			
Pain de boulangerie fabriqué sur place			
Pain fabriqué en ville			
Alcool / Bière / Vin			
Cigarettes			
Journaux			
Vêtements/ Chaussures neufs			
Friperie			
Librairie/ papeterie / Fournitures scolaire			
Electrodomestique/ TV/ musique/CD			
Meubles			

	Existe, facile et fréquent	Existe parfois mais difficile	N'existe pas, dans ce cas, où peut-on acheter ce produit ?
Quincaillerie (tôle ciment pointes peinture...)			
Restaurant populaire - nganda			
Bar			
Vidéo Club			
Accès internet			

Commentaires libres sur accessibilité aux produits et aux services :

.....

4.3 – Services automobiles

4.3.1 Réparation	Service accessible dans la localité (nombre de sites)	Service disponible avant guerre (oui / non)	Recours au service hors de la localité (NOM DE LA LOCALITE) ? Service non utilisé (NU)
Atelier de réparation mécanique			
Réparation de petites machines ou outils agricoles			
Réparation pneus			

4.3.2 Vente de carburant	lieu	Prix au litre
Vente à la pompe ?		
Vente par litre ?		

5 – Activités**5.1 – Entreprises (Nombre et noms)**

<i>Classer selon le lieu du siège de l'entreprise</i>	Service existant dans la localité (nombre d'entreprises et noms)	Service disponible avant guerre (oui / non ou nom si existe)	Activité principale
Internationale			
Nationale			
Locale moyenne			

5.2 – Quelles sont les trois activités principales du village ? (Nb : hiérarchiser de 1 à 3)

Agriculture majoritairement commerciale

Agriculture majoritairement de subsistance

Élevage

Vente de charbon

Vente de bois

Commerce

Chasse

Pêche

Pisciculture

Exploitation forestière

Artisanat

Autres.....

Remarques :

5.3 – Y avait-il avant guerre des activités agricoles ou économiques particulières qui ont été abandonnées, lesquelles ?

5.4 - Y-a-t-il de nouvelles activités qui n'existaient pas avant la guerre ?**5.5 – Y-a-t-il de nouvelles exploitations agricoles (cultures ?élevage ?) Lesquelles ? Quel type d'acteurs (fonctionnaires, citadins, villageois..)**

6 - Activité agricole (partie à traiter avec focus groupe agriculteurs)**6.1 Tendances de l'occupation des terres :****6.1.1 Durée des jachères :**

.....année - mois

Remarques :

6.1.2 Y a-t-il un chef de terre/propriétaire foncier ? OUI - NON

Remarques :

6.1.3 Y a-t-il revente des terres? OUI - NON

Si oui, prix à l'hectare ?

exemple de prix et superficie d'un domaine ?

6.1.4 Quantité de champs abandonnés (tendance):

PEU QUELQUES-UNS BEAUCOUP

Remarques :

6.1.5 Prix de la location des terres à l'ha

Prix actuel ?	
Avant guerre ?	

Remarques :

6.1.6 Y a-t-il une demande de terres par des personnes venant de l'extérieur ?

OUI NON

Si oui, d'où ?

.....

.....

.....

.....

6.1.7 Y a-t-il des ménages qui n'ont pas de terres à cultiver ? OUI NON

.....

.....

.....

6.1.8 Y a-t-il des habitants qui sont principalement ouvriers agricoles ? OUI NON

Commentaires

.....

.....

6.2. Organisation productive locale

	Service accessible dans la localité (nombre d'organisation et nom)	Service disponible avant guerre (oui / non)	Recours au service hors de la localité (NOM DE LA LOCALITE) ? Service non utilisé (NU)
Exploitation agricole privée avec investissements (ranch élevage, cultures commerciale)			
Organisation productive (groupement, GIE, coopérative)			
ONG /projets agricoles			
CRP : Centres de ressources professionnels Autres centres communautaires			
Infrastructure productive ou projet d'appui			
Organisation d'entraide de travail (mabundu, nsalassani...) (indiquer prix pratiqués)			
Autres			

PRINCIPAUX GROUPEMENTS – DATE

Y a-t-il des groupements de jeunes ?

Y a-t-il des groupements de femmes ?

6.3 Estimer l'importance des activités agricoles (focus groupe agriculteurs)

6.3.1 Orientation des cultures : autoconsommation ou vente

Mettre une ou plusieurs croix dans les cases en fonction de l'importance

Principales cultures par ordre d'importance	Plutôt autoconsommation	Plutôt vente	Les deux

6.3.2 Destination finale principale du produit: (lieu de vente du produit)

(1) localité (2), autres villages (3), district (4) vente pour BZV (5) ou PN (6) ne sait pas (9).

Principales culture	

Remarques :

6.3.3 Où et comment se déroule l'évacuation des principaux produits:

Où : (1) collecte au village même, (2) collecte au bord d'une route/piste (3) collecte au district (4) déplacement des producteurs à BZV

Par qui : (1) Grossiste collecteur (2) transporteur acheteur (3) détaillant vendant dans le village, (4) DD district (5) déplacement du producteur lui-même

Principales culture	Où se déroulait la collecte avant		Où se déroule l'écoulement actuellement	
	Où ?	Par qui ?	Où ?	Par qui ?

Problèmes d'écoulement de la production : expliquer

.....

6.3.4 Type de vente :

(1) vente au comptant en liquide (2) vente sous forme de troc (3) vente sur commande(4) vente par champ (5) vente à crédit²⁹ (6)

Principales culture	Forme de vente avant	Forme de vente après

Par qui sont fixés les prix de vente : Par le collecteur, rôle des groupements, en se renseignant sur les prix ?

²⁹ =vente à terme, le grossiste collecte et ne paie le producteur que lorsqu'il a vendu

6.4. Estimer l'importance de l'élevage dans l'économie du village :**6.4.1 Orientation**

Principales formes d'élevage	Avant guerre			Actuellement		
	Plutôt autoconsommation	Plutôt vente	Les deux	Plutôt autoconsommation	Plutôt vente	Les deux
<i>bovins</i>						
<i>caprins</i>						
<i>ovins</i>						
<i>porcins</i>						
<i>Volaille de chair</i>						
<i>Poules pondeuses</i>						
<i>autres</i>						

Remarques sur l'importance de l'élevage avant et après guerres:

.....

.....

.....

.....

6.4.2 Destination finale du bétail: (lieu de vente et d'abattage du bétail)

(1) localité (2), autres villages (3), district (4) vente pour BZV (5) ou PN (6) ne sait pas (9).

Principales formes d'élevage	vente		abattage		
	Avant les guerres	après	avant	après	
<i>bovins</i>					
<i>caprins</i>					
<i>ovins</i>					
<i>porcins</i>					
<i>Volaille de chair</i>					
<i>Poules pondeuses</i>					
<i>autres</i>					

6.4.3 Où et comment se déroule l'évacuation du bétail ? (collecte pour vente et abattage):

Où : (1) collecte au village même, (2) collecte au bord d'une route/piste (3) collecte au district (4) déplacement du-des producteurs à BZV

Par qui : (1) Grossiste collecteur (2) transporteur acheteur (3) détaillant vendant dans le village, (4) DD district (5) déplacement du producteur lui même

Principales formes d'élevage	Où se déroule l'écoulement		
	Où ?	A qui ?	Comment se fait le transport
<i>bovins</i>			
<i>caprins</i>			
<i>ovins</i>			
<i>porcins</i>			
<i>Volaille de chair</i>			
<i>Poules pondeuses</i>			
<i>autres</i>			

Remarques sur l'évacuation du bétail, la vente et l'abattage:

.....

6.5. Services à la production

	Service accessible dans la localité (nombre de personnes ou sites)	Service disponible avant guerre (oui / non)	Recours au service hors de la localité (NOM DE LA LOCALITE) ? Service non utilisé (NU)
Vétérinaire			
Ingénieur agronome			
Semences			
Engrais Pesticides			
Moulins			
Atelier de transformation			
Ramassage des produits			
Abattage			
Frigorifique			
Atelier scierie			
Autres			

6.6. Défis environnementaux**6.6.1 Energie** : Y-a-t-il une commercialisation de l'énergie produite:Bois Dans le village ? Dans le district ? hors district ?Charbon Dans le village ? Dans le district ? hors district ?**6.6.2 Y a-t-il des activités pratiquées qui détruisent la nature ? Lesquelles ? Où ? Pourquoi ?**

activité	Impact destructeur

6.6.3 Y-a-t-il des zones où les cultures ne donnent plus de bons rendements ?

Expliquer les raisons ?

Culture concernée	Raison évoquée

7. Besoins des populations**7-1 Quels sont les besoins prioritaires non satisfaits des habitants ?**

1) Lister sans hiérarchiser 10 besoins exprimés par les populations)

7.2 Parmi tous ces besoins exprimés, quels sont les trois besoins prioritaires ? (à classer par importance, 1-2-3)

	Conseil village hommes	femmes	jeunes
1-			
2-			
3-			

7.3 Suggestions pour satisfaire ces besoins ?